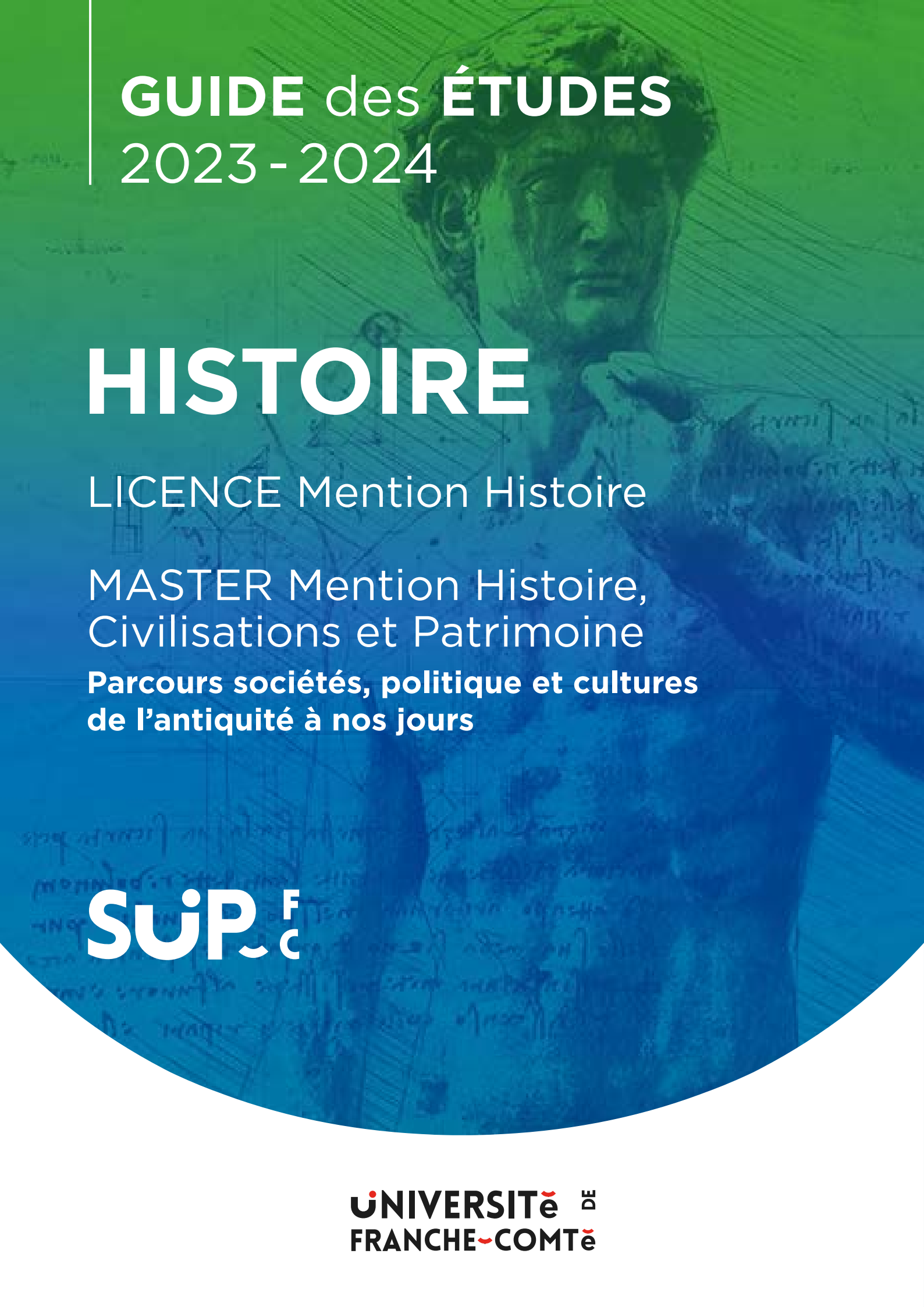




GUIDE des ÉTUDES
2023 - 2024

HISTOIRE

LICENCE Mention Histoire

MASTER Mention Histoire,
Civilisations et Patrimoine

**Parcours sociétés, politique et cultures
de l'antiquité à nos jours**

SUP⁺

**UNIVERSITÉ DE
FRANCHE-COMTÉ**

SOMMAIRE

1	Mot de bienvenue	8
2	Candidature	9
2.1	Conditions d'accès	9
2.2	Étudiants relevant de « études en France »	9
2.2.1	Candidater en 1ère année d'une formation de niveau licence	10
2.2.2	Candidater en 2ème ou 3ème année de Licence ou en Master	10
3	Inscriptions	12
3.1	Stagiaires Formation Continue ou Formation tout au long de la vie	12
3.1.1	Personnes dont le coût de la formation est pris en charge	12
3.1.2	Personnes bénéficiant d'un maintien de rémunération durant la formation sans prise en charge	12
3.2	Étudiants boursiers	13
3.3	Aménagement des conditions d'études	13
3.3.1	Demandes de régime spécial d'études pour tout étudiant (hors sportifs de haut niveau)	13
3.3.2	Demandes de régime spécial d'études des sportifs de haut niveau	13
3.4	Carte étudiant	14
3.5	Les validations : VA / VAPP / VES / VAE	14
3.5.1	La Validation des Acquis (VA, Validation des Acquis Professionnels et Personnels - VAPP)	14
3.5.2	La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) et la Validation des Études Supérieures (VES)	15
3.6	Auditeurs (libres)	16
3.7	Transfert universitaire	17
3.8	Annulation inscription	17
3.8.1	Droits d'inscriptions acquittés par les usagers qui préparent des diplômes nationaux	17
3.8.2	Étudiants boursiers ayant acquitté les droits d'inscription	17
3.8.3	Étudiants exonérés sur demande et sur situation personnelle	17
4	Organisation des examens	18
4.1	Examens à Besançon	18
4.2	Examens dans un centre à l'étranger ou en France d'outre-mer	18
4.3	Examens en Campus connecté	19
4.4	Télé-examens	20

5	Règles générales des M3C	21
5.1	Organisation des cursus	21
5.2	Notation	21
5.3	Deuxième session	22
5.4	Capitalisation des UE et ECUE	22
5.5	Mode de validation du diplôme	23
5.6	Règles de compensation	23
5.7	Poursuite d'études avec un semestre de retard	23
5.8	Règles de redoublement	24
5.9	Absence à une épreuve	24
5.10	Mention	25
5.11	Poursuite des études	25
6	Mise en situation professionnelle - stage	26
7	Certifications	27
7.1	PIX	27
7.1.1	Généralités	27
7.1.2	Objectifs principaux	27
7.2	TOEIC	28
8	Communication et plateformes	29
8.1	Accès aux ressources électroniques	29
8.1.1	Activation compte universitaire SESAME	29
8.1.2	Accès aux cours	29
8.2	Production des étudiants	30
8.2.1	Les productions des étudiants	30
8.2.2	Plagiat	30
8.2.3	Citations et reproductions d'œuvres	30
8.3	Communication avec la scolarité	30
8.4	Plateforme moodle	31
8.5	Les bibliothèques universitaires	32
8.6	En pratique	32
9	Calendrier général	33
10	Contacts	34

11	Présentation de la formation	35
11.1	Très important	35
11.2	« Demi-vitesse »	36
11.3	Notre équipe d'enseignants-chercheurs en Histoire	36
11.4	Licence	36
11.5	Master	37
11.5.1	PRINCIPES GÉNÉRAUX : Spécificité, contraintes et difficultés d'un master par correspondance	37
11.5.2	Procédure d'inscription en Master et impératifs	37
11.5.3	Organisation	39
12	Coût de la formation	41
13	M3C et évaluations des connaissances	43
13.1	Évaluation des connaissances et modalités de contrôle des connaissances : Licence	43
13.1.1	Principe général	43
13.1.2	Durée des examens terminaux	43
13.1.3	Sujets des examens	43
13.1.4	Les UE validées en contrôle continu et/ou en contrôle terminal	43
13.1.5	Les UE exclusivement validées en contrôle continu	44
13.1.6	Tableau récapitulatif des M3C	45
13.1.7	Récapitulatif des modalités de contrôle des connaissances des UE de Licence par période pédagogique	45
13.2	Évaluation des connaissances et modalités de contrôle des connaissances : Master	46
13.2.1	Principe général	46
13.2.2	Sujets d'examen	47
13.2.3	Les UE avec contrôle continu et/ou contrôle terminal	47
13.2.4	Les UE exclusivement en contrôle continu	48
13.2.5	Examens : durée, calendrier	48
13.2.6	Validation des UE : règles spécifiques au Master	49
13.2.7	Tableau récapitulatif des M3C	49
13.2.8	Récapitulatif des modalités de contrôle des connaissances des UE de Master par période pédagogique	50
14	Structure de la licence 1re année	51
15	Description des enseignements de la licence 1	53
16	Structure de la licence 2e année	77
17	Description des enseignements de la licence 2	79
18	Structure de la licence 3e année	102

19	Description des enseignements de la licence 3	104
20	Structure du master 1	135
21	Description des enseignements du master 1	137
22	Structure du master 2	169
23	Description des enseignements du master 2	171
24	Calendrier des examens	184
24.1	Licence Histoire 1re année CTU	184
24.2	Licence Histoire 2e année CTU	186
24.3	Licence Histoire 3e année CTU	188
24.4	Master HCP parcours Soc, pol cult Ant jours 1re année CTU	190
24.5	Master HCP parcours Soc, pol cult Ant jours 2e année CTU	192
25	Glossaire	194

1 - MOT DE BIENVENUE



Bonjour à toutes et tous,

Bienvenue au SUP-FC pour votre reprise d'études qui est un choix difficile et vous avez raison de prendre connaissance des informations présentes dans ce guide. Nous sommes le Service Universitaire de Pédagogie pour les Formations et la Certification (SUP-FC1) de l'Université de Franche-Comté². Le SUP-FC propose des formations universitaires pour obtenir des diplômes nationaux depuis 1966 à travers le Centre de Télé-enseignement Universitaire (CTU). Fort de ce savoir-faire de plus de 50 ans, le CTU propose aux équipes pédagogiques un accompagnement intégrant les évolutions pédagogiques dans le but de vous offrir un cadre cohérent. Ainsi, vous pouvez évoluer dans chaque enseignement facilement et bénéficier d'un suivi personnalisé. Nous sommes adhérents de la Fédération Interuniversitaire de l'Enseignement à Distance (FIED3) regroupant les établissements d'enseignement à distance francophones. Notre université, membre fondateur de la Communauté de l'Université Bourgogne Franche-Comté, forme chaque année plus de 1 500 étudiants dans cette modalité distancielle sur dix grands domaines couvrant avec 18 diplômes différents les niveaux du baccalauréat, de licence et de master. Chaque année, plus de 300 étudiants obtiennent leur diplômes en fin de cycle avec des taux de réussite équivalents au présentiel.

Pour mieux répondre à vos attentes de public qualifié d'« empêché », nous avons mis en place la demi-vitesse pour l'ensemble de nos diplômes. Avant de développer ce qu'est la demi-vitesse, il est nécessaire de préciser la notion d'« empêché ». Elle regroupe toutes les raisons pour lesquelles vous ne pouvez pas suivre votre formation à cause de problèmes géographiques ou horaires, et ce, pour différentes raisons : être en situation de travail, éloigné de l'université, atteint d'une pathologie ou maladie, sportifs de haut niveau... ou toute raison vous restreignant dans vos horaires ou mobilité. Pourquoi la demi-vitesse, tout simplement pour être cohérent avec le fait que vous êtes empêché. En effet, vous ne pouvez pas suivre une scolarité classique parce que vous ne pouvez pas consacrer le même temps à vos études qu'un étudiant classique. Votre temps disponible est souvent de l'ordre de la dizaine d'heures en moyenne par semaine. Pour cette raison, le CTU vous propose de la suivre selon votre rythme. Les enseignements habituellement organisés sur un semestre sont organisés différemment avec une temporalité adaptée des modules enseignés afin de rendre compatible votre charge de travail académique avec vos autres activités. Ainsi, il est possible de suivre votre scolarité à vitesse classique ou en choisissant les modules que vous souhaitez suivre. De plus, nous proposons pour chaque diplôme des certifications qui peuvent compléter votre formation.

Ce guide est une **source d'informations importantes** synthétisant les éléments réglementaires, administratifs, techniques ou en lien avec votre scolarité en un seul support. Il contient sûrement la réponse aux questions que vous vous posez. Je vous invite à consulter son sommaire pour trouver le thème en lien avec votre interrogation et ainsi obtenir votre réponse. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez nous contacter à travers l'un des différents moyens (mail, téléphone, réseaux sociaux, courrier postal...) mis à votre disposition.

La reprise d'études est un choix courageux qui nécessite un investissement intellectuel et temporel important de votre part. Pour cette raison, nos équipes pédagogiques et administratives sont à votre disposition pour vous accompagner vers la réussite de votre projet qu'il soit personnel ou professionnel.



Le Directeur du SUP-FC
Fabrice BOUQUET

1. <https://sup-fc.univ-fcomte.fr>
2. <https://www.univ-fcomte.fr>
3. <https://www.fied.fr>
4. <https://www.ubfc.fr>

2 - CANDIDATURE

2.1 Conditions d'accès

Le titre requis pour l'accès à l'enseignement supérieur, en licence, est le **baccalauréat**, ou un titre admis en équivalence. Une copie de ce diplôme est demandée dans le dossier. La commission d'admission statue, au vu du parcours antérieur de l'étudiant et de son projet, sur le bien-fondé de son admission en licence. Pour les étudiants étrangers, il est possible qu'une demande d'admission préalable (DAP) en amont soit à faire (renseignements dans le paragraphe étudiants relevant de « études en France »).

Dans le cas particulier d'un accès au-delà du premier semestre, la commission compétente statue au vu du parcours antérieur de l'étudiant et de son projet, en étudiant une validation d'acquis au regard des titres requis.

Le titre requis pour l'accès **en master** première année (M1) est la **licence de la mention**, cette admission peut être faite sur dossier où une attention particulière sera portée sur le parcours suivi. L'accès en master deuxième année (M2) nécessite l'obtention du master première année de la même mention. Toutefois, pour les personnes ayant obtenu leur diplôme le plus récent hors Union Européenne, l'accès en Master nécessite l'obtention d'un diplôme de la même mention du même niveau, et d'avoir suivi au moins une année d'études universitaires dans un pays francophone de l'Union Européenne dans une mention pertinente. Enfin, sauf exception, un certificat de langue C1 est demandé aux personnes ayant obtenu leur dernier diplôme universitaire dans un système éducatif non francophone. Il existe aussi une procédure de validation des acquis qui permet de faire valoir une expérience conséquente pertinente pour la formation. Attention, l'accès n'est pas de droit, il est soumis à candidature. L'admission est prononcée après avis de la commission d'admission en M1 qui statue au vu du dossier du candidat.

Vous voulez candidater au SUP-FC, vous pouvez poser votre candidature sur le site <https://sup-fc.univ-fcomte.fr/ctu-candidature> à la rubrique « je candidate »

Sauf si vous avez ou vous préparez une licence (ou équivalent), en France ou à l'étranger, vous reprenez des études et possédez une licence (ou équivalent), en France ou à l'étranger, vous êtes de nationalité étrangère, ressortissant de l'Espace économique européen, d'Andorre, de Suisse ou de Monaco, vous êtes non européen résident dans un pays ou territoire non couvert par le dispositif Études en France, vous bénéficiez de la formation continue, dans ce cas, vous pouvez poser votre candidature sur le site Mon Master <https://www.monmaster.gouv.fr>

2.2 Étudiants relevant de « études en France »

Les deux textes réglementaires suivants définissent les dispositions pour l'admission et l'inscription des étudiants internationaux à l'université :

- décret n°71-376 du 13 mai 1971 relatif à l'inscription des étudiants dans les universités (modifié le 25 mai 2013). Dispositions codifiées : Articles D612-11 à D612-18 du code de l'Éducation ;
- arrêté du 30 mai 2013 relatif aux demandes d'admission à une première inscription en première année de licence et aux modalités d'évaluation du niveau de compréhension de la langue française pour les ressortissants étrangers.

La procédure "Études en France" concerne uniquement les étudiants résidant dans l'un des 65 pays suivants : Afrique du Sud, Azerbaïdjan, Algérie, Arabie Saoudite, Argentine, Bahreïn, Bénin, Bolivie,

Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Djibouti, Émirats arabes unis, Égypte, Equateur, États-Unis, Gabon, Géorgie, Ghana, Guinée, Haïti, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Jordanie, Kenya, Koweït, Laos, Liban, Madagascar, Malaisie, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Niger, Nigeria, Pérou, Qatar, République démocratique du Congo, République dominicaine, Royaume-Uni, Russie, Sénégal, Singapour, Taïwan, Tchad, Thaïlande, Togo, Tunisie, Turquie, Ukraine, Vietnam.

2.2.1 Candidater en 1ère année d'une formation de niveau licence

Les modalités de demande d'inscription en 1ère année d'une formation de niveau licence varient en fonction de votre situation. **Si vous résidez dans un pays relevant de la procédure "Études en France"** ...

1. ... et **vous avez la nationalité du pays dans lequel vous résidez**. (Par exemple, vous habitez au Maroc et avez la nationalité marocaine).
 - Si **vous préparez un autre diplôme** (donnant accès à l'enseignement supérieur français), vous devrez effectuer une **Demande d'Admission Préalable (DAP)** et **suivre la procédure "Études en France"**. La DAP se fait en ligne depuis la plateforme "Études en France".
2. ... et **vous avez la nationalité d'un pays de l'Union Européenne**, ou êtes ressortissant de **Norvège, d'Islande, du Lichtenstein, de Suisse, d'Andorre ou de Monaco**. (Par exemple, vous habitez au Sénégal mais avez la nationalité allemande), vous devez uniquement formuler vos vœux sur la plateforme "eCandidat".

Si vous souhaitez intégrer l'enseignement supérieur pour l'année 2023/2024, voici les dates à connaître pour vous porter candidat:

eCandidat :

- Candidatures : à partir du 2 mai 2023 au 22 septembre 2023

DAP - Demande d'admission préalable :

- Début des inscriptions **1^{er} octobre 2023**
- Clôture des inscriptions **15 décembre 2023**

Votre dossier de candidature sera examiné en même temps par les 3 universités que vous aurez demandées.

- Réponse des universités et propositions d'acceptation : **avant le 31 mars 2023**.
Les universités pourront vous faire part, le cas échéant, des propositions d'exonérations dont vous pourriez bénéficier.
- Réponse de l'étudiant : **avant le 15 mai 2023**.
Si vous avez reçu plusieurs propositions d'acceptations, vous devrez faire un choix. **Attention**, si vous ne répondez pas avant le 15 mai, l'absence de réponse sera considérée comme un refus.

2.2.2 Candidater en 2ème ou 3ème année de Licence ou en Master

Si vous souhaitez poursuivre vos études en France à partir de la 2ème ou 3ème année de licence ou en master, vous devez suivre la procédure "Études en France" jusqu'à l'obtention d'un visa étudiant. Créez votre dossier électronique personnel et laissez-vous guider. Nous vous invitons à consulter le site Campus France de votre pays de résidence pour connaître le calendrier de candidature aux formations hors DAP (Licence 2 à Master). **Dans le cadre de l'enseignement à distance, il n'est pas nécessaire d'obtenir un visa pour suivre vos études**. Seulement dans le cas où vous souhaiteriez venir passer vos examens à Besançon, il sera alors nécessaire d'avoir un visa.

Pour contacter Campus France dans votre pays de résidence :

<https://www.campusfrance.org/fr/espaces>

3 - INSCRIPTIONS

Les inscriptions se déroulent de **début juillet jusqu'au 28 octobre 2023** comme indiqué dans la partie « calendrier général ». Le montant de celles-ci dépend du diplôme dans lequel vous vous inscrivez et de votre statut.

3.1 Stagiaires Formation Continue ou Formation tout au long de la vie

Il existe plusieurs cas possibles selon que la formation est prise en charge ou non.

3.1.1 Personnes dont le coût de la formation est pris en charge

Les différents cas sont :

- par l'employeur ou son Opérateur de Compétences (OPCO), au titre du Plan de Développement des Compétences, d'une reconversion ;
- par le Compte Personnel de Formation (CPF) ;
- par TRANSITIONS PRO (Projet de Transition Professionnelle ou dispositif démissionnaire).

La formation peut se dérouler Hors Temps de Travail (sur temps personnel) ou dans le cadre d'un congé spécifique avec accord de l'employeur (congé formation, congés examens, congés sans solde...).

3.1.2 Personnes bénéficiant d'un maintien de rémunération durant la formation sans prise en charge

Selon les raisons suivantes :

- au titre du congé de formation professionnelle (fonctionnaire) ;
- au titre de l'Allocation de Retour à l'Emploi Formation (AREF) pour les demandeurs d'emploi indemnisés par Pôle Emploi.

Les stagiaires/salariés pris en formation continue sont **tenus de rendre l'ensemble des devoirs et d'être présents aux examens**.

Pour toute inscription dans le cadre de la formation continue, de demande de devis ou d'informations complémentaires, contactez directement le service de Formation Continue et Alternance de l'Université de Franche-Comté :

Service de Formation Continue & Alternance (SEFOC'AL)

Maison Des Étudiants (MDE)
36 A Avenue de l'Observatoire
25030 BESANCON CEDEX

<http://formation-continue.univ-fcomte.fr>

Courriel : sefocal@univ-fcomte.fr

Accueil : 03 81 66 61 21

3.2 Étudiants boursiers

Conformément à la réglementation en vigueur (article D-821-1 du code de l'éducation et circulaire 2016- 88 du 06-06-2016 et principe de l'annexe 1 (2ème phrase) de la circulaire des bourses : n°26 du 27 juin 2019), **il est obligatoire pour les étudiants boursiers d'être assidus aux cours, de rendre tous les devoirs et d'être présents à toutes les épreuves des examens**. Le non-respect de l'une des obligations citées entraînera le reversement de la bourse.

Les étudiants boursiers devront s'inscrire à temps plein (60 *ECTS*).

3.3 Aménagement des conditions d'études

L'Université de Franche-Comté a mis en place des mesures destinées à l'amélioration des conditions d'études concernant les étudiants à besoins spécifiques. Ces derniers pourront disposer d'aménagements contractualisés entre eux et la composante. Pour cet article le terme "étudiant" sera privilégié afin de s'en tenir à la lettre du législateur et pouvoir réglementaire. Cependant, il fait référence de manière plus large aux usagers de l'enseignement supérieur. Peuvent bénéficier d'un régime spécial d'étude : les étudiants salariés, les femmes enceintes, les chargés de famille, les étudiants engagés dans plusieurs cursus, les étudiants présentant un handicap ou un trouble de la santé invalidant, les étudiants à besoin éducatifs particuliers, les étudiants en longue maladie, les étudiants entrepreneurs, les artistes de haut niveau, les sportifs de haut niveau, les étudiants exerçant des responsabilités au sein du bureau d'une association, les étudiants accomplissant une activité militaire dans la réserve opérationnelle, les étudiants accomplissant des missions dans la réserve opérationnelle de la police nationale, les étudiants réalisant une mission dans le cadre du service civique, les étudiants réalisant un volontariat militaire prévu à l'article L.121-1 du code du service national, les étudiants élus dans les conseils des établissements et des CROUS.

3.3.1 Demandes de régime spécial d'études pour tout étudiant (hors sportifs de haut niveau)

Les demandes sont faites dans les conditions et selon les procédures définies dans le document « Demande de régime spécial d'études pour tout étudiant (hors sportif de haut niveau) » (<http://admission.univ-fcomte.fr/regime-special-etudes.php>). Ce document contient le formulaire de demande de régime spécial (à remplir par l'étudiant et qui sera annexé à son contrat pédagogique). Le *SUP-FC* ne peut accorder que des aménagements pour les examens. Le dépôt de la demande peut se faire dès le début de l'année universitaire et au plus tard 6 semaines avant la date des examens pour les épreuves en contrôle terminal et dès le début de l'année universitaire (au plus tard au 30 octobre) pour les épreuves en contrôle continu.

Les conditions d'éligibilité, les procédures à suivre par type de situation (formulaire, délai, organisme instructeur, pièces justificatives ...), la liste des aménagements des études pouvant être proposés sont énoncées dans la charte. Le directeur du SUP-FC décide des aménagements accordés ainsi que de leur durée. Il notifie sa décision à l'utilisateur.

3.3.2 Demandes de régime spécial d'études des sportifs de haut niveau

Pour les étudiants sportifs de haut niveau la demande est faite dans les conditions et selon les procédures définies dans le document « Demande de régime spécial d'études pour étudiant sportif de haut niveau universitaire (SHNU) » (<http://admission.univ-fcomte.fr/regime-special-etudes.php>). Ce document contient le formulaire de demande de régime spécial (le contrat SHNU) ainsi que la charte des régimes spéciaux d'études des sportifs de haut niveau. Le formulaire (ou contrat SHNU) sera annexé au contrat pédagogique de l'étudiant). Le *SUP-FC* ne peut accorder que des aménagements pour les examens. Le dépôt de la demande est à réaliser entre le début de l'année universitaire et avant le 30 octobre.

Les conditions d'éligibilité au statut SHNU, la procédure à suivre, les délais, les obligations des

parties, sont énoncés dans la charte.

Tous les usagers bénéficiant d'un régime spécial d'études se voient appliquer les modalités pédagogiques et les modalités de contrôle des connaissances et des compétences de la formation, à l'exception de celles spécifiées (par UE et ou ECUE) et annexées dans la décision d'attribution du régime spécial prise par la composante.

Pour les usagers en licence ayant conclu avec l'université un contrat pédagogique pour la réussite étudiante, ces modalités spécifiques sont inscrites dans ce contrat.

Pour les usagers ne pouvant pas être en présentiel pendant la période d'examens pour des raisons indépendantes de leur volonté et sous réserve de l'accord du SUP-FC, la composante de la formation peut leur proposer des modalités pédagogiques spécifiques d'examen.

Médecine Préventive Universitaire

45 avenue de l'Observatoire

BP 1535

25009 BESANCON CEDEX

Téléphone : +33 381 666 130

Courriel : sumpps@univ-fcomte.fr ou sumpps-handicap@univ-fcomte.fr

3.4 Carte étudiant

Une carte d'étudiant attestant de leur statut est délivrée à tout étudiant inscrit au SUP-FC en diplôme principal.

Cette carte est envoyée par courrier.

Pour les étudiants qui redoublent ou qui se réinscrivent, un sticker à coller sur la carte leur sera transmis, il ne faut donc pas jeter cette carte en fin d'année universitaire.

En cas de perte, un montant forfaitaire de 10 € sera demandé pour la réédition.

3.5 Les validations : VA / VAPP / VES / VAE

Sources législatives L613-3 à L613-4, L613-5, L613-6 du code de l'éducation, sources réglementaires D613- 38 à D613-50 et R613-32 à R613-37 du code de l'éducation.

Pour les étudiants n'ayant pas le titre requis pour accéder au cursus envisagé par télé-enseignement ou qui souhaitent être dispensés de certaines unités d'enseignement, le décret du 19 août 2013 permet de faire valoir des études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels.

3.5.1 La Validation des Acquis (VA, Validation des Acquis Professionnels et Personnels - VAPP)

Elle a pour objet d'autoriser à s'inscrire à un diplôme universitaire, sans avoir le titre requis, en faisant valider une expérience professionnelle, un acquis personnel ou toute formation suivie en France dans le privé, le public, quelles qu'en aient été les modalités et la durée. L'étude de la demande et la proposition de la décision se font sur dossier et dépendent d'une commission pédagogique présidée par un professeur des universités.

La décision est valable pour l'année universitaire, dans l'établissement et la formation pour laquelle

l'inscription est autorisée. La demande est incluse dans la demande d'admission à la formation auprès de la composante. Il existe cependant des réserves à ce dispositif. (La possibilité de VA doit être prévue dans la réglementation du diplôme ou du concours.

Pour les non titulaires du bac ou dispense, ni sportif de haut niveau : 2 ans d'interruption et 21 ans minimum à la date de la reprise d'études. Pour les candidats ayant déjà été inscrits et ayant échoué : 3 ans d'interruption avant accès année supérieure).

3.5.2 La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) et la Validation des Études Supérieures (VES)

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) et la Validation des Etudes Supérieures accomplies en France ou à l'étranger (VES) permettent l'octroi d'un ou d'une partie de diplôme national de l'enseignement supérieur.

Dans le cas de la VES, toute formation suivie en France et à l'étranger, dans le privé, dans le public, quelles qu'en aient été les modalités et la durée produit des acquis mobilisables pour la validation. L'étude de la demande et la proposition de la décision sont faites par le jury du diplôme ou une émanation présidée par un enseignant-chercheur, sur dossier et entretien avec le candidat. La validation est définitive mais reste partielle si l'établissement n'est plus accrédité à délivrer le diplôme. La démarche se fait auprès de la composante. Le demandeur paie les droits d'inscription au diplôme mais la demande est gratuite. L'inscription se fait sous le régime de la formation initiale et avec un statut d'étudiant.

Dans le cas de la VAE, une durée minimale d'activité (un an exercée de façon continue ou discontinue) est nécessaire. Pour un même diplôme, une seule demande par année civile et par établissement est possible. Pour des diplômes différents, seulement trois demandes par année civile sont possibles.

Les acquis mobilisables pour la validation sont : expériences professionnelles et acquis personnels (dont études). L'étude de la demande et la proposition de la décision est faite par le jury du diplôme ou une émanation présidée par un enseignant-chercheur, sur dossier et entretien avec le candidat. La validation est définitive mais reste partielle si l'établissement n'est plus accrédité à délivrer le diplôme.

La démarche est faite auprès du Service de Formation Continue & Alternance. Le demandeur paie les droits d'inscription au diplôme ainsi que des frais de suivi de VAE par le Service de Formation Continue & Alternance. L'inscription se fait sous le régime de la formation continue et avec un statut VAE.

Les coordonnées de ce service sont :

Service de Formation Continue & Alternance (SEFOC'AL)

Maison Des Étudiants (MDE)
36 A Avenue de l'Observatoire
25030 BESANCON CEDEX

<http://formation-continue.univ-fcomte.fr>

Courriel : sefocal@univ-fcomte.fr

Accueil : 03 81 66 61 21

3.6 Auditeurs (libres)

Application du 8° du IV de l'article L.712-3 et des articles L.811-1 et L.719-4 du code de l'éducation, le statut d'auditeur à l'université de Franche-Comté est défini ainsi :

Le statut d'auditeur permet de suivre des enseignements, organisé en présentiel et à distance, et de bénéficier des supports de cours mais pas de se présenter aux examens. Toutes les formations et toutes les unités d'enseignement ne sont pas ouvertes aux auditeurs : les composantes de l' **UFC** sont compétentes pour décider celles qu'elles leur rendent accessibles. Pour participer aux scrutins, l'auditeur régulièrement inscrit, doit faire une demande d'inscription sur les listes électorales.

Une seule inscription en tant qu'auditeur (libre) peut être prise par année universitaire. L'autorisation d'inscription sous statut d'auditeur est prononcée, pour le président et par délégation, par le directeur de la composante dans laquelle l'auditeur demande à suivre des enseignements.

L'inscription administrative ouvre droit à une inscription pédagogique (au moyen d'une fiche) permettant de suivre au maximum 4 unités d'enseignement au sein d'une seule et même composante. L'auditeur libre peut suivre les enseignements des cours magistraux et de certains travaux dirigés, selon accord de la composante. Dès lors que la composante a procédé à l'inscription pédagogique de l'auditeur, lui sont octroyés l'accès, en salle et en ligne, aux cours, supports de cours et ressources documentaires. Un auditeur ne peut être autorisé à suivre les travaux pratiques, ainsi que les **UE** composées en totalité ou en partie de projets ou stages. Il n'est pas assuré pour ces catégories d'enseignement.

Les auditeurs ne sont pas assujettis à la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC).

Le montant des droits d'inscription afférent à l'inscription administrative est fixé à 100 euros.

Au **SUP-FC**, l'auditeur s'acquitte, en plus des droits d'inscription, du montant des droits pédagogiques.

Aucune demande de remboursement des droits (y compris les droits pédagogiques au SUP-FC) n'est autorisée pour les auditeurs (libres).

→ Frais d'accès aux cours pour une inscription non diplômante :

- Version électronique : 11,80 € par crédit **ECTS**
- Version électronique et cours papier (seulement pour les filières le proposant) : 12,90 € par crédit ECTS

→ Frais d'envoi de documents administratifs et correspondances :

- France métropolitaine : 10 €
- Europe ou DOM-TOM : 20 €
- Reste du monde : 35 €

→ Frais d'envoi des supports de cours papier :

- France métropolitaine : 15 €
- Europe + DOM-TOM : 30 €
- Reste du monde : 50 €

3.7 Transfert universitaire

Le transfert correspond à la situation d'un étudiant régulièrement inscrit dans une année de diplôme dans un établissement qu'il désire quitter et qui demande à s'inscrire dans la même année de diplôme dans un établissement dans lequel il désire poursuivre ses études. Le transfert peut avoir lieu tant au premier semestre qu'à la fin de celui-ci et après (soit au second semestre). La régularité du transfert répond aux conditions de l'article D612-8 du code de l'éducation.

L'inscription ne peut être autorisée que lorsque les deux chefs d'établissement ont donné leur accord. Le chef de l'établissement de départ transmet le dossier (édition du dossier étudiant Apogée) de l'intéressé au chef de l'établissement d'accueil. La scolarité déjà accomplie est prise en considération dans les conditions déterminées par l'établissement d'accueil.

3.8 Annulation inscription

En application des articles 18 et 19 de l'arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur, les critères généraux ont été définis par le conseil d'administration de l'université de Franche-Comté lors de la séance du 08 octobre 2019. Le remboursement des droits d'inscription administrative s'opère selon les cas suivants :

3.8.1 Droits d'inscriptions acquittés par les usagers qui préparent des diplômes nationaux

La demande doit être formulée par écrit avec accusé de réception et parvenir à l'établissement avant le début de l'année universitaire, c'est-à-dire au plus tard le premier jour de la formation ou de la réunion de rentrée le cas échéant. Le remboursement est de droit. Une somme de 23 € reste acquise à l'établissement au titre des actes de gestion nécessaires à l'inscription. Après le début de l'année universitaire, il ne sera effectué aucun remboursement.

3.8.2 Étudiants boursiers ayant acquitté les droits d'inscription

La demande de remboursement intégral des droits d'inscription acquittés par un étudiant ayant obtenu le statut de boursier de manière tardive est de droit. Aucun frais pour actes de gestion ne peut être retenu sur ce remboursement.

3.8.3 Étudiants exonérés sur demande et sur situation personnelle

Le remboursement des droits d'inscription de tous les usagers ayant obtenu une exonération sur demande et sur situation personnelle ne pourra intervenir qu'après communication de la décision prise par le président dans le cadre d'une procédure centralisée.

4 - ORGANISATION DES EXAMENS

Pour pouvoir participer aux examens, chaque étudiant doit s'inscrire préalablement depuis l' [ENT](http://ent.univ-fcomte.fr) (<http://ent.univ-fcomte.fr>) dans l'onglet [CTU](#), rubrique Inscription aux examens.

L'inscription aux examens est ouverte environ 6 semaines avant les examens, pendant une dizaine de jours (voir le calendrier dans la partie calendrier général). Les étudiants sont prévenus de l'ouverture de l'inscription aux examens par **courriel sur leur boîte universitaire**.

En cas d'absence à une épreuve, vous devez transmettre un justificatif dans les trois jours ouvrés (de lundi à vendredi) suivant le déroulement de l'épreuve. Sinon, vous serez considéré comme « défaillant ».

La modalité officielle pour les examens est le présentiel sur le site de Besançon. Dans la mesure du possible, nous proposons de passer les examens dans un centre à l'étranger ou en France d'outre-mer, dans un campus connecté ou en télé-examens.

4.1 Examens à Besançon

- Les examens ont lieu à Besançon. Tous les renseignements utiles (instructions, listes d'hébergement, plans, formulaires, ...) sont accessibles sur le site internet du SUP-FC.
- Les convocations sont envoyées en temps utile à l'adresse courriel fournie par l'université.

Les étudiants domiciliés en France ou dans les pays proches, devront obligatoirement se présenter à Besançon pour les examens.

4.2 Examens dans un centre à l'étranger ou en France d'outre-mer

Sous certaines conditions, il peut être envisagé d'ouvrir un centre d'examen à l'étranger (sauf pays indiqués dans la note aux étudiants résidant à l'étranger) pour les étudiants se trouvant dans l'impossibilité absolue de venir en France.

Une liste des centres avec lesquels le SUP-FC a déjà travaillé est indiquée sur le site internet : <https://sup-fc.univ-fcomte.fr>

En cas de doute sur un pays, il est nécessaire de contacter la scolarité du SUP-FC. Des contraintes très strictes s'appliquent cependant à cette opération qui doit se faire sous la responsabilité de la représentation française dans le pays où se trouve le centre d'examen : l'étudiant doit, **avant sa demande d'inscription**, vérifier les centres ouverts sur le site web du SUP-FC. En l'absence de centre, il doit ensuite se mettre en rapport avec la scolarité du SUP-FC et ensuite devra contacter la représentation (ambassade, consulat, institut français...) pour solliciter son accord. Nous rappelons que le centre s'engage sur l'application stricte des conditions d'examens (durée, documents autorisés, surveillance, etc), avec communication des nom et qualité de la personne chargée de la supervision des épreuves et engagement de surveillance des candidats composant localement. Cet accord vaut engagement de respect des conditions de déroulement des épreuves. **La simultanéité parfaite avec l'heure de Besançon pour le début et la fin des épreuves impose que le décalage horaire soit pris en compte**, car il est impossible de faire composer un étudiant à une heure qui permettrait de quitter la salle d'examen avant que les étudiants aient commencé à composer à Besançon (ou inversement), et il est exclu de proposer des sujets spécifiques. De plus, le centre s'engage à expédier par colis express (transporteur international missionné par nos services) les copies au SUP-FC, une fois la session

d'examens terminée . Il est obligatoire de joindre la demande d'ouverture du centre d'écrit, hors France métropolitaine, au dossier d'inscription **pour validation**. L'inscription ne pourra s'effectuer **sans l'accord explicite du SUP-FC**, et à la condition que l'étudiant réside toute l'année à l'étranger.

Un montant forfaitaire, non remboursable, de 95€ sera réclamé pour chaque période d'examen aux étudiants souhaitant composer à l'étranger ; ce montant devra être joint au moment de l'inscription. Le paiement conditionne l'envoi des sujets à l'institution ayant accepté d'organiser l'examen. À défaut, le SUP-FC n'adressera aucun sujet ou matériel d'examen au centre d'examens. Le SUP-FC notifiera l'organisme à chaque session, avec rappel des modalités (copie à l'étudiant concerné) en janvier, mai et août (en fonction du diplôme). L'envoi est fait par courrier express international au centre d'examens des sujets et du matériel d'examen.

Les frais occasionnés localement pour l'organisation des épreuves seront totalement à la charge de l'étudiant (frais pouvant concerner les locaux, les surveillances, etc.).

L'étudiant qui ne s'inscrit pas aux examens ou qui ne se présente pas aux épreuves doit avertir au préalable le service de scolarité du SUP-FC et le centre d'examen concerné. Dans le cas contraire, il ne pourra plus se représenter dans ce centre d'examens aux autres sessions et devra venir composer à Besançon.

Important : la possibilité de composer à l'étranger ne sera pas systématiquement proposée comme pour les pays frontaliers : la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg, le nord de l'Espagne, le nord de l'Italie, l'ouest de l'Allemagne, la Suisse...

D'une façon générale, il ne sera pas ouvert plusieurs centres d'examens dans un même pays.

4.3 Examens en Campus connecté

Sous certaines conditions, il peut être envisagé d'ouvrir un centre d'examen en campus connecté pour les étudiants se trouvant dans l'impossibilité absolue de venir à Besançon.

Une liste des centres avec lesquels le SUP-FC a déjà travaillé est indiquée sur le site internet : <https://sup-fc.univ-fcomte.fr>

Un montant forfaitaire, non remboursable, de 95€ sera réclamé pour chaque période d'examen aux étudiants souhaitant composer en campus connecté ; ce montant devra être joint au moment de l'inscription. Ce paiement conditionne l'envoi des sujets à l'institution ayant accepté d'organiser l'examen. À défaut, le SUP-FC n'adressera aucun sujet ou matériel d'examen au centre d'examens. Le SUP-FC notifiera l'organisme à chaque session, avec rappel des modalités (copie à l'étudiant concerné) en janvier, mai et août (en fonction du diplôme). L'envoi est fait par courrier express au centre d'examens des sujets et du matériel d'examen.

L'étudiant qui ne s'inscrit pas aux examens ou qui ne se présente pas aux épreuves doit avertir au préalable le service de scolarité du SUP-FC et le centre d'examen concerné. Dans le cas contraire, il ne pourra plus se représenter dans ce centre d'examens aux autres sessions et devra venir composer à Besançon.

4.4 Télé-examens

Une quatrième modalité nécessitant un équipement spécifique est proposée pour les examens. Elle est basée sur un principe de télésurveillance et elle est assurée par une entreprise extérieure. Elle vous permet de composer vos contrôles terminaux de chez vous. Avant toute chose, il est important de vérifier que vous êtes éligible à cette modalité. Pour être éligible, vous devez posséder un ordinateur équipé d'une webcam, d'un navigateur internet récent, une connexion avec un débit suffisant et pouvoir s'isoler pendant les épreuves. Le débit minimum pour envisager cette modalité doit être de 0,5 Mo/s en upload et 3 Mo/s en download. Pour mesurer votre débit vous pouvez utiliser les sites <https://www.speedtest.net> ou <https://www.testdebit.fr>. Une fois ces premières vérifications effectuées, vous pouvez informer la scolarité de votre souhait d'utiliser le télé-examen. Vous pouvez faire cela dès votre inscription ou au plus tard 2 mois avant les examens. Une information rappelant le calendrier et les modalités, vous sera envoyée sur votre boîte mail universitaire avant chaque session d'examen.

Pour chaque nouvelle année universitaire, lorsque vous passez pour la première fois dans la modalité en télé-examen (par exemple en janvier), vous devez régler la somme de 45€. Celle-ci vous permet d'accéder au test de prise en main avec l'application de l'entreprise managExam. En cas de réussite, vous serez donc éligible à cette modalité. Il faut alors vous inscrire aux examens sur l'application dédiée <https://examens-sup-fc.univ-fcomte.fr>. Une fois votre inscription réalisée, vous pourrez régler le complément qui est de 50€ plus 5€ pour chacune des heures d'examens auxquelles vous vous êtes inscrits. En cas d'échec ou de non présentation au test de prise en main, la somme de 45€ ne sera pas remboursée et vous devez utiliser une autre modalité pour vos examens.

Lors des sessions suivantes d'examens (par exemple en mai et/ou en août), vous réglerez à l'issue de votre inscription aux examens la somme de 95€ plus 5€ pour chacune des heures d'examens auxquelles vous vous êtes inscrits.

Dans tous les cas, il n'y aura pas de remboursement si vous ne vous présentez pas ou en cas de problème technique durant les examens en télé-surveillance.

5 - RÈGLES GÉNÉRALES DES M3C

5.1 Organisation des cursus

Chaque diplôme (licence ou master) proposé se décompose en plusieurs années universitaires, chaque année étant elle-même composée de deux semestres universitaires. Chaque semestre universitaire représente 30 crédits ECTS (European Credit Transfer System). La licence est obtenue dès lors que l'étudiant a capitalisé 180 ECTS (soit 6 semestres) dans un parcours validé par la commission pédagogique de la licence en question. Le master est obtenu dès lors que l'étudiant a capitalisé 120 ECTS (soit 4 semestres) dans un parcours validé par la commission pédagogique du master en question.

Chacune des années de licence et de master peut être préparée en *Demi-vitesse* (sauf exception) qui est un rythme d'étude adapté aux personnes ne pouvant pas suivre leurs études à plein temps comme les salariés, mais cela est ouvert à tous (hors boursiers). Ce rythme permet de répartir globalement les enseignements sur l'année universitaire en réorganisant les semestres administratifs en période. En temps normal un étudiant suit le semestre 1 (ou 3, 5, 7 ou 9) sur la période d'octobre à janvier (« période 1 ») et le semestre 2 (ou 4, 6, 8 ou 10) sur la période de février à mai (« période 2 »), soit une année de diplôme sur une année universitaire.

Dans le cas de la demi-vitesse, l'étudiant suit une demi-année de diplôme (soit un semestre de diplôme) sur une année universitaire complète soit d'octobre à mai (et pas seulement sur la période d'octobre à janvier). Il suivra le deuxième semestre l'année universitaire suivante d'octobre à mai. En validant un semestre complet par an, l'étudiant peut bénéficier de la compensation par semestre quand elle est possible. Si le semestre n'est pas complètement validé, l'étudiant peut s'inscrire au semestre suivant en plus des modules non validés (sauf lors du passage de la L3 au M1, ou du M1 au M2).

Pour le régime normal d'étude (ou vitesse normale), les cours se déroulent sur 2 semestres dans chacune des périodes (octobre à janvier et février à mai). Pour visualiser cela, il convient de se reporter aux tableaux en début de présentation de diplôme.

Les étudiants ne pourront pas modifier leur inscription en cours d'année.

Vous pouvez retrouver une présentation de la demi-vitesse sous forme d'une animation vidéo sur le site internet du SUP-FC dans la rubrique accueil *CTU* à l'adresse suivante :

<https://sup-fc.univ-fcomte.fr/ctu>

5.2 Notation

Notes éliminatoires et notes planchers, aucune note n'est éliminatoire, sous réserve des exceptions prévues par les textes suivants :

- en master, voir la section relative aux « règles de compensation » ;
- en licence, par les tableaux fixant les *M3C* du diplôme qui peuvent définir une note minimum à partir de laquelle s'applique la compensation entre *UE*.

Report des notes de la première à la deuxième session :

- en deuxième session, une prise en compte partielle du contrôle continu de première session peut être prévue comme indiqué dans la partie spécifique à chaque diplôme. Elle peut porter sur la totalité des épreuves ou seulement sur une partie d'entre elles ;
- si un usager est défaillant à une évaluation de contrôle continu de première session, qui est prise en compte dans la note de la deuxième session, la note reportée est égale à zéro (ou

neutralisée).

Les tableaux spécifiques à chaque diplôme mentionnent les situations de prise en compte du contrôle continu à la deuxième session.

Lorsque la moyenne pondérée des notes obtenues à un élément constitutif d'une unité d'enseignement non validée est égale ou supérieure à 10/20, les notes de cet élément sont reportées de la première à la deuxième session.

Renonciation à une note ou un résultat, aucune renonciation n'est possible.

Les usagers ne doivent repasser que les épreuves non validées situées dans des éléments constitutifs non capitalisés, des unités d'enseignement non capitalisées, des semestres ou étapes (années) non acquis.

Conservation des notes, lorsqu'ils n'ont pas obtenu leur diplôme, les usagers peuvent conserver, pour un an à leur demande, le bénéfice des unités d'enseignement non acquises. Dans le cas particulier du master, la demande ne peut concerner que les notes égales ou supérieures à 8 sur 20. Cette demande doit être faite lors de la réinscription dans le diplôme l'année suivante.

5.3 Deuxième session

Après application des règles de validation, de compensation et de report, les usagers ajournés en première session au diplôme, à l'étape (année), au semestre, ou à l'unité d'enseignement, doivent repasser toutes les épreuves proposées en deuxième session dans lesquelles ils n'ont pas obtenu la moyenne.

Cette disposition s'applique aussi bien en cas de résultats insuffisants qu'en cas d'absence à tout ou partie des épreuves de première session.

Les usagers qui ne se présentent pas aux épreuves de deuxième session se voient appliquer les règles relatives à l'absence aux examens.

Par principe, les notes et résultats de la deuxième session annulent et remplacent ceux de la première session. Cependant, par dérogation à ce principe, les tableaux des **M3C** peuvent préciser que la note et le résultat pris en compte correspondront au meilleur résultat entre la première et la deuxième session.

5.4 Capitalisation des UE et ECUE

Les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'utilisateur y a obtenu la moyenne. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens qui lui sont affectés.

De même, sont capitalisables, dans les licences en six semestres et en master, les éléments constitutifs des unités d'enseignement dont la valeur en crédits européens est également fixée.

Les unités d'enseignement et éléments constitutifs dans lesquels l'utilisateur n'a pas obtenu la moyenne gardent un résultat négatif et ne peuvent pas être capitalisés, même si l'utilisateur a validé son semestre ou son année par compensation sur la base de la moyenne générale des unités d'enseignement.

En cas de redoublement ou de modification de l'offre de formation, les **UE** acquises au titre d'une année universitaire antérieure et ne figurant plus au programme du diplôme font l'objet de mesures transitoires. Les mesures transitoires préservent le nombre de crédits européens acquis par l'utilisateur.

5.5 Mode de validation du diplôme

L'étudiant peut obtenir son diplôme (DEUG - licence - maîtrise - master), soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive du parcours correspondant, soit par application des modalités de compensation, soit par [VAE](#). Le diplôme intermédiaire du DEUG correspond à la première et à la deuxième année de la licence ; le diplôme intermédiaire de maîtrise correspond à la première année du master.

La validation d'un diplôme confère la totalité des crédits européens prévue pour le diplôme, quel que soit son mode d'obtention.

5.6 Règles de compensation

Pour la licence

Toutes les licences conservent la compensation semestrielle entre les UE sous réserve de notes planchers (note minimum à partir de laquelle la compensation s'applique) dont les valeurs sont précisées par UE dans les tableaux de M3C par diplôme. La mise en œuvre de la compensation annuelle entre les deux semestres d'une année est possible. Elle est précisée dans le tableau par diplôme.

Pour l'étudiant dont la moyenne annuelle est supérieure ou égale à 10/20 et qui aurait une seule note d'UE inférieure à la note minimale définie dans le tableau des M3C, le jury a la possibilité de lever cette note éliminatoire sans modifier la valeur de ses notes (admis par jury).

Pour le master

Il existe une compensation semestrielle (entre les UE) et annuelle (entre les semestres 7 et 8, 9 et 10), **sauf lorsque la moyenne obtenue à au moins une UE est inférieure à 8/20.**

La compensation par année ne s'exerce pas lorsque l'un des deux semestres est constitué exclusivement d'unités de stages, mémoires ou projets tutorés.

Pour l'étudiant dont la moyenne annuelle est supérieure ou égale à 10/20 et qui aurait une seule note d'UE inférieure à 8/20, le jury a la possibilité de lever cette note éliminatoire sans modifier la valeur de ses notes (admis par jury).

Les compensations semestrielles et annuelles s'exercent dans un premier temps sur les résultats de la première session puis sur ceux de la deuxième session lorsque celle-ci a lieu.

5.7 Poursuite d'études avec un semestre de retard

Dans le cadre du certificat de capacité en droit :

- La poursuite d'études en deuxième année avec un semestre de retard n'est pas possible.

Dans le cadre du cursus des licences en six semestres :

- la poursuite des études en L2 est laissée à l'appréciation du jury, dès lors que l'utilisateur à qui il manquerait un des deux semestres de la L1, a validé au minimum 12 ECTS dans le semestre manquant ;
- la poursuite des études en L3 est laissée à l'appréciation du jury, dès lors que l'utilisateur à qui il manquerait un des deux semestres de la L2, a validé au minimum 12 ECTS dans le semestre manquant ;
- la poursuite des études en L3 n'est pas autorisée pour un usager qui aurait obtenu sa L2 mais à qui il manquerait toujours un des deux semestres de la L1.

Dans le cadre du cursus master en quatre semestres :

- la poursuite des études dans le deuxième semestre est de droit pour tout usager n'ayant pas validé le premier semestre ;
- la poursuite des études dans le quatrième semestre est de droit pour tout usager n'ayant pas validé le troisième semestre ;
- en revanche, le passage dans le troisième semestre du master implique l'obtention préalable des deux premiers semestres sous réserve qu'il n'y ait pas de sélection à l'entrée du master 2ème année.

5.8 Règles de redoublement

Le redoublement est de droit et sans limite dans les diplômes non sélectifs (licence et certificat de capacité en droit). Le redoublement n'est pas de droit dans les formations sélectives (master). A l'issue de la première année de diplôme de master, les usagers qui souhaitent redoubler doivent y être autorisés par l'autorité compétente. Pour la deuxième année de master, le redoublement peut être limité, afin de permettre l'accès effectif des étudiants ayant validé leur master première année. Les capacités d'accueil en master deuxième année sont celles définies à l'année N-1 en master première année.

5.9 Absence à une épreuve

Le contrôle continu consiste à évaluer l'étudiant par une ou plusieurs épreuves écrites et/ou orales et/ ou pratiques, qui sont organisées dans le cadre des périodes d'enseignement. Le contrôle terminal prend la forme, pour chaque session, d'une unique épreuve, commune à tous les étudiants, qui se déroule à l'issue des enseignements de la période concernée (première session en janvier puis en mai) et de l'année (seconde session en août).

Toutes les épreuves sont obligatoires : en cas d'absence à une **épreuve de contrôle terminal**, l'**EC / UE**, le semestre et l'année correspondants auront comme résultat « Défaillant ». Si l'absence est justifiée dans les 3 jours ouvrés, l'EC ou UE concerné se voit attribuer la note 0/20 sur demande écrite de l'étudiant, sinon il reste « Défaillant ». Si l'absence est injustifiée, l'usager est considéré comme étant « défaillant » pour la session correspondante. Un étudiant « défaillant » dans une EC ou UE ne peut donc pas prétendre à la validation de l'unité d'enseignement concernée par son absence. Dans ce cas, il ne peut pas non plus valider le semestre ou le diplôme par compensation au titre de la session concernée.

Toutes les épreuves sont obligatoires : en cas d'absence à une **épreuve de contrôle continu**, si l'absence est injustifiée, l'usager sera considéré soit comme étant « défaillant » à l'UE et au semestre sauf décision plus favorable. Si l'absence est justifiée dans les 3 jours ouvrés, l'étudiant pourra se voir appliquer la note de zéro, soit voir son épreuve neutralisée, soit se voir proposer une épreuve de remplacement.

Coefficients, dispenses et VES : Les coefficients des UE et EC dans le calcul des résultats sont donnés par les ECTS attachés à ces UE et EC. **Toute UE et tout EC obtenus par dispense se voient attribuer le coefficient 0 pour le calcul des résultats. Toute UE et tout EC obtenus par VES se voient attribuer la note fictive de 10/20 pour le calcul des résultats. Cette validation d'acquis est définitive.**

5.10 Mention

Chaque année de diplôme validée est sanctionnée par une mention qui dépend de la moyenne obtenue sur l'année du diplôme considéré. La mention est établie suivant l'intervalle dans lequel est cette note. Les bornes de l'intervalle sont définies par les valeurs min et max du tableau suivant :

Mention	Min (inclus)	Max (exclus)
Passable	10	12
Assez bien	12	14
Bien	14	16
Très bien	16	

La mention au diplôme (licence et master) est donnée par la moyenne des deux derniers semestres du diplôme.

5.11 Poursuite des études

Pour la licence :

- La poursuite d'étude en L2 (respectivement en L3) est de droit pour l'étudiant ayant validé la L1 (respectivement la L2) du même diplôme.
- La poursuite des études en L2 est laissée à l'appréciation du jury, dès lors que l'étudiant à qui il manquerait un des deux semestres de la L1, et qu'il a validé au minimum 12 **ECTS** dans le semestre manquant.
- La poursuite des études en L3 est laissée à l'appréciation du jury, dès lors que l'étudiant à qui il manquerait un des deux semestres de la L2, et qu'il a validé au minimum 12 ECTS dans le semestre manquant. La poursuite des études en L3 n'est pas autorisée pour un étudiant qui aurait obtenu sa L2 mais à qui il manquerait toujours un des deux semestres de la L1.
- En licence, un étudiant poursuivant son cursus avec un semestre non validé veillera, dans son choix des éléments pédagogiques auxquels il s'inscrit, à tenir compte des dates d'examen, car les épreuves des années L1, L2 et L3 se déroulent sur la même période.

Pour le master, l'accès au M2 n'est possible que si le M1 du même diplôme est validé selon les modalités d'admission.

6 - MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE - STAGE

Concernant les stages, vous devez prendre contact, le plus tôt possible, avec le responsable des stages, pour discuter de ces différentes modalités et faire valider votre sujet. Vous trouverez dans la partie spécifique les détails concernant le module stage lorsqu'il est présent dans votre formation.

Pour les salariés, des modalités spécifiques peuvent être appliquées afin que ces étudiants particuliers puissent poursuivre normalement leur activité professionnelle durant la durée du stage, et ainsi conserver pleinement leur statut de salarié. Il s'agit traditionnellement d'identifier des missions, menées par l'étudiant dans son contexte professionnel (ou pas nécessairement) en lien avec la formation, qui serviront comme support au travail attendu dans le cadre de cette unité d'enseignement. Le document administratif qui formalise cela est appelé un engagement pédagogique.

Pour toute demande de renseignements complémentaires, vous pouvez contacter votre scolarité.

7 - CERTIFICATIONS

7.1 PIX

7.1.1 Généralités

PIX est un certificat que les étudiants peuvent passer de manière volontaire. Son objectif est d'accompagner l'élévation du niveau général de connaissances et de compétences numériques et ainsi de préparer la transformation digitale de l'ensemble de notre société et de notre économie.

Depuis 2018, PIX remplace le Brevet informatique et internet (B2i) et à la Certification informatique et internet (C2i). PIX permet d'obtenir un profil de compétences associé à un score global sur 1 024 pix. En conformité avec le cadre de référence européen DIGCOMP, PIX évalue les compétences numériques sur 8 niveaux et 5 grands domaines :

1. Informations et données.
2. Communication et collaboration.
3. Création de contenu.
4. Protection et sécurité.
5. Environnement numérique.

Il s'adresse en premier lieu aux étudiants, lycéens et collégiens mais l'objectif est bien de s'adresser également aux professionnels de tous secteurs et à l'ensemble des citoyens.

7.1.2 Objectifs principaux

Développer ses compétences numériques

Les apports de PIX au développement des compétences de chacun sont doubles :

1. PIX permet d'apprendre en se testant. Une part importante des épreuves PIX sont conçues sous la forme de défis à relever au cours desquels on développe ses compétences ;
2. en s'appuyant sur les résultats des épreuves, PIX offre également des recommandations ciblées de formation.

Pour témoigner des progrès de manière continue et stimulante, les utilisateurs disposent d'un compte personnel sécurisé qui leur permet de faire valoir leurs nouveaux acquis à leur rythme et tout au long de la vie.

Obtenir le PIX pour valoriser ses compétences numériques, le PIX est, nationalement, l'évaluation et la certification des compétences numériques. Les épreuves de préparation comme la certification évalueront les connaissances mais également les savoir-faire et la capacité à identifier les enjeux du numérique. Des modalités innovantes d'évaluation sont proposées, dépassant le cadre habituel des QCM et privilégiant la mesure in vivo de compétences à partir d'activités réalisées dans leur environnement numérique réel : interactions, manipulations de fichiers, résolutions de problèmes, productions créatives, évaluations par les pairs, etc.

Capitalisation, votre score PIX est capitalisé et vous pourrez faire évoluer votre niveau au fur et à mesure des années.

Épreuves, l'épreuve de certification se déroulera en mai sur le site de Besançon. Les épreuves évalueront les connaissances mais également les savoir-faire et la capacité à identifier les enjeux du numérique.

Site officiel du PIX : <https://pix.fr/>

Attention, PIX est une certification indépendante de votre diplôme qui constitue en une opportunité qui vous est offerte par notre université. Dans chaque filière, pour vous préparer au PIX, il vous est possible de suivre l'unité optionnelle «Préparation au PIX».

7.2 TOEIC

Ce module vous propose un parcours individualisé pour préparer et passer la certification du [TOEIC](#).

Après un test de positionnement, vous aurez accès à un programme adapté à votre niveau. Vous serez accompagné par un enseignant-tuteur qui vous conseillera afin de vous préparer au mieux à la certification. A l'issue de ce module de préparation, vous pourrez choisir de passer la certification sur le site de l'université de Franche-Comté dans un panel de différentes dates (en lien avec la période des examens du [SUP-FC](#)) afin d'obtenir le TOEIC officiel.

8 - COMMUNICATION ET PLATEFORMES

8.1 Accès aux ressources électroniques

8.1.1 Activation compte universitaire SESAME

Pour accéder aux ressources électroniques, vous devez avoir activé votre compte universitaire SESAME: http://accres.univ-fcomte.fr/etudiants/demActiverMail_etu.php

Etape 1 : Ecran d'authentification

- Rentrez votre INE en minuscules. Vous pouvez le retrouver sur votre contrat pédagogique.
- Rentrez votre date de naissance
- Cochez la case « J'ai pris connaissance »
- Téléchargez la charte informatique
- Recopiez le code de sécurité
- Cliquez sur « S'identifier » pour valider

Etape 2 : Ecran de saisie du mot de passe

Cet écran va vous donner votre identifiant/login. Notez-le bien car il sera utile pour vous authentifier sur l'ensemble des sites de l'université.

- Saisissez vos questions réponses de récupération de mot de passe
- Respectez bien les contraintes de création de votre mot de passe
- Validez

Etape 3 : Ecran de fin

Notez bien votre identifiant/login ainsi que votre adresse mail universitaire , et pensez bien à mémoriser votre mot de passe

Votre compte est maintenant initialisé et votre boîte mail universitaire est maintenant opérationnelle.

A noter : veuillez patienter 24h après votre inscription pédagogique avant d'accéder à votre compte Sésame

8.1.2 Accès aux cours

Vous pourrez accéder à vos cours et à votre boîte mail universitaire, via l'Espace Numérique de Travail (ENT) ou directement :

- pour la messagerie : <https://mail-edu.univ-fcomte.fr>
- pour la plateforme de cours (moodle) : <https://moodle.univ-fcomte.fr>

8.2 Production des étudiants

8.2.1 Les productions des étudiants

Lors de vos productions écrites et orales, nous vous rappelons que vous devez respecter la propriété intellectuelle.

8.2.2 Plagiat

La loi française et l'université considèrent le plagiat comme une faute grave, qui est sanctionnée par la loi. Le plagiat est le fait de copier, tout ou partie du travail d'autrui, sans en citer l'origine et les références, afin de le faire passer pour sien.

8.2.3 Citations et reproductions d'œuvres

Il est permis de citer le texte d'un auteur, sans son autorisation, dans le cadre du « Droit de courte citation ». Cette permission est cependant conditionnée à un certain nombre de contraintes définies dans l'article L122-5, 3° du Code de la Propriété Intellectuelle : « Lorsque l'œuvre a été divulguée, l'auteur ne peut interdire [...] Sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source, les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées. »

En outre, conformément à la loi du 1er août 2006, relative aux droits d'auteurs et aux droits voisins dans la société de l'information (dite Loi DADSVI), la reproduction et la représentation d'extraits d'œuvres sont permises à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche. Cette exception pédagogique s'applique sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source de l'œuvre à laquelle ils appartiennent.

De plus, l'université ne pourra être tenue responsable de la représentation illégale de documents tiers par l'auteur.

8.3 Communication avec la scolarité

Lorsque vous vous adressez à la scolarité ou à un de vos enseignants, vous devez le faire avec l'adresse mail fournie par l'Université : prenom.nom@edu.univ-fcomte.fr exclusivement. Il ne sera pas apporté de réponse aux mails envoyés à l'aide d'une adresse personnelle.

Dans l'objet du mail, vous devez faire figurer : le nom du parcours suivi ainsi que l'année (exemple : Sciences pour l'ingénieur – L3) puis le sujet de votre demande. La courtoisie et la politesse sont de rigueur pour tout échange. **Avant de poser une question, relire le guide des études.**

8.4 Plateforme moodle

Les cours sont consultables de deux façons :

- **en version électronique** : l'accès est possible à partir du 9 octobre 2023 (correspondant au début des cours), sous réserve d'avoir finalisé l'ensemble de son inscription (administrative et pédagogique) sur la plateforme moodle : <https://moodle.univ-fcomte.fr>;
- **en version papier** : sous réserve que l'option ait été choisie et que le diplôme préparé propose cette option.

Nous attirons votre attention sur le fait que de nombreux documents de cours ne sont accessibles qu'en version électronique et ne sont pas diffusés en version papier. Merci de vérifier cela dans la partie spécifique à votre diplôme dans le guide ou lors de votre inscription pédagogique.

L'envoi des cours s'effectue généralement dès la finalisation de votre inscription afin de vous permettre de commencer à vous familiariser avec les questions au programme. Les colis étant particulièrement volumineux, il est donc conseillé de prendre toutes les dispositions adéquates pour les recevoir dans de bonnes conditions.

Nous vous proposons, dans la partie spécifique du guide, une brève présentation de chaque unité d'enseignement, accompagnée dans certains cas de références bibliographiques. Il vous est vivement conseillé de consulter certains des ouvrages proposés avant même l'envoi des cours.

Les contenus d'enseignement fournis aux étudiants dans le cadre de leur formation restent la propriété des enseignants. Ils ne doivent, sous aucune forme, être réutilisés à des fins autres que la formation. En particulier, la publication ou la diffusion sur Internet des documents fournis est formellement interdite (Articles L122-4, L335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle).

La plateforme Moodle sert aux échanges avec les autres étudiants et les enseignants. Chaque forum associé aux espaces doit être utilisé à bon escient.

- L'espace CTU-GENERAL concerne les étudiants de l'ensemble des filières du SUP-FC. Dans chacun de ces espaces, le Forum des étudiants vous permet de communiquer avec les autres étudiants, il ne permet pas de contacter les enseignants. Le Forum des nouvelles permet à l'administration de diffuser des informations générales.
- L'espace diplôme concerne votre filière.
- L'espace de cours qui concerne chaque module d'enseignement doit être privilégié pour les questions pédagogiques.

Pour tout échange d'informations concernant un **cours précis**, soit avec l'enseignant, soit avec les autres étudiants, vous disposez dans l'espace-cours concerné d'un **forum d'échanges**. Vous pouvez également écrire à l'enseignant à l'aide d'un message personnel mais l'utilisation de ce forum d'échanges est préférable. Le **forum annonces** permet à l'enseignant de vous fournir d'éventuelles indications.

La plateforme Moodle est l'outil qui vous permet d'accéder aux cours : l'ensemble des éléments qui vous permettront de travailler est disponible sur Moodle, dans l'espace-cours concerné.

Veillez bien à consulter toutes les rubriques sur l'espace Moodle car le document envoyé (sur demande) sous forme papier n'est qu'une partie des éléments disponibles : par exemple, les documents annexes, les TD, les sujets et les corrigés sont disponibles uniquement sur Moodle.

8.5 Les bibliothèques universitaires

A distance, bénéficiez des recherches documentaires plus simples et plus rapides. Sur le campus, vous aurez également accès aux Bibliothèques Universitaires (BU).

Ariane, l'outil de recherche des bibliothèques de l'Université de Franche-Comté, vous guide pour effectuer une recherche dans toutes les bibliothèques du réseau, sur tous types de documents, papier (livres, revues...), multimédia (DVD...) ou numériques (e-books, articles scientifiques, thèses...).

En quelques clics, vous pouvez accéder aux informations concernant le document que vous recherchez : sa disponibilité, sa bibliothèque, ou le lien d'accès vers le texte intégral.

Ariane vous permettra également d'élargir vos recherches aux bibliothèques de l'Université de Bourgogne (UB), de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM) et de l'Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques (ENSMM), membres de la COMUE Université Bourgogne Franche-Comté (UBFC).

Plus de renseignements : <https://scd.univ-fcomte.fr/>

8.6 En pratique

Vous souhaitez :

- activer votre compte universitaire sésame,
- trouver votre identifiant,
- accéder à vos cours,
- installer la suite Microsoft office 365,
- récupérer votre mot de passe,
- rediriger votre boîte mail universitaire vers votre boîte mail personnelle,
- numériser vos documents avec votre smartphone,
- ...

Rendez-vous sur le site internet du SUP-FC, rubrique "Je suis étudiant au SUP-FC - La scolarité ou FAQ".

Lien : <https://sup-fc.univ-fcomte.fr/ctu-reponses>

9 - CALENDRIER GÉNÉRAL

Certaines années de diplôme ont une organisation pour les examens qui peut différer de celle-ci. Nous vous invitons à consulter le calendrier détaillé des examens et les Modalités de Contrôle des Connaissances et Compétences (M3C).

DATE	
09-10-2023 au 14-01-2024	Début des cours de la première période
09-10-2023 au 02-06-2024	Cours DAEU
01-12-2023 au 11-12-2023	Inscription aux examens de la première période
22-01-2024 au 26-01-2024	Première session d'examens de la première période
29-01-2024 au 12-05-2024	Début des cours de la deuxième période
05-04-2024 au 15-04-2024	Inscription aux examens de la deuxième période
13-05-2024 au 18-05-2024	Première session d'examens de la deuxième période
10-06-2024 au 14-06-2024	Examens DAEU
21-06-2024 au 01-07-2024	Inscription aux examens de deuxième session
26-08-2024 au 30-08-2024	Deuxième session d'examens des deux périodes
31-08-2024	Fin des cours et des stages

Le DAEU et le master 2 FLE sont en session unique

10 - CONTACTS

SUP-FC / Université de Franche-Comté

Bâtiment Bachelier
Domaine de la Bouloie
25030 Besançon Cedex

03.81.66.58.70

Tous les jours ouvrés de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30 sauf jours fériés

sup-fc@univ-fcomte.fr

Contacts pour la filière

Responsables Pédagogiques

Karin MACKOWIAK (Responsable pédagogique)

Scolarité de la filière :

Clara GUIGNOT

Mail : ctu-histoire@univ-fcomte.fr

Téléphone : 03.81.66.58.72

VOUS RENDRE AU SUP-FC

VOUS VENEZ EN BUS

Les lignes de Bus Ginko

Ligne 3 : Centre Ville - Temis / Campus

Ligne 7 : Palente - Haut de chazal

VOUS VENEZ EN TRAIN

Vous devez descendre à la gare Besançon Viotte. Si vous arrivez à la gare de Besançon Franche-Comté TGV, vous devez prendre une navette train SNCF entre cette nouvelle gare et la gare du centre ville de Besançon (Viotte).

VOUS VENEZ EN VOITURE

Coordonnées GPS du bâtiment :

Lat : 47.247156517630884

Long : 5.984909534454346

Le plus rapide : Sortie 57 sur la N57, pour rejoindre le grand parking de l'université. Nous sommes référencés sur Google Maps à SUP-FC : Service Universitaire de Pédagogie pour les Formations et la Certification.



11 - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

11.1 Très important

1/ Il y a une différence entre « semestres » et « périodes pédagogiques ».

2/ Vous êtes invité, avant le début des cours en octobre, à initier, dès l'été, des travaux de préparation.

Vous êtes en effet invités à faire, dès l'été, des lectures relatives aux thèmes historiques qui sont abordés dans les cours (voir ci-après descriptifs des cours avec bibliographie). De la même façon, vous êtes invité à réacquérir les principes de base de la méthode de la dissertation et du commentaire de document en acquérant l'un des ouvrages ci-dessous (ou un équivalent) :

V. MILLIOT, Olivier WIEVIORKA, *Méthode pour le commentaire et la dissertation historiques*, Paris, Armand Colin, 2019

M. MONTOUSSÉ (dir.), *50 fiches de lecture en économie, sociologie, histoire et géographie économiques*, Paris, Bréal, 2018

P. SALY (dir.), *La dissertation en histoire*, Paris, Armand Colin, 2019

P. SALY, Fr. HINCKER, M-C L'HUILLIER et alii, *Le commentaire de documents en histoire*, Paris, Armand Colin, 2017

M.P. ARNAUD-LINDET, *Le commentaire historique des sources littéraires de l'histoire romaine*, Bruxelles, Safran, 2013

J.T. ONANA, *Commentaire et dissertation en histoire. Méthodologie et sujets corrigés*, Paris, L'Harmattan, 2010

V. FÉRÉ, *Réussir le commentaire de texte en histoire. Méthode et conseils, 24 exemples corrigés*, Paris, Ellipses, 2012

G. WALLERICK (dir.), *Le commentaire de document en histoire. Licence, Concours, CAPES*, Paris, Ellipses, 2018.

Une année de diplôme est composée de 10 UE, c'est-à-dire de 5 UE par semestre. Dans le cadre d'un semestre, quel qu'il soit, les enseignements sont cependant répartis en deux périodes pédagogiques. La « période 1 » regroupe les cours enseignés d'octobre à février. La « période pédagogique 2 » regroupe les cours enseignés de février à mai. Pour chaque année de diplôme, les cours de chaque semestre sont ainsi répartis entre ces deux périodes pédagogiques. Cela signifie qu'au SUP-FC le « semestre » est fictif au niveau calendaire : il sert uniquement de base de calcul de votre moyenne. Pour organiser vos travaux d'étudiants tout au long de l'année, vous devez donc vous baser sur les périodes pédagogiques, pas sur les semestres.

Prenons l'exemple de la Licence 1ère année, semestre 1 (voir dans les pages qui suivent tableau STRUCTURE DE LA LICENCE 1). Il y a 5 cours indexés dans le semestre 1. Trois d'entre eux sont enseignés en période pédagogique 1, d'octobre à janvier : « Initiation à l'histoire ancienne », « Initiation à l'histoire médiévale », « Histoire du droit ». Deux autres sont enseignés en période pédagogique 2 : « Culture générale et dynamiques de l'histoire » et « Méthodologie universitaire ».

Pourquoi ce système ? Il vous permet d'étaler sur le temps vos travaux d'étudiant. Au lieu de condenser les travaux des 5 cours entre octobre et janvier, vous pouvez les répartir tout au long de l'année : cela augmente vos chances de réussite pour valider le semestre 1. Car, au final, c'est l'appartenance des cours à un semestre qui servira de base de calcul à votre moyenne de semestre. Votre moyenne semestrielle correspondra en effet à la totalité des points que vous aurez accumulés dans les cours indexés dans le semestre 1 (mais répartis sur 2 périodes pédagogiques) : votre moyenne au semestre sera calculée sur la base des résultats obtenus dans : « Initiation à l'histoire ancienne » + « Initiation à l'histoire médiévale » + « Histoire du droit » + « Culture générale et dynamiques de l'histoire » + « Méthodologie universitaire ».

Pour le Master, c'est la même organisation. Il y a une petite spécificité au niveau de la 2e année de Master : en raison de la soutenance du mémoire de recherche, cette année de diplôme propose moins de cours (5 sur toute l'année et non 10). Vous aurez seulement 3 cours en « période pédagogique 1 » (« Histoire dans la cité-ancienne et médiévale », (« Perspectives actuelles de la recherche-ancienne et médiévale », « Introduction à la microéconomie ») et 2 cours en « période pédagogique 2 » (« Histoire dans la cité-moderne et contemporaine » et « Perspectives actuelles de la recherche-moderne et contemporaine »).

Le présent guide choisit de vous exposer les cours dans l'ordre des semestres mais vous devez bien consulter les tableaux de « STRUCTURE DE LA LICENCE 1/2/3 » et « STRUCTURE DU MASTER 1/2 » qui se trouvent au début des descriptifs des cours pour chaque année de diplôme (voir les pages qui suivent).

11.2 « Demi-vitesse »

Nous vous conseillons la demi-vitesse si vous avez une importante activité, professionnelle ou autre, à côté des études. La « pleine vitesse » est plus difficile, voire impossible à concilier parfois avec une activité professionnelle prenante : la pleine vitesse n'est donc à choisir que si vous êtes en mesure de dégager un temps important pour suivre un cursus à distance.

Le choix de votre rythme d'études (demi-vitesse ou pleine-vitesse) devra s'effectuer lors de l'inscription pédagogique, après votre candidature si celle-ci est acceptée.

11.3 Notre équipe d'enseignants-chercheurs en Histoire

Elle se compose de spécialistes dans les périodes de l'histoire ancienne, de l'histoire médiévale, de l'histoire moderne et de l'histoire contemporaine.

Pour consulter les spécialités et domaines de recherche des enseignants-chercheurs d'histoire ancienne, veuillez vous rendre sur le site de l'Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité (ISTA) : <https://ista.univ-fcomte.fr/> (puis cliquez sur l'onglet « ISTA » puis sur « L'équipe de l'ISTA » puis sur « Enseignants-chercheurs »).

Pour consulter les spécialités et domaines de recherche des enseignants-chercheurs d'histoire médiévale, d'histoire moderne et d'histoire contemporaine, veuillez vous rendre sur le site du Centre Lucien Febvre : <http://centre-lucien-febvre.univ-fcomte.fr> (cliquer sur « Membres du Centre Lucien Febvre » puis sur « Enseignants-chercheurs »).

11.4 Licence

La Licence correspond à ce qu'on nomme le premier cycle universitaire (L) et s'organise en 3 ans. Elle compte trois étapes : Licence 1, Licence 2, Licence 3, chacune étant organisée en deux semestres. Chaque semestre est composé de 5 Unités d'Enseignements (UE) souvent constituées d'EC (Eléments Constitutifs), c'est-à-dire de 2 cours complémentaires qui forment la totalité d'une UE.

Par exemple, en Licence 1/ Semestre 1, l'UE « Initiation à l'histoire ancienne » est composée de l'EC « Initiation à l'histoire ancienne 1 » et « Initiation à l'histoire ancienne 2 », c'est-à-dire de deux cours à travailler simultanément pour valider l'ensemble de l'UE.

Il y a les UE de « majeure » qui enseignent l'histoire.

Il y a les UE de « mineure ou discipline d'ouverture » comme le droit, l'économie, les langues...

Toutes les UE sont obligatoires sauf si vous avez obtenu une Validation d'Acquis (à hauteur de 10/20) lors de votre admission et sauf dans les UE à choix : il s'agit des UE de langues en Licence 2 et 3 (vous choisissez une seule langue parmi toutes celles proposées) ; de l'UE « Atelier personnel et professionnel

en histoire moderne ou contemporaine » en Licence 3 ; et de l'UE « Préprofessionnalisation 2 » en Licence 3 (vous choisissez soit le stage soit la « méthodologie du résumé » soit « l'Atelier personnel et professionnel en histoire médiévale »).

Les UE de langue sont souvent enseignées dans le cadre de la *FIT-EST* (voir partie « Évaluation des connaissances et modalités de contrôle des connaissances : Licence »). Ces UE sont exclusivement validées en contrôle continu. La liste des éléments qu'il sera possible de choisir dans ces différentes rubriques sera jointe au dossier d'inscription pédagogique.

11.5 Master

Pour consulter les spécialités et domaines de recherche des enseignants-chercheurs habilités à diriger un mémoire de Master, veuillez-vous rendre :

- pour l'histoire ancienne : sur <https://ista.univ-fcomte.fr/> (cliquer sur l'onglet « ISTA » puis « L'équipe de l'ISTA » puis « Enseignants-chercheurs »)
- pour l'histoire médiévale, l'histoire moderne et l'histoire contemporaine : sur <http://centre-lucien-febvre.univ-fcomte.fr> (cliquer sur « Membres du centre Lucien Febvre » puis « Enseignants-chercheurs »)

11.5.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX : Spécificité, contraintes et difficultés d'un master par correspondance

Le travail d'élaboration d'un mémoire de Master ne ressemble en rien aux exercices auxquels les étudiants se sont habitués au cours de leurs études de licence. Jusque-là, il leur a surtout été demandé de lire des cours, des manuels ou des ouvrages plus spécialisés sur les questions étudiées. Ils ont dû apprendre des faits, des méthodes (explication de documents, dissertation), comprendre des analyses, des problématiques. Ils ont dû, dans différents exercices, faire preuve de culture générale, d'esprit critique et d'esprit de synthèse en utilisant ce que des historiens avaient pu écrire.

Le travail du mémoire de Master, qui est fondamentalement un travail de recherche historique, est différent. Il ne s'agit pas d'une grosse dissertation, ni d'une « super licence » accumulant des connaissances de cours. À côté de l'apprentissage de la méthodologie de recherche dans les cours, vous devrez élaborer un travail de recherche original, un sujet que vous étudierez sur 2 ans. La première année de Master vous proposera encore 10 UE qui vous apprendront à établir les sources, la bibliographie, la problématique du sujet choisi. Les premiers résultats ouvriront sur la deuxième année de Master où vous ferez aboutir, pour l'essentiel, votre travail de recherche historique, amenant un approfondissement et une présentation complète de ce qui a été débuté l'année précédente.

Il est possible d'aménager votre parcours : nous savons que les étudiants qui choisissent de poursuivre des études avec le SUP-FC ont, en général, des contraintes personnelles ou professionnelles. C'est pourquoi, bien souvent, ils préfèrent fractionner en demi-année. Ainsi, vous pouvez vous inscrire uniquement aux UE la première année de Master 1 et vous consacrer au mémoire la deuxième année de Master 1 (= « demi-vitesse »). Il n'est donc pas interdit d'obtenir le diplôme du Master 2 sur 4 années par exemple. Cependant, pour s'inscrire en Master 2, il faut impérativement avoir validé la totalité du Master 1.

11.5.2 Procédure d'inscription en Master et impératifs

→ Une inscription jamais acquise automatiquement

Compte tenu de la spécificité du Master d'histoire, l'inscription à cette préparation ne peut se faire de la même manière que pour la Licence : elle ne peut être acceptée qu'après accord entre l'étudiant et un

enseignant-chercheur sur un thème de recherche spécifique. Aussi implique-t-elle au préalable une réflexion sur le projet de recherche de la part de l'étudiant, puis une concertation avec un professeur sur la viabilité de ce projet. Vous êtes donc invité à consulter les spécialités thématiques et des périodes historiques des enseignants-chercheurs du CTU afin de proposer un sujet ou une amorce de sujet en lien avec leurs spécialités scientifiques. Pour connaître les spécialités scientifiques des enseignants-chercheurs habilités à diriger des recherches, vous pouvez consulter les descriptifs des cours du présent guide mais également les sites web des laboratoires de recherche (ci-dessus) auxquels chaque enseignant-chercheur est rattaché. Chaque enseignant-chercheur dispose sur ces sites d'une page de son profil et de ses spécialités scientifiques. Le présent guide expose également, au niveau des descriptifs de chaque cours, les adresses mail professionnelles des enseignants-chercheurs. Une fois ce travail de ciblage thématique effectué, vous pouvez donc contacter par vous-même les enseignants dont les recherches vous intéressent pour vous accorder avec eux sur un projet de recherche dont ils peuvent accepter d'être votre encadrant (ou directeur de mémoire). Si vous obtenez un accord positif, vous devez impérativement le signaler dans votre dossier de candidature en mentionnant également le nom de l'enseignant-chercheur. Ce n'est qu'après avoir obtenu un accord avec le professeur que l'étudiant pourra procéder à son inscription administrative.

Nous soulignons avec insistance le fait qu'une inscription en Master n'est jamais acquise automatiquement, même lorsque l'étudiant est titulaire de la licence d'histoire : l'admission au Master, sous réserve d'une formation antérieure adéquate, est également la conclusion d'un accord préalable sur un thème d'étude avec un directeur de recherche. Avant de vous lancer dans une quelconque démarche, il est également nécessaire de savoir que seule une licence d'histoire ou de même domaine, Sciences Humaines et Sociales (par exemple : philosophie, sociologie, psychologie...) peut permettre de prétendre à une inscription en Master Histoire.

Si vous détenez déjà une maîtrise d'histoire d'ancien modèle, l'équivalence est automatique. Vous pouvez alors choisir de rester dans le thème déjà étudié ou déterminer un sujet totalement nouveau. Si vous êtes titulaire d'une maîtrise qui n'est pas en histoire mais dans le même domaine SHS, vous pouvez candidater en Master 1 en présentant une candidature qui sera examinée par la commission d'admission. Suivant votre formation antérieure et sous réserve de la présentation de copies de vos diplômes dans la candidature, il sera possible de demander une dérogation de tout ou partie du Master 1 (= Validation d'Acquis) qui vous dispensera de vous inscrire dans certains cours et réduira vos frais d'inscription.

Les étudiants en cours de cursus en Licence 3^{ème} année peuvent directement contacter un enseignant-chercheur pour convenir avec lui d'un projet de recherche. En cas d'accord, il est demandé à nos étudiants, une fois reçus en Licence, de faire connaître le nom de leur **directeur de recherche** auprès de la scolarité et de la responsable pédagogique. De même, il est inutile pour nos étudiants de candidater en passant par les plateformes de candidatures : celles-ci sont réservées aux candidats extérieurs qui n'ont jamais été inscrits au SUP-FC.

→ La nécessité d'une solide réflexion préalable.

Ainsi, avant de contacter le SUP-FC et les enseignants-chercheurs, l'étudiant doit se livrer à un travail préalable indispensable :

- Réfléchir à la période historique sur laquelle il souhaite travailler : ancienne, médiévale, moderne ou contemporaine.
- Réfléchir à un projet d'étude, ou deux dans deux périodes historiques.
- Essayer d'affiner le projet, afin de soumettre un ou plusieurs thèmes d'étude dans la période historique choisie. Cela sous-entend d'affiner la chronologie du sujet envisagé. Il conviendra de rechercher si le sujet que l'on envisage de traiter ne l'a pas déjà été, en se renseignant aux Archives départementales, à la bibliothèque universitaire la plus proche, dans les bibliothèques d'études et de conservation locales.
- Éventuellement, faire des propositions en fonction des documents dont on sait pouvoir disposer après visite dans différents dépôts d'archives, car un historien travaille avec des sources.

Ce n'est qu'au terme de cette réflexion qu'il est conseillé de contacter soit directement le SUP-FC pour déposer votre dossier de candidature pourvu au minimum d'un projet de recherche, soit

directement les enseignants-chercheurs de votre choix ce qui nécessite malgré tout le dépôt ultérieur et obligatoire d'un dossier de candidature pourvu du projet de recherche. Il est préférable que l'étudiant vérifie sérieusement l'originalité de son sujet, il est inutile de faire des recherches sur un aspect historique déjà pourvu en bibliographie abondante. Si vous le pouvez, il peut être très utile d'avoir un entretien avec le conservateur des archives du dépôt le plus proche de votre domicile et qui connaît bien l'état de la recherche historique locale.

Une fois l'assurance d'être encadré par un enseignant de l'Université, votre inscription sera effective et vous devrez vous plier à quelques impératifs.

→ Des impératifs

Une rencontre (de visu, par courriel, par visioconférence ou par téléphone) doit être organisée obligatoirement entre le potentiel directeur de recherche et le candidat en début d'année afin de bien définir les termes du sujet en plein accord. Éventuellement, une ou plusieurs autres rencontres pourront s'effectuer au cours du travail à la demande du professeur ou de l'étudiant. Lorsque ce dernier réside à l'étranger, une dérogation est accordée mais rend d'autant plus nécessaire les obligations suivantes :

- Courriel obligatoire, afin de faciliter les échanges qui doivent être nombreux;
- L'étudiant adresse à son directeur son travail pour relecture et remarques. Plusieurs versions peuvent être jugées nécessaires. C'est le directeur de mémoire qui autorise la soutenance de master 2 et compose le jury.
- Soutenance du mémoire de Master 2 : elle peut être faite en présentiel : vous devez alors venir à Besançon après avoir établi une date avec le professeur qui vous encadre. En cas d'empêchement et avec l'accord préalable de votre directeur de mémoire, la soutenance peut aussi avoir lieu en distance par visio-conférence. Dans ce cas, vous devez aussi contacter le secrétariat pour l'en informer.

Lorsque l'étudiant réside à l'étranger ou dans les DOM-TOM, il est évident de réaliser la soutenance en visio-conférence. Dans ce cas, lors de l'inscription, il sera obligatoire de fournir toutes les attestations nécessaires à la tenue de la visio-conférence sur le lieu de résidence de l'étudiant.

→ À propos de l'envoi des mémoires de Master,

vous devez impérativement envoyer en recommandé votre mémoire, en version papier (manuscrit relié) auprès du secrétariat du SUP-FC. Compte-tenu des délais de réception et de lecture de la part du directeur du mémoire, un délai de trois semaines est nécessaire entre la réception du mémoire et la soutenance. Vous devez fournir quatre exemplaires de votre mémoire (= deux exemplaires pour le jury, un exemplaire pour le secrétariat et un exemplaire pour vous-même).

→ A propos de la validation finale de votre mémoire,

La soutenance aura lieu si votre directeur de mémoire estime que votre travail a été bien documenté, bien mené et bien rédigé. Toute évaluation de mémoire ou toute soutenance n'est pas acquise automatiquement : elle nécessite l'accord de l'encadrant s'il estime que le mémoire présente les garanties scientifiques pour justifier la soutenance. Pour cela, vous devez rester régulièrement en contact avec lui, suivre ses conseils et convenir avec lui d'un plan et d'un nombre de pages pour le manuscrit final. Ceci s'adresse aussi aux Master 1ère année : même s'il n'y a pas de soutenance orale prévue en fin de Master 1, il faudra élaborer un mémoire d'étape qui sera évalué. Le mémoire d'étape de fin de M1 et la soutenance orale de M2 ne peuvent avoir lieu si vous ne fournissez pas le manuscrit complet.

11.5.3 Organisation

Le Master correspond à ce qu'on nomme le deuxième cycle universitaire (M) et s'organise en 2 ans, soit 4 semestres. Les semestres 7, 8 et 9 sont composés de 5 UE (Unités d'Enseignements) de 6 ECTS

chacune. Le semestre 10 comprend uniquement le TER (Travail d'Étude et de Recherche) ou mémoire de recherche, et sa soutenance pour 30 ECTS. L'ensemble des 120 ECTS valide le Master.

Les UE d'histoire proposent des enseignements historiques et un apprentissage à la recherche en histoire. Quelle que soit votre spécialisation de recherche, vous devez travailler les diverses périodes historiques afin d'acquérir une solide culture générale en histoire et des UE d'ouverture (géographie, économie, langue) qui seront un atout précieux pour le passage ultérieur des concours (dans l'enseignement, dans l'administration etc.). C'est pourquoi nous proposons aussi des UE d'ouverture en géographie, essentielles pour les étudiants qui se destinent à l'enseignement dans le secondaire.

Comme en Licence, les enseignements ne sont pas au choix, mais obligatoires, à l'exception de l'UE « Atelier de projet de recherche » au semestre 8 dans lequel vous choisissez uniquement le cours correspondant à votre période historique de recherche. Cette UE contribue à évaluer votre mémoire d'étape de fin de Master 1. De même, l'UE de langue au semestre 8 vous permet de choisir une seule langue parmi toutes celles proposées.

12 - COÛT DE LA FORMATION

Le montant de la formation se décompose en droits universitaires et droits pédagogiques :

→ **Droits universitaires** fixés annuellement par le Ministère pour l'année 2023-2024 :

- 170 € pour une inscription principale en licence, 113 € pour une inscription complémentaire
- 243 € pour une inscription principale en master, 159 € pour une inscription complémentaire
- 100 € pour une inscription non diplômante (auditeur libre),

→ **Droits pédagogiques** :

- **Frais d'accès aux cours**

- pour une inscription à titre individuel : 5,90 € par crédit ECTS pour la version électronique seule ; 7,00 € par crédit ECTS pour la version électronique et le cours papier
- pour une inscription non diplômante :
 - Version électronique : 11,80 € par crédit ECTS
 - Version électronique et cours papier : 12,90 € par crédit ECTS
- pour une inscription au titre de la Formation Continue, veuillez contacter le service SeFoC'AI à l'adresse : sefocal@univ-fcomte.fr

- **Frais d'envoi de documents administratifs et correspondances**

- France métropolitaine : 10 €
- Europe ou DOM-TOM : 20 €
- Reste du monde : 35 €

- **Frais d'envoi des supports de cours papier**

- France métropolitaine : 15 €
- Europe + DOM-TOM : 30 €
- Reste du monde : 50 €

- **Frais d'ouverture de centre d'examen à l'étranger ou Campus connecté** : 95 € par période d'examen (de 1 à 3 périodes par an)

- **Frais de Télé-examens** : se référer au chapitre 4.4

- **Contribution à la vie étudiante et de campus (CVEC)** : 92 € (sujet à modification).

ATTENTION ! La CVEC doit être payée avant de pouvoir être inscrit. Elle est payable sur le site :

<http://cvec.etudiant.gouv.fr/>

- **Consultation de copies** : Toute personne inscrite peut consulter sa copie pendant 1 an après la proclamation définitive des résultats. Un scan peut être délivré à titre onéreux sur demande écrite de l'intéressé. Le tarif est de 1,20 € par copie d'examen à régler par carte bancaire en ligne, auquel s'ajoutent 2,20 € de frais de traitement par demande.

Les seuls titres de paiement admis sont :

- la carte bancaire
- le chèque bancaire ou postal ;
- le virement bancaire en indiquant **impérativement** SUP-FC dans le libellé du virement ainsi que le

nom de l'étudiant.

Dans le cas d'un paiement par virement, il conviendra de joindre **impérativement** le récépissé de l'envoi. La carte d'étudiant ne sera transmise qu'après réception du virement.

Dans le cas d'un paiement par chèque, il conviendra d'établir deux chèques séparés, un pour les droits universitaires et l'autre pour les droits pédagogiques, rédigés à l'ordre de l' **Agent comptable de l'Université de Franche-Comté**.

13 - M3C ET EVALUATIONS DES CONNAISSANCES

13.1 Évaluation des connaissances et modalités de contrôle des connaissances : Licence

13.1.1 Principe général

Il y a deux ensembles d'épreuves sur table (ou « contrôles terminaux ») dans l'année : les épreuves en janvier, pour les UE enseignées en «période pédagogique 1», d'octobre à janvier (sur la signification de ces périodes, voir le début de la rubrique « Généralités ») ; les épreuves de mai pour les UE enseignées en «période pédagogique 2», de février à mai.

Ces deux ensembles d'épreuves forment la session 1 des examens. Si vous ne réussissez pas à valider certaines UE, une seconde chance vous sera proposée pour valider uniquement les UE dans lesquelles vous n'aurez pas obtenu la moyenne de 10/20 : c'est ce qu'on appelle la session 2 des examens (qui a lieu à la fin du mois d'août).

Pour chaque UE, vous choisissez au moment de l'inscription pour les examens, de passer les UE à la 1ère session et à la 2ème session, ou uniquement à la 2ème session. Mais il est conseillé de passer les 2 sessions (puisque c'est une possibilité offerte).

Pour pouvoir participer aux examens de fin de semestre, n'oubliez pas de vous inscrire préalablement depuis l'ENT !

13.1.2 Durée des examens terminaux

La plupart des UE d'histoire de Licence donne lieu à des examens à Besançon d'une durée de 3 heures, en 1ère et en 2ème sessions. Certaines UE d'histoire et certaines UE d'ouverture à d'autres disciplines (AES/géographie) donnent lieu à des examens d'une durée de 2 heures.

13.1.3 Sujets des examens

Les UE constituées de 2 EC proposent, pour les contrôles terminaux, un tirage au sort entre les sujets de chaque EC. La question à traiter est dévoilée au moment de l'examen et tout le monde compose sur le même sujet. Par exemple, tous les étudiants de l'UE « Initiation à l'histoire ancienne » en Licence 1/ Semestre 1 peuvent composer à la 1ère session sur un sujet de l'Ec 1 et de nouveau sur l'Ec 1 à la 2ème session, ou alors dans l'Ec 1 à la 1ère session et dans l'Ec 2 à la 2e session (ou inversement). Les sujets peuvent être des dissertations ou des commentaires de documents, ou tout autre type de contrôle à l'initiative de l'enseignant.

13.1.4 Les UE validées en contrôle continu et/ou en contrôle terminal

La plupart des UE proposent un contrôle terminal ET un ou des devoirs de contrôle continu (devoirs à domicile à composer au courant du semestre) : veuillez consulter attentivement le récapitulatif exposé ci-dessous dans la section « Récapitulatif des modalités de contrôle des connaissances des UE de Licence par période pédagogique »

Il est indispensable que vous connaissiez les « modalités de contrôle des connaissances » (ou «M3C») dans les cours où vous êtes inscrits afin de bien organiser votre planning de travail.

Les sujets des devoirs de contrôle continu sont déposés par les enseignants sur la plateforme Moodle, dans l'espace de cours concerné, et le devoir est à rendre à la date indiquée par les enseignants. Pour les devoirs de contrôle continu, les étudiants expédieront directement auprès des enseignants leur

copie soit par voie informatique (dépôt sur Moodle ou envoi par courriel électronique) soit par voie postale : consultez les indications des enseignants. Les copies de contrôle continu ne transitent pas par le secrétariat. Vous êtes donc tenus de respecter les consignes.

Les devoirs de contrôle continu ne sont pas obligatoires, sauf dans deux cas :

- pour les cours validés exclusivement en contrôle continu, pour lesquels aucun contrôle terminal n'est donc prévu (voir ci-dessous dans la section « Récapitulatif des modalités de contrôle des connaissances des UE de Licence par période pédagogique ») : dans ces cours-ci tous les étudiants, boursiers ou non-boursiers, sont dans l'obligation de rendre les devoirs (sinon, ils ne peuvent valider ce type d'UE).
- pour les étudiants boursiers ou pris en charge par la formation continue : ils sont dans l'obligation de rendre tous les devoirs de contrôle continu proposés par les enseignants, que ce soit dans les UE exclusivement validées en contrôle continu ou dans les UE qui prévoient aussi un contrôle terminal.

Dans les UE qui fonctionnent en contrôle continu + contrôle terminal, la note du devoir de contrôle continu compte dans le calcul de la moyenne finale. Si un étudiant non-boursier choisit de ne pas rendre de devoir de contrôle continu dans une UE où un contrôle terminal est prévu, la note obtenue au contrôle terminal comptera pour 100% dans le calcul de la moyenne. Si un devoir de CC est rendu, la note compte pour 25% dans le calcul de la moyenne. Si deux devoirs de CC sont rendus, les notes comptent pour 50% dans le calcul de la moyenne. Dans les UE qui fonctionnent en contrôle continu + contrôle terminal, une note de contrôle continu n'est prise en compte que si elle est supérieure ou égale à la note de contrôle terminal.

Certaines UE fonctionnent sans contrôle continu et proposent uniquement un contrôle terminal (voir ci-dessous la section « Récapitulatif des modalités de contrôle des connaissances des UE de Licence par période pédagogique ») : la moyenne finale est donc calculée uniquement sur la base de la note de ce contrôle terminal.

13.1.5 Les UE exclusivement validées en contrôle continu

Un certain nombre d'UE fonctionnent exclusivement en contrôle continu. Tous les étudiants, boursiers ou non-boursiers, doivent donc rendre tous les devoirs proposés par les enseignants puisqu'il n'y a pas de contrôle terminal dans ces UE-là. Chaque note compte autant qu'une autre (par exemple : si 3 devoirs de contrôle continu sont proposés, chaque devoir compte pour 33% dans le calcul de la moyenne ; si 4 devoirs de contrôle continu sont proposés, chaque note compte pour 25% dans le calcul de la moyenne).

Dans ces UE exclusivement en CC, il n'y a pas de meilleure note prise en compte : le résultat final est la moyenne simple de toutes les notes de contrôle continu obtenues. Si un étudiant ne compose pas sur tous les devoirs de contrôle continu demandés, il ne pourra pas valider l'UE.

Parmi ces UE exclusivement validées en CC, on compte certains cours de la FIT-EST (Fédération Interuniversitaire du Télé-Enseignement de l'Est). La FIT-EST est un regroupement d'enseignements à distance comptant les universités de Besançon, Dijon, Nancy, Reims (voir début du guide, dans les Généralités en Licence). Au SUP-FC, les cours enseignés dans le cadre de la FIT-EST concernent un certain nombre de langues anciennes et vivantes. Pour bien faire tous les devoirs demandés, il est impératif que vous vous connectiez régulièrement sur les plateformes en ligne qui vous permettent d'accéder aux sujets. N'oubliez pas d'ouvrir régulièrement votre boîte aux lettres électronique d'étudiant (edu.univ- fcomte.fr) où les enseignants du SUP-FC ou de la FIT-EST peuvent vous contacter pour envoyer des consignes.

Comme les UE exclusivement en CC ne donnent pas lieu à une convocation d'examen, c'est à vous d'être vigilant pour les consignes données.

Si vous n'avez pas validé une UE exclusivement en contrôle continu à la session 1, un ou plusieurs

devoirs de contrôle continu vous seront proposés en rattrapage, dans le cadre de la session 2.

Certaines UE évaluées en contrôle continu sont à choix : il s'agit des UE de langues; de l'UE de Licence 3 « Préprofessionnalisation2 : stage, concours, recherche »; de l'UE de Licence 3 « Atelier personnel et professionnel-histoire moderne OU histoire contemporaine».

Le stage professionnel est constitué d'un cours et d'une mise en situation. Vous devrez produire un rapport de stage sur la base duquel portera l'évaluation. Ce stage est une mise en situation professionnelle qui dure une semaine, soit 35 heures (dans un établissement scolaire, un musée, un organe de presse, etc.) Vous devez pouvoir le justifier administrativement. Cela nécessite la signature d'une convention de stage avec l'établissement. L'étudiant fait la demande de convention au secrétariat du SUP-FC puis la transmet à l'établissement d'accueil.

Le rapport de stage correspond à l'examen final et est à envoyer par voie postale, fin avril au secrétariat du SUP-FC.

Pour la session 2, si vous avez obtenu une note inférieure à la moyenne, vous aurez la possibilité de compléter le rapport initial rendu et de l'envoyer par voie postale fin août au secrétariat du SUP-FC.

13.1.6 Tableau récapitulatif des M3C

Le tableau récapitulatif des Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (M3C) peut être téléchargé sur le site web du SUP-FC, rubrique «Formations (CTU) - Je suis étudiant au SUP-FC - M3C».

13.1.7 Récapitulatif des modalités de contrôle des connaissances des UE de Licence par période pédagogique

La mention « CC » signifie « contrôle continu » (un ou plusieurs devoirs à domicile). La mention « CT » signifie « contrôle terminal » c'est-à-dire un examen sur table.

En cas de l'absence de la mention « CC », cela signifie qu'il n'y a pas de CC prévue dans l'UE correspondante. En cas d'absence de la mention « CT », cela signifie que l'UE est exclusivement validée en devoirs de contrôle continu composés chez vous au fil des semaines.

Licence 1, période pédagogique 1 :

- « Initiation à l'histoire ancienne » : CC + CT
- « Initiation à l'histoire médiévale » : CC + CT
- « Initiation à l'histoire moderne » : CC + CT
- « Initiation à l'histoire contemporaine » : CC + CT
- « Histoire du droit » : CT

Licence 1, période pédagogique 2 :

- « Culture générale et dynamiques de l'histoire » : CT
- « Savoirs et méthodes en histoire ancienne » : CC + CT
- « Historiographie et fabrique de l'histoire contemporaine » : CT
- « Méthodologie universitaire » : CC
- « Outils numériques » : CC

Licence 2, période pédagogique 1 :

- « Grandes questions d'histoire ancienne » : CC + CT
- « Grandes questions d'histoire médiévale » : CC + CT
- « Grandes questions d'histoire moderne » : CC + CT
- « Historiographie et fabrique de l'histoire contemporaine » : CT
- « Langue » : CC

Licence 2, période pédagogique 2 :

- « Grandes questions d'histoire contemporaine » : CC + CT
- « Savoirs et méthodes en histoire médiévale » : CC + CT
- « Savoirs et méthodes en histoire moderne » : CC + CT
- « Historiographie et fabrique de l'histoire moderne » : CT
- « Préprofessionnalisation 1 : comptes rendus de lecture et notes de synthèse » : CC

Licence 3, période pédagogique 1 :

- « Approfondissement en histoire ancienne » : CC + CT
- « Approfondissement en histoire moderne » : CC + CT
- « Historiographie et fabrique de l'histoire ancienne » : CT
- « Approche interdisciplinaire de l'histoire » : CC + CT
- « Langue » : CC

Licence 3, période pédagogique 2 :

- « Approfondissement en histoire médiévale » : CC + CT
- « Approfondissement en histoire contemporaine » : CC + CT
- « Savoirs et méthodes en histoire contemporaine » : CC + CT
- « Atelier personnel et professionnel : dossier de recherche » : CC
- « Préprofessionnalisation 2 » : CC

13.2 Évaluation des connaissances et modalités de contrôle des connaissances : Master

13.2.1 Principe général

Il y a deux ensembles d'épreuves sur tables (ou « contrôles terminaux ») dans l'année : les épreuves en janvier, pour les UE enseignées en « période pédagogique 1 », d'octobre à janvier (sur la signification de ces périodes, voir le début de la rubrique « Généralités ») ; les épreuves de mai pour les UE enseignées en « période pédagogique 2 », de février à mai.

Ces deux ensembles d'épreuves forment la session 1 des examens. Si vous ne réussissez pas à valider certaines UE, une seconde chance vous sera proposée pour valider uniquement les UE dans lesquelles vous n'aurez pas obtenu la moyenne de 10/20 : c'est ce qu'on appelle la session 2 des examens (qui a lieu à la fin du mois d'août).

Pour chaque UE, vous choisissez au moment de l'inscription pour les examens (pour les dates d'inscription, voir la rubrique « Calendrier des épreuves d'examen »), de passer les UE à la première session et à la 2ème session, ou uniquement à la 2e session. Mais il est conseillé de passer les 2 sessions (puisque c'est une possibilité offerte).

Pour pouvoir participer aux examens de fin de semestre, n'oubliez pas de vous inscrire préalablement depuis l'ENT !

La validation du semestre 10 dépend entièrement de la soutenance de votre mémoire de recherche

(30 Ects). Ce semestre ne comprend donc aucun cours ni aucune autre épreuve mis à part la soutenance orale du mémoire. La soutenance ne peut avoir lieu que si votre directeur de mémoire a reçu votre mémoire rédigé suivant les normes scientifiques et s'il juge, sur la base de ce travail, votre soutenance possible. La soutenance se fait devant un jury composé de 2 ou 3 personnes (dont votre directeur de mémoire).

L'étudiant doit faire parvenir, via le secrétariat, un exemplaire de son mémoire pour chaque membre du jury. Un exemplaire supplémentaire est destiné aux archives du secrétariat. Vous devez faire parvenir tous ces exemplaires au minimum 3 semaines avant la date de soutenance que vous aurez établie avec votre directeur de mémoire, soit en mai-juin soit fin août-début septembre. La soutenance peut avoir lieu à Besançon mais aussi par visioconférence : vous conviendrez de ce détail matériel avec votre directeur de mémoire.

13.2.2 Sujets d'examen

L'UE « Champs de la recherche » du semestre 7 et les UE de Géographie des semestres 7 et 8 sont les seules à comprendre 3 Ec obligatoires tandis que l'UE « Méthodologie de la recherche » du semestre 7 n'est composée que d'un seul cours méthodologique, obligatoire pour tous les étudiants.

Pour les UE composées de 2 ou 3 Ec, le sujet d'examen sur table consiste en un tirage au sort entre les Ec. La question à traiter est dévoilée au moment de l'examen et tout le monde compose sur le même sujet. Par exemple, tous les étudiants de l'UE « Fondements de la recherche historique-ancienne et contemporaine » en Master 1 peuvent composer à la 1ère session sur un sujet de l'Ec 1 (histoire ancienne) et de nouveau sur l'Ec 1 à la 2ème session, ou dans l'Ec 1 à la 1ère session et l'Ec 2 (histoire contemporaine) à la 2ème session (ou inversement).

Pour les UE constituées de 3 Ec, un tirage au sort du sujet s'effectuera entre 2 Ec sur 3 ou 1 Ec sur 3. Dans toutes les UE, les sujets peuvent être des dissertations, des commentaires de documents ou des questions développées de cours, ou tout autre type de contrôle à l'initiative de l'enseignant.

13.2.3 Les UE avec contrôle continu et/ou contrôle terminal

Veuillez consulter attentivement le récapitulatif exposé ci-dessous dans la section « Récapitulatif des modalités de contrôle des connaissances des UE de Master par période pédagogique ») ou sur le site web.

Il est indispensable que vous connaissiez les « modalités de contrôle des connaissances » (ou « M3C ») dans les cours où vous êtes inscrits afin de bien organiser votre planning de travail.

Les sujets des devoirs de contrôle continu sont déposés par les enseignants sur la plateforme Moodle, dans l'espace de cours concerné, et le devoir est à rendre à la date indiquée par les enseignants. Pour les devoirs de contrôle continu, les étudiants expédieront directement auprès des enseignants leur copie soit par voie informatique (dépôt sur Moodle ou envoi par courriel électronique) soit par voie postale : consultez les indications des enseignants. Les copies de contrôle continu ne transitent pas par le secrétariat. Vous êtes donc tenus de respecter les consignes.

Les devoirs de contrôle continu ne sont pas obligatoires, sauf dans deux cas :

- pour les cours validés exclusivement en contrôle continu, pour lesquels aucun contrôle terminal n'est donc prévu (voir ci-dessous dans le « Récapitulatif des modalités de contrôle des connaissances des UE de Master par période pédagogique ») : dans ces cours-ci tous les **étudiants, boursiers ou non-boursiers, sont dans l'obligation de rendre les devoirs** (sinon, ils ne peuvent valider ce type d'UE).
- pour les étudiants boursiers ou pris en charge par la formation continue : ils sont dans l'obligation de rendre tous les devoirs de contrôle continu proposés par les enseignants, que ce soit dans les UE exclusivement validées en contrôle continu ou dans les UE qui prévoient aussi un contrôle terminal.

Dans les UE qui fonctionnent en contrôle continu + contrôle terminal, la note du devoir de contrôle continu compte dans le calcul de la moyenne finale. Si un étudiant non-boursier choisit de ne pas rendre de devoir de contrôle continu dans une UE où un contrôle terminal est prévu, la note obtenue au contrôle terminal comptera pour 100% dans le calcul de la moyenne. Si un devoir de CC est rendu, la note compte pour 25% dans le calcul de la moyenne. Si deux devoirs de CC sont rendus, les notes comptent pour 50% dans le calcul de la moyenne. Dans les UE qui fonctionnent en contrôle continu + contrôle terminal, une note de contrôle continu n'est prise en compte que si elle est supérieure ou égale à la note de contrôle terminal.

Certaines UE fonctionnent sans contrôle continu et proposent uniquement un contrôle terminal (voir ci-dessous dans le « Récapitulatif des modalités de contrôle des connaissances des UE de Master par période pédagogique ») : la moyenne finale est donc calculée uniquement sur la base de la note de ce contrôle terminal.

13.2.4 Les UE exclusivement en contrôle continu

Certaines UE (Atelier de projet de recherche et la plupart des langues) fonctionnent exclusivement en contrôle continu. **Tous les étudiants, boursiers ou non-boursiers, doivent donc rendre tous les devoirs proposés par les enseignants puisqu'il n'y a pas de contrôle terminal dans ces UE-là.** Chaque note compte autant qu'une autre (par exemple : si 3 devoirs de contrôle continu sont proposés, chaque devoir compte pour 33% dans le calcul de la moyenne ; si 4 devoirs de contrôle continu sont proposés, chaque note compte pour 25% dans le calcul de la moyenne).

Dans ces UE exclusivement en CC, il n'y a pas de meilleure note prise en compte : le résultat final est la moyenne simple de toutes les notes de contrôle continu obtenues. Si un étudiant ne compose pas sur tous les devoirs de contrôle continu demandés, il ne pourra pas valider l'UE.

Si vous n'avez pas validé une UE exclusivement en contrôle continu à la session 1, un ou plusieurs devoirs de contrôle continu vous seront proposés en rattrapage, dans le cadre de la session 2.

L'UE de langue (Master 1) est évaluée en contrôle continu : il s'agit donc de rendre au cours du semestre ou au cours de l'année (certains cours sont annualisés) des devoirs de contrôle continu. Si vous êtes au SUP-FC depuis la Licence, la gamme des langues à choisir étant à la fois variée et répétée entre le semestre 3 de la Licence et le semestre 8 du Master, vous ne pouvez pas reprendre (et re-valider) une langue que vous aurez déjà validée plus tôt. Les UE de langue en Master sont enseignées tantôt par des enseignants du SUP-FC tantôt par des enseignants de la FIT- EST (Fédération Interuniversitaire du Télé- Enseignement de l'Est, regroupant les universités de Besançon, Nancy, Dijon et Reims : voir début du guide, dans les Généralités).

Dans ce cas, il est impératif que vous vous connectiez régulièrement sur les plateformes de cours qui vous permettent de trouver les dates et types d'évaluation consignées par les enseignants dans leur espace cours (sur la plateforme « Moodle » du SUP-FC ou sur les plateformes des autres universités pour lesquels vous devrez demander les droits d'accès). N'oubliez pas non plus d'ouvrir régulièrement votre boîte aux lettres électronique à l'adresse edu-univ-fcomte.fr (= votre adresse d'étudiant-e) où les enseignants peuvent vous contacter pour envoyer des consignes. Les langues ne donnant généralement pas lieu à des examens de fin de semestre, vous ne serez pas non plus convoqués pour passer ces évaluations : c'est donc à vous d'être vigilants vis-à-vis des consignes et dates de retour des devoirs indiquées par les enseignants.

13.2.5 Examens : durée, calendrier

La majorité des UE d'histoire est évaluée sur des contrôles terminaux d'une durée de 3 heures en fin de semestre, organisés à Besançon. Seule l'UE « Champs de la recherche » en Master 1 est évaluée avec 2 écrits de 2 heures chacun et les UE de Géographie et d'Economie proposent des épreuves sur table d'une durée de 2 heures.

13.2.6 Validation des UE : règles spécifiques au Master

Master 1		
Résultat Semestre 1	Résultat Semestre 2	Résultat à l'année
Situation 1 : l'étudiant valide par compensation l'année :		
9 / 20	13 / 20	Moyenne à l'année : 11 / 20 → La compensation entre les 2 semestres est possible car l'étudiant a obtenu une note supérieure à 8 / 20 au semestre 1 à condition que chaque unité de l'année ait une note supérieure ou égale à 8 / 20
8 / 20	12 / 20	Moyenne à l'année : 10 / 20 → La compensation entre les 2 semestres est possible car l'étudiant a obtenu une note supérieure à 8 / 20 au semestre 1 à condition que chaque unité de l'année ait une note supérieure ou égale à 8 / 20
Situation 2 : l'étudiant ne valide pas son année par compensation :		
13 / 20	7 / 20	Moyenne à l'année : pas de calcul à l'année. → La compensation entre les 2 semestres est IMPOSSIBLE car l'étudiant a obtenu une note inférieure à 8 / 20 au semestre 2 donc a nécessairement une note strictement inférieure à 8 / 20 dans au moins une unité

Master 2		
Résultat Semestre 3	Résultat Semestre 4	Résultat à l'année
Situation 1 : l'étudiant valide par compensation l'année :		
12 / 20	18 / 20	→ L'étudiant valide son année, car il a obtenu la moyenne à chacun des 2 semestres à condition que chaque unité de l'année ait une note supérieure ou égale à 8 / 20
Situation 2 : l'étudiant ne valide pas son année :		
Exemple 1 : l'étudiant ne valide pas le semestre 3 et valide le semestre 4 :		
9 / 20	15 / 20	→ L'étudiant ne valide pas son année, car il n'y a pas de compensation entre les deux semestres en Master 2
Exemple 2 : l'étudiant valide le semestre 3 mais ne valide pas le semestre 4 :		
12 / 20	8 / 20	→ L'étudiant ne valide pas son année, car il n'y a pas de compensation entre les deux semestres en Master 2 et le semestre 3 n'est validé que si chaque unité de ce semestre 3 a une note supérieure ou égale à 8 / 20

Malgré une moyenne générale supérieure à 10 dans les exemples 1 et 2, l'étudiant ne valide pas son année de Master 2 :

- pour l'exemple n°1 : l'étudiant devra se réinscrire aux examens de session 2 puis éventuellement se réinscrire l'année suivante, en fonction des résultats obtenus;
- pour l'exemple n°2 : l'étudiant devra se réinscrire l'année suivante, car la soutenance du mémoire s'effectue en session UNIQUE d'examen (pas de session 2) en juin ou en septembre.

13.2.7 Tableau récapitulatif des M3C

Le tableau récapitulatif des Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (M3C) peut être téléchargé sur le site web du SUP-FC, rubrique «Formations (CTU) - Je suis étudiant au SUP-FC, M3C».

13.2.8 Récapitulatif des modalités de contrôle des connaissances des UE de Master par période pédagogique

La mention « CC » signifie « contrôle continu » (un ou plusieurs devoirs à domicile). La mention « CT » signifie « contrôle terminal » c'est-à-dire un examen sur table.

En cas de l'absence de la mention « CC », cela signifie qu'il n'y a pas de CC prévue dans l'UE correspondante. En cas d'absence de la mention « CT », cela signifie que l'UE est exclusivement validée en devoirs de contrôle continu composés chez vous au fil des semaines.

Master 1, période pédagogique 1 :

- « Fondements de la recherche-ancienne et contemporaine » : CC + CT
- « Sources et matériaux-ancienne et contemporaine » : CC + CT
- « Méthodologie de la recherche » : CC + CT
- « Géographie » : CT
- « Langue » : CC

Master 1, période pédagogique 2 :

- « Fondements de la recherche-médiévale et moderne » : CC + CT
- « Sources et matériaux-médiévale et moderne » : CC + CT
- « Atelier de projet de recherche » : CC (dont la note mémoire d'étape de M1)
- « Champs de la recherche » : CT
- « Géographie » : CT

Master 2, période pédagogique 1 :

- « Histoire dans la cité-ancienne et médiévale » : CC + CT
- « Perspectives actuelles de la recherche-ancienne et médiévale » : CC + CT
- « Microéconomie » : CT

Master 2, période pédagogique 2 :

- « Histoire dans la cité-moderne et contemporaine » : CC + CT
- « Perspectives actuelles de la recherche-moderne et contemporaine » : CC + CT
- « Mémoire de recherche » : soutenance orale

14 - STRUCTURE DE LA LICENCE 1RE ANNÉE

PERIODE	INTITULE	CREDITS
Licence histoire semestre 1		
▼	VVHIU1 - INITIATION À L'HISTOIRE ANCIENNE	6.0
1	VVHIEIA1 - Initiation à l'histoire ancienne 1	N/C
1	VVHIEIA2 - Initiation à l'histoire ancienne 2	N/C
▼	VVHIU2 - INITIATION À L'HISTOIRE MÉDIÉVALE	6.0
1	VVHIEME1 - Initiation à l'histoire médiévale 1	N/C
1	VVHIEME2 - Initiation à l'histoire médiévale 2	N/C
▼	VVHIU3 - CULTURE GÉNÉRALE ET DYNAMIQUES EN HISTOIRE	6.0
2	VVHIEHAM - Culture gén., dynamiques en histoire ancienne et médiévale	N/C
2	VVHIEHMC - Culture gén., dynamiques en histoire moderne et contemporain	N/C
▼	VVHIU4 - HISTOIRE DU DROIT PUBLIC. HISTOIRE DU DROIT SOCIAL	6.0
1	VVP3M650 - Histoire du droit public	3.0
1	VVA3M631 - Histoire du droit social	3.0
▼	VVHIU5 - MÉTHODOLOGIE UNIVERSITAIRE	6.0
2	VVHIEMU1 - Méthodologie universitaire 1	3.0
2	VVHIMMU2 - Méthodologie universitaire 2	3.0

Licence histoire semestre 2

▼	VVH2U1 - INITIATION À L'HISTOIRE MODERNE	6.0
1	VVH2EMO1 - Initiation à l'histoire moderne 1	N/C
1	VVH2EMO2 - Initiation à l'histoire moderne 2	N/C
▼	VVH2U2 - INITIATION À L'HISTOIRE CONTEMPORAINE	6.0
1	VVH2ECO1 - Initiation à l'histoire contemporaine 1	N/C
1	VVH2ECO2 - Initiation à l'histoire contemporaine 2	N/C
2	VVH2ESAN - SAVOIRS ET MÉTHODES EN HISTOIRE ANCIENNE	6.0
2	VVH2EHFC - HISTORIOGRAPHIE ET FABRIQUE DE L'HISTOIRE CONTEMPORAINE	6.0
A	VVH2EC2I - OUTILS NUMÉRIQUES	6.0

Les périodes :

	Enseigné en période 1 (octobre à janvier)
	Enseigné en période 2 (février à mai)
	Enseigné toute l'année (octobre à mai)

15 - DESCRIPTION DES ENSEIGNEMENTS DE LA LICENCE 1

VVH1U1 Initiation à l'histoire ancienne

Crédits: 6.0

Est composé de :

VVH1EIA1 Initiation à l'histoire ancienne 1

VVH1EIA2 Initiation à l'histoire ancienne 2

DESCRIPTION

UE d'initiation focalisée sur l'antiquité européenne (la Grèce et Rome).

OBJECTIFS

Acquisition d'une culture générale historique dans le domaine de l'antiquité.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Maîtrise des grands repères temporels et géographiques à un niveau de débutant.
Acquérir l'esprit de synthèse et l'esprit critique. Travailler l'expression écrite.

VVH1EIA1 Initiation à l'histoire ancienne 1

Crédits:
None

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : Bassir AMIRI

DESCRIPTION

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

La République romaine aux II^e et I^{er} s. av. J.-C. : bassir.amiri@univ-fcomte.fr

Le cours aura pour objectif de proposer un ensemble de connaissances sur la période de la République romaine qui va de la 2^e guerre punique à la bataille d'Actium. Il s'agira notamment de montrer comment, du milieu à la fin de la République, Rome fait face à la construction d'un empire : comment les mécanismes institutionnels traditionnels s'adaptent-ils à la formation d'une puissance territoriale appelée à étendre son hégémonie sur le monde méditerranéen, quelles sont les transformations que la société romaine connaît à cette période, quelles sont en définitive les conséquences politiques, sociales et culturelles de la constitution de cet empire ? Seront envisagés dans cette perspective le dérèglement des institutions, la montée des ambitions politiques des *imperatores* et le cercle vicieux des guerres civiles, qui ouvrent la voie à une redéfinition du pouvoir et de la citoyenneté.

OBJECTIFS

Initiation à cette grande période historique de l'antiquité, maîtrise d'une chronologie et des espaces de référence pour chacune des civilisations traitées dans chaque période.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Capacité de synthèse, expression orale et écrite, articuler cours/td/lectures obligatoires et personnelles.

Esprit critique et de jugement autonome, maîtrise de la langue, documentation

BIBLIOGRAPHIE

- BADEL C., *La République romaine*, Paris, PUF, 2013.
- BEARD M., CRAWFORD M., *Rome et l'Italie à la fin de la République 218-31 av. J.-C.*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1993.
- CAZANOVE O., MOATTI C., *L'Italie romaine d'Hannibal à César*, Paris, Armand Colin, 1994.
- CELS-SAINT-HILAIRE J., *La République romaine 133-44 av. J.C*, Paris, Armand Colin, 2006. (Cursus).
- DAVID J.-M., *La république romaine de la deuxième guerre punique à la bataille d'Actium, 218-31*, Tome 7 de la Nouvelle histoire de l'Antiquité. Paris, Seuil, 2000 (Points Histoire).
- DENIAUX E., *De la cité à l'empire*, Paris, Hachette supérieur, 2001 (Carré Histoire).
- HINARD F. (dir). *Histoire romaine. 1, Des Origines à Auguste*, Paris, Fayard, 2000.
- NICOLET C., *Le métier de citoyen dans la Rome républicaine*, Paris, Gallimard.
- COSME P., *Auguste, Maître du monde, Actium, 2 septembre 31 av. J.-C.*, Tallandier, 2014.

VVH1EIA2 Initiation à l'histoire ancienne 2

Crédits:
None

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : Audrey BECKER

DESCRIPTION

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

Le Haut-Empire romain (31 av. J.-C.- 284 ap. J.-C.) :

L'instauration du Principat par Auguste a été dissimulée sous une apparente restauration de la République (*res publica restituta*). Très vite cependant, le pouvoir du princeps développa des formes, des rituels, des canaux de communication avec les populations de l'Empire, qui bouleversèrent la culture politique romaine. Le but de ce cours est de comprendre comment le pouvoir des empereurs, d'Auguste à Dioclétien, s'est imposé, légitimé, a été défini à la fois par les événements historiques et par certaines élaborations théoriques, et enfin a rencontré des limites face à d'autres types d'autorité.

OBJECTIFS

Initiation à cette grande période historique de l'antiquité, maîtrise d'une chronologie et des espaces de référence pour chacune des civilisations traitée dans chaque période.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Capacité de synthèse, expression orale et écrite, articuler cours/td/lectures obligatoires et personnelles.

Esprit critique et de jugement autonome, maîtrise de la langue, documentation

BIBLIOGRAPHIE

- BRIAND-PONSART C., HURLET F., L'empire romain d'Auguste à Domitien, Paris, Armand Colin, 2016.
- CHRISTOL M., COSME P., HURLET F., RODDAZ J.-M., Histoire romaine 2 : d'Auguste à Constantin, Paris, Fayard, 2021.
- COSME P., L'année des quatre empereurs, Paris, Fayard, 2012.
- JERPHAGNON L., Le divin César : étude sur le pouvoir impérial à Rome, Paris, Tallandier, 1991.
- VEYNE, P., L'empire gréco-romain [not. « Qu'était-ce qu'un empereur romain ? », p. 13-91], Paris, Seuil, 2005.
- YAVETZ Z., La plèbe et le prince. Foule et vie politique sous le Haut-Empire romain, Paris, La Découverte, 1984.

VVH1U2 Initiation à l'histoire médiévale

Crédits: 6.0

Est composé de :

VVH1EME1 Initiation à l'histoire médiévale 1

VVH1EME2 Initiation à l'histoire médiévale 2

DESCRIPTION

UE d'initiation focalisée sur la période d'histoire médiévale.

OBJECTIFS

Acquisition d'une culture générale historique pour le Moyen Âge.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Maîtrise des grands repères temporels et géographiques à un niveau de débutant.
Acquérir l'esprit de synthèse et l'esprit critique. Travailler l'expression écrite.

VVH1EME1 Initiation à l'histoire médiévale 1

Crédits:
None

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)
Intervenant(s) : Thierry KOUAME

DESCRIPTION

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

Le Haut Moyen Âge en Occident (Ve - Xe siècle)

Le Haut Moyen Âge est une période de remise en cause de l'héritage romain, d'invention de sociétés nouvelles, d'acculturation politique et de transformations religieuses. La chute de l'Empire romain d'Occident, qui a légué aux royaumes barbares la fiscalité, le droit et le christianisme, marque le début de cette période. L'Empire carolingien, qui tenta de restaurer sur l'ensemble de l'Occident une structure étatique centralisée, en constitue le cœur et sera présenté tant du point de vue politique que social et économique. Le cours abordera, pour finir, les mutations de la société médiévale au Xe siècle, prémices d'une nouvelle étape dans l'histoire de l'Église et de l'État.

OBJECTIFS

Fournir aux étudiants des clés de compréhension de l'analyse historique et de la méthode de travail à un niveau de débutants;
Problématiser une question ; approcher un texte et comprendre sa dimension historique ; faire la relation entre divers documents;
Maîtriser les rudiments de la dissertation et du commentaire de document ; savoir s'exprimer à l'écrit et présenter une bibliographie succincte.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Acquérir une culture générale historique, une maîtrise de la chronologie et des espaces de référence.
Développer des capacités de synthèse.
Mettre en oeuvre à l'écrit les connaissances acquises.
Lire des ouvrages et savoir réutiliser les contenus.

BIBLIOGRAPHIE

- BUHRER-THIERRY G., MERIAUX Ch., *La France avant la France (481-888)*, Paris, 2011.
- BURHER-THIERRY G., *L'Europe carolingienne*, Paris, 1999.
- COUMERT M., DUMEZIL B., *Les Royaumes barbares en Occident*, Paris, 2010.
- ISAIA M-C., *Histoire des Carolingiens, VIIIe-Xe s.*, Paris, 2014.
- JOYE S., *L'Europe barbare 476-714*, Paris, 2010.
- VINCENT C., *Introduction à l'histoire de l'Occident médiéval*, Paris, 1995.

VVH1EME2 Initiation à l'histoire médiévale 2

Crédits:
None

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)
Intervenant(s) : Thierry KOUAME

DESCRIPTION

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

L'Europe à la fin du Moyen Âge : XIVe-XVe siècles : thierry.kouame@univ-fcomte.fr

Ce cours présente l'histoire de l'Europe à la fin du Moyen Âge (XIVe - XVe siècles). Il fait découvrir les grandes évolutions sociales de la période : les difficultés démographiques induites par l'épidémie de peste; le processus de construction des États royaux ou princiers dans la société féodale; enfin, les divisions politiques qui opposèrent les royaumes d'Angleterre et de France durant la guerre de Cent ans (1337-1453), mais également celles qui traversèrent l'Église latine au temps du Grand Schisme d'Occident (1378-1417). Il s'agira de comprendre comment la souveraineté royale s'affirma dans ce contexte conflictuel et polémique.

OBJECTIFS

Fournir aux étudiants des clés de compréhension de l'analyse historique et de la méthode de travail à un niveau de débutants. Problématiser une question. Approcher un texte et comprendre sa dimension historique. Faire la relation entre divers documents. Maîtriser les rudiments de la dissertation et du commentaire de document. Savoir s'exprimer à l'écrit et présenter une bibliographie succincte.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Acquérir une culture générale historique, une maîtrise de la chronologie et des espaces de référence.
Développer des capacités de synthèse.
Mettre en oeuvre à l'écrit les connaissances acquises.
Lire des ouvrages et savoir réutiliser les contenus.

BIBLIOGRAPHIE

- BALARD M., GENET J-P. et ROUCHE M., *Le Moyen Âge en Occident*, Paris, Hachette, 1991

- rééd. 2011 (HU Histoire).
- BOVE B., *Le temps de la guerre de Cent ans, 1328-1453*, Paris, Belin, 2009 (Histoire de France).
 - GAUVARD C., LIBERA de A. et ZINK M. (dir.), *Dictionnaire du Moyen Âge*, Paris, Puf, 2002 rééd. 2004 (Quadrige).
 - GAUVARD C., *La France au Moyen Âge, du Ve au XVe siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 1996 rééd. 2014 (Quadrige).
 - GUENEE B. et HEERS J., *L'Occident aux xive et XVe siècles*, Paris, Presses universitaires de France, 1963 et 1971 (Nouvelle Clio, 22-23).

VVHIU3 Culture générale et dynamiques en histoire

Crédits: 6.0

Est composé de :

VVHIEHAM Culture gén., dynamiques en histoire ancienne et médiévale

VVHIEHMC Culture gén., dynamiques en histoire moderne et contemporai

DESCRIPTION

UE de culture générale dispensée sous l'angle des grandes dynamiques historiques dans chacune des grandes périodes de l'histoire.

OBJECTIFS

Introduction générale à l'histoire par grandes périodes qui expose les très grandes problématiques et dynamiques de chacune d'entre elle.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Transmettre une culture générale en histoire pour des étudiants débutants ou en reprise d'étude ; sensibiliser l'étudiant aux dynamiques historiques d'un champ donné de l'histoire. Maîtriser les rudiments de la chronologie et des grandes dynamiques de l'histoire au niveau du fonctionnement des sociétés, de la vie politique, des réalités économiques ou culturelles.

VVHIEHAM Culture gén., dynamiques en histoire ancienne et médiévale

Crédits:
None

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Hadrien BRU, Laurence DELOBETTE-DELSALLE

DESCRIPTION

Cours enseignés en période 2, de février à mai.

hadrien.bru@univ-fcomte.fr et laurence .delobette@univ-fcomte.fr

En histoire ancienne, il sera question de la vie quotidienne chez les Grecs et les Romains de l'antiquité. Il convient en effet de familiariser les étudiants à l'histoire antique sous l'angle de la culture matérielle qui permet d'approcher concrètement ces deux civilisations et de comprendre les dynamiques politiques, sociales et plus largement culturelles approfondies dans les autres cours.

En histoire médiévale, l'objet d'étude sera la Méditerranée médiévale. La Méditerranée a longtemps été perçue comme le centre du monde. Durant la période médiévale, elle demeure un espace de transition, un moyen de communication et la richesse et la diversité de son histoire ne se démentent pas. Des sources nombreuses : chroniques, itinéraires de voyageurs, récits de marchands et de pèlerins, cartes, portulans, etc., rendent compte de la façon dont était perçu l'espace méditerranéen au Moyen Âge, d'une géopolitique complexe et d'une histoire agitée, faite de relations et d'échanges mais aussi de confrontations.

OBJECTIFS

En histoire ancienne: transmettre une culture générale en Histoire Ancienne pour des étudiants débutants ou en reprise d'étude ; sensibiliser l'étudiant aux dynamiques historiques de l'Histoire gréco-romaine dans des champs plus spécifiques que dans les modules d'initiation.

En histoire médiévale, les savoirs sont centrés sur une introduction générale à l'histoire médiévale expose la dynamique des XI^e et XII^e siècles. Pour les compétences, il s'agira de transmettre une culture générale en histoire pour des étudiants débutants ou en reprise d'étude ; sensibiliser l'étudiant aux dynamiques historiques d'un champ donné de l'histoire. Pour les objectifs demandés: maîtriser les rudiments de la chronologie et des grandes dynamiques de l'histoire au niveau du fonctionnement des sociétés, de la vie politique, des réalités économiques et culturelles.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Capacité de synthèse, expression orale et écrite, articuler cours et lectures obligatoires et personnelles, appréhender les grandes tendances globales qui peuvent exister dans un espace et au cours d'une époque donnés.

BIBLIOGRAPHIE

En histoire ancienne :

- CABANES P., *Introduction à l'histoire de l'antiquité*, Paris, coll. Cursus, A. Colin, 1995.
- CABANES P., *Petit atlas historique de l'antiquité grecque*, Paris, A. Colin, 1999.
- CORNELL I., MATTHEWS J., *Atlas du monde romain*, Nathan, 1984.
- ETIENNE R., *La vie quotidienne à Pompéi*, Hachette, Paris, 1998 (5e éd.).
- LAMBOLEY J.L., *Lexique d'histoire et de civilisation romaine*, Paris, Ellipses, 1995.
- LE BOHEC Y., LE GLAY M., VOISIN J.-L., *Histoire romaine*, coll. « Premier cycle », Paris, PUF, 1991.
- ORRIEUX Cl. & SCHMITT-PANTEL P., *Histoire grecque*, Paris, PUF, 1995.
- TRASSARD F., BOYER S., SALLES C., *La vie des Grecs au temps de Périclès*, Paris, Larousse, 2003.
- VIAL Cl., *Lexique d'antiquités grecques*, Paris, A. Colin, 1972.

En histoire médiévale :

- BALARD M. et PICARD C., *La Méditerranée au Moyen Âge. Les Hommes et la mer*, Paris, Éd. Hachette, 2014.
- KAPLAN M. (dir.), *Le Moyen Âge, XI^e - XV^e siècles*, Paris, Éd. Bréal, Paris, 1994.

VVH1EHMC

Culture gén., dynamiques en histoire moderne et contemporai

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Benoit LITTARDI, Marie DAUSSY

Crédits:
None

DESCRIPTION

Cours enseignés en période 2, de février à mai.

1/ Histoire moderne: Les concepts clés de l'histoire moderne : marie.daussy@univ-fcomte.fr

L'objectif de ce cours est de travailler de manière transversale sur des concepts fondamentaux en histoire moderne. Il s'agira ainsi d'étudier, par exemple, la construction et l'évolution de la notion de tolérance tout au long de la période moderne et de comprendre comment le terme latin *tolerantia*, dont il dérive, a d'abord conservé le sens passif de « souffrance » avant de muer progressivement vers une signification positive. Des analyses identiques pourront être conduites pour d'autres concepts comme ceux de parti, de République des lettres, de sciences ou encore de représentativité.

2/ Histoire contemporaine : La France depuis le début de la Révolution française (1789) : benoit.littardi@univ-fcomte.fr

Pour mieux en appréhender la réalité sur une relative longue durée, ce cours offre quatre synthèses thématiques sur la France depuis 1789 : la citoyenneté, les singularités de l'économie et de la société, Paris capitale, la France dans le monde.

OBJECTIFS

Culture générale historique, maîtrise de la chronologie, acquisition des principales dynamiques historiques.

Esprit critique et jugement autonome, maîtrise de la langue, documentation, maîtrise de la chronologie et des concepts fondamentaux.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Capacité de synthèse, expression orale et écrite, articuler cours et lectures obligatoires et personnelles, appréhender les grandes tendances globales qui peuvent exister dans un espace et au cours d'une époque donnés.

BIBLIOGRAPHIE

En histoire moderne :

- DAUSSY H., « La notion de parti dans l'Histoire Universelle d'Agrippa d'Aubigné », dans Lire l'Histoire Universelle, journée d'hommage à la mémoire d'André Thierry, Albineana 19, Paris, Champion, 2007, p. 97-114.
- LECLERC J., *Histoire de la tolérance au siècle de la Réforme*, Paris, Albin Michel, 1995.
- WAQUET F. et BOTS H., *La République des lettres*, Paris, Bruxelles, De Boeck, 1997.

En histoire contemporaine:

Jean CARPENTIER, François LEBRUN (dir.), *Histoire de France*, Paris, Seuil, coll. « Points-Histoire », 2014, 512 p. [chapitres 20 à 32]

VVH1V4 Histoire du droit public. Histoire du droit social

Crédits: 6.0

Est composé de :

VVP3M650 Histoire du droit public

VVA3M631 Histoire du droit social

VVP3M650 Histoire du droit public

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : Franck LAIDIE

DESCRIPTION

Cet enseignement se propose d'étudier et de comprendre pour le XIXe siècle comment l'État se construit et évolue jusqu'à aboutir à une forme contemporaine à travers la mise en place de grands services publics ou encore la garantie et l'encadrement des grandes libertés publiques. Cette évolution se fait le plus souvent avec une grande continuité et sans véritable rupture ou remise en cause radicale. Cela ne peut que surprendre pour un siècle qui se caractérise par son instabilité constitutionnelle chronique et qui connaît trois Républiques, deux Empires et deux monarchies constitutionnelles. La période consulaire, qui ouvre notre période chronologique et revendique l'héritage des principes révolutionnaires de 1789, met en place les fondations solides qui ne seront jamais véritablement, ni profondément remises en cause par les différents régimes politiques qui vont se succéder.

L'étude de cette construction d'un appareil d'État est abordée ici de façon thématique : la société du code civil, l'administration locale, la justice, le régime des cultes, l'enseignement, la presse, l'armée . . .

OBJECTIFS

Exposer la construction de l'appareil d'État jusqu'à sa forme contemporaine.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Appréhender le cadre chronologique et institutionnel de la construction de l'appareil d'État.

BIBLIOGRAPHIE

(Quelques références bibliographiques pour mieux appréhender le cadre chronologique et institutionnel du cours) :

- ASSELAIN (J.-C.), *Histoire économique de la France du XVIIIe siècle à nos jours*, t.1, Paris, Le Seuil, 1984.
- BRAUDEL (F.) et LABROUSSE (E.), *Histoire économique et sociale de la France*, Paris, A. Colin, 1997.
- BURDEAU (F.), *Histoire de l'administration*, Paris, Montchrestien, 1989.
- CAPORAL (S.), *Histoire des institutions publiques de 1789 à nos jours*, Paris, Hachette supérieur, 2005.

- CHEVALIER (J.-J.), *Histoire des institutions et des régimes politiques de la France de 1789 à nos jours*, Dalloz, 2009.
- GODECHOT (J.), *Les institutions de la France sous la Révolution et l'Empire*, Paris, PUF, 1998.
- GODECHOT (J.), *Les Constitutions de la France depuis 1789*, Paris, 2006.
- HILAIRE (J.), *Histoire des institutions publiques et des faits sociaux (XIe - XIXe siècles)*, Dalloz, 2004.
- HUDAULT (J.), *Histoire des institutions de la France, Ancien Régime, Révolution, Empire*, Paris, 1994.
- MORABITO (M.), *Histoire constitutionnelle de la France (1789-1958)*, Paris, 2015.
- SZRAMKIEWICZ (R.) et BOUINEAU (J.), *Histoire des institutions 1750-1914*, Litec, 1998.

VVA3M631 Histoire du droit social

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)
Intervenant(s) : Frank LAIDIE

DESCRIPTION

Le cours appréhende l'étude de l'évolution des relations sociales en France

- par l'étude des règles qui gouvernent les relations de travail depuis le système corporatif d'Ancien Régime, en passant par l'individualisme libéral révolutionnaire jamais démenti au cours du xixe siècle, pour arriver à la prise en compte du « phénomène collectif » que constitue la reconnaissance du syndicalisme, de la négociation collective ou encore de l'arbitrage pour prévenir ou mettre un terme aux conflits sociaux au tournant et au cours du xxe siècle.
- par l'étude de l'évolution de la « protection sociale » aux xixe et xxe siècles. Autour des sociétés de secours mutuels grâce au mutualisme, puis de l'État assureur se greffent de façon empirique et en ordre dispersé les divers éléments de la Sécurité sociale (accident du travail, assurances sociales pour la protection des risques maladie, maternité, invalidité, vieillesse, décès et famille).

OBJECTIFS

Montrer comment la société française contemporaine s'est construite dans la recherche de compromis entre l'ordre économique et la justice sociale.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Connaître l'évolution des relations sociales en France.

BIBLIOGRAPHIE

- AUBIN (G.) et BOUVERESSE (J.), *Introduction historique au droit du travail*, PUF, Droit fondamental, 1995 (Utile pour le contexte politique et social général) (Épuisé).
- LE CROM (J.-P.) (dir.), *Deux siècles de droit du travail. L'histoire par les lois*, Éditions de l'Atelier, 1999 (Un recueil des principaux textes commentés).
- LE CROM (J.-P.) (dir.), *Les acteurs de l'histoire du droit du travail*, Presses universitaires de Rennes, 2004 (Actes du second colloque d'histoire du droit du travail).
- LE GOFF (J.), *Du silence à la parole. Une histoire du droit du travail des années 1830 à nos jours*, Presses universitaires de Rennes, nouv. édition, 2004.
- OLSZAK (N.), *Histoire du droit du travail*, Paris, PUF (Coll. Que sais-je ?), 1999 (Épuisé).
- DREYFUS (M.) et alii., *Se protéger, être protégé. Une histoire des Assurances sociales en France*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006.

- BORGETTO (M.) et LAFORE (R.), *La République sociale. Contribution à l'étude de la question démocratique en France*, Paris, PUF, La politique éclatée, 2000.
- DAVID (M.), *Les fondements du social*, Paris, Anthropos, 1993.
- DELBREL (Y.), *L'essentiel de l'histoire du droit social*, Gualino (Coll. Les carrés), 2006.

VVH1V5 Méthodologie universitaire

Crédits: 6.0

Est composé de :

VVH1EMU1 Méthodologie universitaire 1

VVH1MMU2 Méthodologie universitaire 2

DESCRIPTION

UE d'apprentissage des bases méthodologiques de l'analyse historique ; tournée vers un public en reprise d'études.

OBJECTIFS

Fournir aux étudiants des clés de compréhension de l'analyse historique et de la méthode de travail à un niveau de débutants.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Problématiser une question ; approcher un texte et comprendre sa dimension historique ; faire la relation entre divers documents.

Maîtriser les rudiments de la dissertation et du commentaire de document ; savoir s'exprimer à l'écrit et présenter une bibliographie succincte

VVH1EMU1 Méthodologie universitaire 1

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Karin MACKOWIAK

DESCRIPTION

Cours enseigné en période 2, de février à mai. karin.mackowiak@univ-fcomte.fr

Ce cours est conçu comme un atelier de remédiation à destination des étudiants qui rencontrent des difficultés méthodologiques lors de leur entrée en Licence 1 d'histoire. Quels sont les principes d'organisation du travail personnel ? Quels types d'outils sont-ils à la disposition des étudiants pour s'approprier les cours ou les approfondir au moyen de la recherche ? Quels réflexes peuvent-ils être mis en œuvre pour élaborer un raisonnement structuré ?

OBJECTIFS

L'objectif essentiel de ce module est de vous permettre d'acquérir à la fois des outils et des méthodes de travail tant sur le plan bibliographique et documentaire que sur le plan de l'analyse et des contenus.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Maîtriser l'étude et la présentation de sources documentaires, acquisition d'une culture personnelle. Aider les étudiants dans leur compréhension, leur acquisition d'une autonomie et leur apprentissage d'une expression écrite soignée.

BIBLIOGRAPHIE

- M. Montoussé (dir.), *50 fiches de lecture en économie, sociologie, histoire et géographie économiques*, Paris, Bréal, 2018
- H. Bismuth, *La maîtrise de l'écrit dans les études supérieures*, Dijon, 2013.
- G. Galvez-Behar, A. Gauthier, *Réussir sa licence d'histoire*, Levallois-Perret, Studyrama, coll. « Principes », éd. 2015

VVH1MMU2 Méthodologie universitaire 2

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Audrey BECKER

DESCRIPTION

Ce cours est conçu comme un atelier de remédiation centré sur la méthodologie d'exploitation des documents. Parallèlement à la production d'un raisonnement structuré, l'étudiant doit également adopter une méthode rigoureuse de pratique de la documentation.

Il s'agira de rappeler les bases du commentaire de document avant la mise en place, en Licence 2^{ème} année, d'une méthode plus exigeante.

PREREQUIS

Cours de méthodologie de 1^{ère} année.

OBJECTIFS

L'objectif n'est pas l'acquisition de connaissances mais tenter de fournir quelques clés aux étudiants, pour les aider dans leur nouvelles démarches de travail qui doivent avant tout viser la compréhension et l'autonomie. Est également valorisé l'apprentissage de l'expression écrite soignée.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Maîtriser l'étude et la présentation de sources documentaires, acquisition d'une culture personnelle. Aider les étudiants dans leur compréhension, leur acquisition d'une autonomie et leur apprentissage d'une expression écrite soignée.

BIBLIOGRAPHIE

- M. Montoussé (dir.), *50 fiches de lecture en économie, sociologie, histoire et géographie économiques*, Paris, Bréal, 2018
- H. Bismuth, *La maîtrise de l'écrit dans les études supérieures*, Dijon, 2013.
- G. Galvez-Behar, A. Gauthier, *Réussir sa licence d'histoire*, Levallois-Perret, Studyrama, coll. « Principes », éd. 2015

VVH2U1 Initiation à l'histoire moderne

Crédits: 6.0

Est composé de :

VVH2EMO1 Initiation à l'histoire moderne 1

VVH2EMO2 Initiation à l'histoire moderne 2

DESCRIPTION

UE d'initiation focalisée sur l'histoire de l'époque moderne (XVIe-XVIIIe s.).

OBJECTIFS

Acquisition d'une culture générale historique pour la période d'histoire moderne étudiée.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Maîtrise des grands repères temporels et géographiques à un niveau de débutant.
Acquérir l'esprit de synthèse et l'esprit critique. Travailler l'expression écrite.

VVH2EMO1 Initiation à l'histoire moderne 1

Crédits:
None

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)
Intervenant(s) : Marie DAUSSY

DESCRIPTION

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

La construction de l'Etat moderne en France et en Angleterre aux XVIe et XVIIe siècles:
marie.daussy@univ-fcomte.fr

L'objectif de ce cours est de montrer comment les États français et anglais se sont construits au cours des xvie et xvii siècles, à travers l'évocation des principaux jalons qui ont marqué l'évolution parallèle de ces deux royaumes, sur le plan politique, religieux et institutionnel.

OBJECTIFS

Culture générale historique sur cette période de l'histoire moderne, maîtrise de la chronologie et des espaces de référence.
Esprit critique et jugement autonome, maîtrise de la langue, documentation.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Capacité de synthèse, expression écrite, jugement autonome.

Maîtriser la culture générale historique sur les XVIe et XVIIe siècles, maîtriser la chronologie, être capable d'établir une synthèse, acquérir un esprit critique, travailler l'expression écrite et la langue.

BIBLIOGRAPHIE

- CONSTANT J.-M., *Naissance des États en Europe*, Paris, Belin Sup, 2008.
- CORNETTE J., *L'affirmation de l'État absolu 1492-1652*, Paris, Hachette Supérieur (6e édition revue et augmentée), 2009.
- CORNETTE J., *Absolutisme et Lumières 1652-1783*, Paris, Hachette Supérieur (5e édition revue et augmentée), 2008.
- LEBECQS., BENSIMON F., LACHAUD F. et RUGGIU F.-J., *Histoire des Îles britanniques*, Paris, PUF, 2007

VVH2EMO2 Initiation à l'histoire moderne 2

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)
Intervenant(s) : Damien FONTVIEILLE

Crédits:
None

DESCRIPTION

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

La rencontre entre l'Europe et les mondes lointains (XVI^e-XVII^e siècles) damien.fontvielle@univ-fcomte.fr

L'objectif de ce cours est d'examiner le mouvement qui conduit les Européens vers les mondes lointains et aboutit à la construction d'empires outre-mer. Il s'agira de mettre en évidence les modalités de rencontre entre les différents mondes, mais aussi le mouvement de première mondialisation qui se met en place. Enfin, c'est une « histoire à parts égales » qui vise à décrire les conséquences politiques, économiques et culturelles de ces rencontres.

OBJECTIFS

Culture générale historique sur cette période de l'histoire moderne, maîtrise de la chronologie et des espaces de référence.
Esprit critique et jugement autonome, maîtrise de la langue, documentation

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Capacité de synthèse, expression écrite, jugement autonome. Maîtriser la culture générale historique sur les XVI^e et XVII^e siècles, maîtriser la chronologie, être capable d'établir une synthèse, acquérir un esprit critique, travailler l'expression écrite et la langue.

BIBLIOGRAPHIE

- Bertrand (Romain). *L'histoire à parts égales. Récits d'une rencontre Orient-Occident*, Paris, Seuil, 2011.
- Brook (Thomas). *Le Chapeau de Vermeer. Le XVII^e siècle à l'aube de la mondialisation*, trad. franç., Paris, Payot, 2010. [2008].
- Gruzinski (Serge). *Les Quatre parties du monde. Histoire d'une mondialisation*, Paris, La Martinière, 2004.
- Lebrun (François). *L'Europe et le monde (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Armand Colin, 2018 (5e éd.).
- Sallmann (Jean-Michel). *Le grand désenclavement du monde (1200-1600)*, Paris, Payot, 2011.
- Subrahmanyam (Sanjay), *L'empire portugais d'Asie, 1500-1700. Histoire politique et économique*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1999. [1993]
- Subrahmanyam (Sanjay). *Vasco de Gama. Légende et tribulations du vice-roi des Indes*,

trad. franç., Paris, Seuil, 2014. [1998]

VVH2U2 Initiation à l'histoire contemporaine

Crédits: 6.0

Est composé de :

VVH2ECO1 Initiation à l'histoire contemporaine 1

VVH2ECO2 Initiation à l'histoire contemporaine 2

DESCRIPTION

UE d'initiation focalisée sur l'histoire de l'époque contemporaine (XIXe-XXe s.) destinée aux étudiants de L1.

OBJECTIFS

Acquisition d'une culture générale historique pour l'histoire contemporaine.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Maîtrise des grands repères temporels et géographiques à un niveau de débutant.
Acquérir l'esprit de synthèse et l'esprit critique. Travailler l'expression écrite.

VVH2ECO1 Initiation à l'histoire contemporaine 1

Crédits:
None

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)
Intervenant(s) : Benoit LITTARDI

DESCRIPTION

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

L'Europe, 1792-1914 : benoit.littardi@univ-fcomte.fr

L'histoire de l'Europe au XIXe siècle commence à la veille des révolutions politique et économique de la fin du XVIIIe siècle et connaît une première inflexion à la fin des années 1840. Au cours de ces sept premières décennies, les habitants du continent européen mettent en oeuvre, subissent, voire résistent à ces révolutions et à leurs conséquences. Amorcée par un ensemble de révolutions nationales à tonalité libérale, la période 1848-1914 se caractérise par le développement de plus en plus exacerbé de la nation. Celui-ci va de pair avec la nécessité croissante de la prise en compte des peuples et des masses et l'entrée véritable dans le monde industriel lesquels, conjugués, font progressivement de l'Europe la puissance dominante du monde jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale.

OBJECTIFS

Acquisition d'une culture générale historique sur le XIXe siècle européen ; maîtrise de la chronologie et des espaces concernés.
Développer l'esprit critique et la maîtrise de la langue.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Articuler par soi-même l'apprentissage du fascicule de cours avec les lectures personnelles (autonomie et capacité de synthèse).
Améliorer l'expression écrite

BIBLIOGRAPHIE

- LECTURE OBLIGATOIRE des chapitres 16 à 24 de : Jean CARPENTIER et François LEBRUN (dir.), Histoire de l'Europe. Paris, Seuil, coll. « Points-Histoire », 2014, 625 p. [vous pouvez acquérir à bon prix une édition antérieure en occasion sur des sites Internet ad hoc]
- Une mise en perspective de l'histoire de l'Europe au XIXe siècle à l'échelle-monde apparaît dans le maître-ouvrage de Christopher A. BAYLY, La naissance du monde moderne 1780-1914. Paris, Les Éditions de l'Atelier/Le Monde Diplomatique, rééd. coll. « L'Atelier de Poche », 2007, 862 p.
- On peut en lire la longue introduction ici : https://enseignement.typepad.fr/files/bayly_la_naissance_du_monde_moderne.pdf

VVH2ECO2 Initiation à l'histoire contemporaine 2

Crédits:
None

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)
Intervenant(s) : Stephanie KRAPOTH

DESCRIPTION

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

L'Europe, 1914-1992 : stephanie.krapoth@univ-fcomte.fr

Cet enseignement propose une approche synthétique des grands enjeux européens du « court vingtième siècle » (1914-1991). Pour la première moitié du siècle, il s'agit des démocraties libérales confrontées aux remises en cause multiples, dont la présence des régimes communistes, fascistes et nazis, avec les guerres mondiales considérées sous cet angle politique.

Pour la seconde moitié du siècle, la donne de la « guerre froide » est à relier au démarrage et au devenir de la construction démocratique européenne, **jusqu'au bouleversement induit par l'effondrement du bloc soviétique et au traité de Maastricht aspirant à répondre à ce bouleversement international**. La conjoncture économique, avec ses crises et ses « miracles », prend toute sa place comme facteur essentiel de cette évolution.

OBJECTIFS

Acquisition d'une culture générale historique sur le XIXe siècle européen ; maîtrise de la chronologie et des espaces concernés.
Développer l'esprit critique et la maîtrise de la langue.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Articuler par soi-même l'apprentissage du fascicule de cours avec les lectures personnelles (autonomie et capacité de synthèse).
Améliorer l'expression écrite

BIBLIOGRAPHIE

- BERSTEIN Serge, Démocraties, régimes autoritaires et totalitarismes de 1900 à nos jours : pour une histoire politique comparée du monde développé. Paris, Hachette supérieur,

2013, 267 p.

- BERSTEIN Serge, MILZA Pierre, Histoire de l'Europe du XIXe au début du XXIe siècle. Paris, Hatier initial, 2014, 479 p. **[lecture obligatoire]**
- CARPENTIER Jean, LEBRUN François, (dir.), Histoire de l'Europe. Paris, Seuil (Points), 2014, 672 p.
- KAHN Sylvain, Histoire de la construction européenne depuis 1945. Paris, PUF (Quadrige), 2018, 342 p.
- REVEILLARD Christophe, La construction européenne. Paris, Ellipses (Les dates clés), 2012, 192 p.

VVH2ESAN Savoirs et méthodes en histoire ancienne

Crédits: 6.0

Intervenant(s) : Karin MACKOWIAK, Hadrien BRU

Enseigné à la période 2 (février à mai)

DESCRIPTION

Cours enseigné en période 2, de février à mai.

Sociétés antiques, espaces et cultures : karin.mackowiak@univ-fcomte.fr et hadrien.bru@univ-fcomte.fr

Ce cours approche l'histoire des principales cultures et sociétés de l'antiquité, en dehors de la Grèce et de Rome. Les civilisations antiques orientales seront privilégiées dans ce cours qui proposera aux étudiants de fréquenter, d'une part, les horizons de l'Égypte (K.Mackowiak) et, d'autre part, la Mésopotamie antique (H. Bru). Ce sera l'occasion d'étudier les structures politiques centenaires de ces civilisations, leurs sociétés et leurs cultures millénaires qui ont grandement façonné l'histoire de l'antiquité. La mise en regard avec la Grèce et Rome apparaîtra avec d'autant plus de clarté aux étudiants qui sont familiarisés, au fil des années de Licence, à l'ensemble de l'antiquité. Sur le plan méthodologique, l'UE est destinée à approfondir l'apprentissage de la dissertation et du commentaire de document sur le socle d'une thématique spécifique à l'histoire antique.

PREREQUIS

Maîtriser la chronologie générale et les grandes étapes de l'évolution de l'humanité à l'époque antique, entre la Méditerranée et le Moyen Orient.

OBJECTIFS

UE destinée à transmettre un premier apprentissage (ou à réviser l'apprentissage) de la dissertation et du commentaire de document sur le socle d'une thématique spécifique à l'histoire antique.

Connaître les grands événements et de problématiques majeures de l'histoire ancienne, maîtriser des repères chronologiques essentiels par le biais d'une application méthodologique.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Lire, résumer, discuter un texte de nature historique, expliciter une question historique.

Être capable de rédiger un commentaire composé et une dissertation, à organiser des connaissances selon un ordre logique défini par une problématique scientifique. Être capable de construire un exposé incluant la maîtrise des différents supports pédagogiques utilisables. Organiser des connaissances selon un ordre logique défini par une problématique scientifique.

BIBLIOGRAPHIE

- AGUT D. et MORENO-GARCIA J.C., *L'Égypte des pharaons : de Narmer à Dioclétien (3150 av. J.-C. - 284 ap. J.C.)*, Paris, Belin, 2016.
- CABANES P., *Introduction à l'histoire de l'Antiquité*, Paris, Colin, 1992.
- DILLEMANN L., *Haute Mésopotamie orientale et pays adjacents*, Geuthner, Paris, 1962.
- DUNAND F. & ZIVIE-COCHE C., *Dieux et hommes en Égypte (3000 av. J.-C.-395 ap. J.-C.)*, *Anthropologie religieuse*, Paris, A. Colin, 1991.
- KRAMER S.N., *L'Histoire commence à Sumer*, Paris, Flammarion, 2015 (rééd.).
- LAFONT B., TENU A., JOANNES F. et CLANCIER P., *La Mésopotamie, de Gilgamesh à Artaban*

- (3300 av. J.-C. / 120 av. J.-C.), Paris, Belin, 2017.
- VANDERSLEYEN C., *L'Égypte et la vallée du Nil, 2 : De la fin de l'Ancien Empire à la fin du Nouvel Empire*, Paris, PUF, 1995.
 - VERCOUTER J., *L'Égypte et la vallée du Nil, 1 : Des origines à la fin de l'Ancien Empire, (12000-2000 av. J.-C)*, Paris, PUF, 1992.
 - SCHULZ R., SEIDEL M., *L'Égypte. Sur les traces de la civilisation pharaonique*, Paris, 2013.
 - VALBELLE D., *Histoire de l'État pharaonique*, Paris, PUF, 1988.

VVH2EHFC Historiographie et fabrique de l'histoire contemporaine

Crédits: 6.0

Intervenant(s) : Marie-Bénédicte VINCENT-DAVIET

Enseigné à la période 2 (février à mai)

DESCRIPTION

Cours enseigné en période 2, de février à mai.

Approches de l'histoire de la Première Guerre mondiale en France :
marie_benedicte.vincent_daviet@univ-fcomte.fr

Cet enseignement présente une question d'histoire contemporaine par le biais de l'historiographie, c'est-à-dire des différentes interprétations ou approches scientifiques auxquelles le phénomène étudié a donné lieu (ex. : histoire des médias depuis le milieu du XIXe siècle ; la Première Guerre mondiale ; les totalitarismes au XXe siècle...).

PREREQUIS

Connaître les contenus des programmes des classes de Première et Terminale concernant les thématiques abordées.

OBJECTIFS

En savoirs : approfondissement d'une culture générale historique sur les XIXe et XXe siècles ; maîtrise des grands enjeux de l'historiographie sur les thématiques étudiées.

En aptitudes : Développer l'esprit critique et la maîtrise de la langue.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Relier explicitement l'historiographie du thème étudié à un savoir historique maîtrisable par un étudiant de L1, mobilisable à l'aide d'un manuel.

Articuler par soi-même le cours magistral, les documents proposés et les lectures personnelles (autonomie et capacité de synthèse).

Améliorer l'expression écrite et orale.

BIBLIOGRAPHIE

- AUDOUIN-ROUZEAU S. et BECKER A., *14-18, retrouver la Grande Guerre*, Paris, Folio Histoire, 2003.
- DELACROIX C., DOSSE F. et GARCIA P., *Historiographies : concepts et débats*, Paris, Folio Histoire, 2010.
- POIRRIER P., *Introduction à l'historiographie*, Paris, Belin, 2009.
- PROST A., WINTER J., *Penser la Grande Guerre*, Paris, Points-Seuil, 2004.

VVH2EC2I Outils numériques

Crédits: 6.0

Intervenant(s) : Isabelle MAISSE

Enseigné toute l'année

DESCRIPTION

En filière d'Histoire, le module « Outils Numériques » est obligatoire car il compte parmi les UE de la maquette pédagogique. Ce module n'est donc pas facultatif dans notre filière. isabelle.maisse@univ-fcomte.fr

Les étudiants inscrits au cours « Outils Numériques » doivent rendre des contrôles continus sur toute l'année. Des informations figurent sur le forum du cours sur Moodle, informations que les étudiants reçoivent régulièrement à leur adresse courriel universitaire, à partir du moment où leur inscription est réalisée. L'objectif du cours est de compléter les compétences des étudiants sur les outils de type traitement de texte, tableur et logiciel d'aide à la présentation orale. Les initier au travail à l'aide d'outils collaboratifs, à la recherche avancée et critique d'informations sur Internet, aux aspects juridiques de l'informatique, et de façon plus générale, à une culture numérique et informatique.

OBJECTIFS

Acquérir des connaissances et des compétences afin d'utiliser efficacement, et selon le bon usage, les outils numériques.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Compléter les compétences des étudiants sur les outils de type traitement de texte et tableur, les initier aux aspects juridiques de l'informatique ainsi qu'à la recherche avancée et critique d'informations sur Internet, les initier à un logiciel d'aide à la présentation orale.

16 - STRUCTURE DE LA LICENCE 2E ANNÉE

PERIODE	INTITULE	CREDITS
Licence histoire semestre 3		
▼	VVH3U1 - GRANDES QUESTIONS D'HISTOIRE ANCIENNE	6.0
1	VVH3EAN1 - Grandes questions d'histoire ancienne 1	N/C
1	VVH3EAN2 - Grandes questions d'histoire ancienne 2	N/C
▼	VVH3U2 - GRANDES QUESTIONS D'HISTOIRE MÉDIÉVALE	6.0
1	VVH3EME1 - Grandes questions d'histoire médiévale 1	N/C
1	VVH3EME2 - Grandes questions d'histoire médiévale 2	N/C
2	VVH3ESME - SAVOIRS ET MÉTHODES EN HISTOIRE MÉDIÉVALE	6.0
2	VVH3EHMO - HISTORIOGRAPHIE ET FABRIQUE DE L'HISTOIRE MODERNE	6.0
▼	VVH3CLAN - LANGUE	6.0
A	VVH3EGR1 - Grec niveau 1	6.0
A	VVH3EEN1 - Anglais 1	6.0
A	VVH3ELA1 - Latin niveau 1	6.0
A	VVH3EDE1 - Allemand remise à niveau	6.0

Licence histoire semestre 4

▼	VVH4U1 - GRANDES QUESTIONS D'HISTOIRE MODERNE	6.0
1	VVH4EMO1 - Grandes questions d'histoire moderne 1	N/C
1	VVH4EMO2 - Grandes questions d'histoire moderne 2	N/C
▼	VVH4U2 - GRANDES QUESTIONS D'HISTOIRE CONTEMPORAINE	6.0
2	VVH4ECO1 - Grandes questions d'histoire contemporaine 1	N/C
2	VVH4ECO2 - Grandes questions d'histoire contemporaine 2	N/C
2	VVH4ESMO - SAVOIRS ET MÉTHODES EN HISTOIRE MODERNE	6.0
1	VVH4EHME - HISTORIOGRAPHIE ET FABRIQUE DE L'HISTOIRE MÉDIÉVALE	6.0
▼	VVH4UPRO - PRÉPROFESSIONNALISATION 1	6.0
2	VVH4EPAM - Préprofessionnalisation en histoire ancienne et médiévale	3.0
2	VVH4EPMC - Préprofessionnalisation en histoire moderne et contemporaine	3.0

Les périodes :

	Enseigné en période 1 (octobre à janvier)
	Enseigné en période 2 (février à mai)
	Enseigné toute l'année (octobre à mai)

17 - DESCRIPTION DES ENSEIGNEMENTS DE LA LICENCE 2

VVH3U1 Grandes questions d'histoire ancienne

Crédits: 6.0

Est composé de :

VVH3EAN1 Grandes questions d'histoire ancienne 1

VVH3EAN2 Grandes questions d'histoire ancienne 2

DESCRIPTION

UE qui aborde des grandes questions de l'histoire ancienne ; elle correspond à un savoir plus approfondi, à une compréhension et une maîtrise des spécificités de la période étudiée.

OBJECTIFS

L'UE demande la maîtrise d'un savoir plus précis, différencié selon les spécificités culturelles de la période et les champs thématiques abordés.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Comprendre la complexité des phénomènes historiques, comprendre l'importance des sources et les maîtriser, en saisir les spécificités, connaître le vocabulaire disciplinaire.

VVH3EAN1 Grandes questions d'histoire ancienne 1

Crédits:
None

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : Karin MACKOWIAK

DESCRIPTION

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

Aristocratie et tyrannie en Grèce archaïque : karin.mackowiak@univ-fcomte.fr

Le cours étudie l'histoire politique, sociale, économique, culturelle et religieuse de la civilisation grecque, depuis les Mycéniens (XVI^e s. av. J.-C.) jusqu'à la fin de l'époque archaïque (VI^e s. av. J.-C.) par le biais, notamment, des élites sociales grecques. A travers elles, il s'agira de comprendre comment se sont constituées les structures successives du pouvoir, de la royauté aux cités. La société et les

élites ont connu des étapes de ruptures successives mais elles s'inscrivent également dans des continuités, entre le III^e et le I^{er} millénaires av. J.-C., que des sources aussi variées que l'archéologie, la littérature ou l'art nous font entrevoir. Dans ce grand tableau des origines de la civilisation hellénique, il s'agira de comprendre la constitution progressive et la diffusion de la culture grecque, des identités sociales et culturelles.

PREREQUIS

Maîtriser la chronologie générale de l'antiquité et les grandes étapes de l'histoire politique.

OBJECTIFS

Enseigner une culture générale historique de l'antiquité grecque archaïque ; maîtriser la chronologie et les espaces de référence

Maîtrise d'un savoir plus précis, différencié selon les approches historiques et relevant de différents champs de l'histoire, savoir assembler, comprendre et utiliser les sources de l'histoire.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Saisir et restituer la complexité des phénomènes historiques, avoir conscience des temporalités, distinguer subjectivité et partialité, connaître le vocabulaire disciplinaire, mobiliser et mettre en relation des documents de nature différente, fournir un travail autonome.

Esprit analytique, maîtrise de la langue, capacité de documentation, maîtrise de différents niveaux et supports de communication.

BIBLIOGRAPHIE

- AMOURETTI M.-C. et RUZE F., *Le monde grec antique des palais crétois à la conquête romaine*, Paris, 2003 (rééd.).
- BAURAIN C., *Les Grecs et la Méditerranée orientale*, Paris, Nouvelle Clio, PUF, 1997.
- DELORME J., *La Grèce primitive et archaïque*, Paris, A. Colin, 1992 (3e éd.)
- D'ERCOLE M.C., ZURBACH J. et LE GUEN B., *Naissance de la Grèce : de Minos à Solon*, Paris, Belin, 2019
- FINLEY M.I., *Les premiers temps de la Grèce : l'Âge du bronze et l'époque archaïque*, Paris, Flammarion, 1980.
- MOSSE C. et SCHNAPP-GOURBEILLON A., *Précis d'histoire grecque du début du iie millénaire à la bataille d'Actium*, Paris, 1990 (2e édition 2003).
- POURSAT J.-C., *La Grèce préclassique : des origines à la fin du VIe siècle*, Paris, Seuil, Point Histoire, 1995.
- QUEYREL A., *Athènes : la cité archaïque et classique, du viiie à la fin du Ve siècle*, Paris, Picard, 2003

VVH3EAN2 Grandes questions d'histoire ancienne 2

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : Hadrien BRU

Crédits:
None

DESCRIPTION

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

Démocratie et hégémonies en Grèce classique: hadrien.bru@univ-fcomte.fr

Le cours couvrira les grandes problématiques politiques, culturelles, économiques et géopolitiques de la Grèce classique, en rapport avec le monde égéen et la Méditerranée orientale. Le cours sera notamment axé sur la naissance de la démocratie à Athènes au Ve s. av. J.-C. et son fonctionnement. Il s'agira de comprendre, malgré les oppositions, les remises en cause et les défaites, la solidité de ce régime qui s'est largement diffusé dans le monde grec des cités.

PREREQUIS

Maîtriser la chronologie générale de l'antiquité et les grandes étapes de l'histoire politique.

OBJECTIFS

Maîtrise d'un savoir plus précis, différencié selon les approches historiques et relevant de différents champs de l'histoire, savoir assembler, comprendre et utiliser les sources de l'histoire.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Saisir et restituer la complexité des phénomènes historiques, avoir conscience des temporalités, distinguer subjectivité et partialité, connaître le vocabulaire disciplinaire, mobiliser et mettre en relation des documents de nature différente, fournir un travail autonome.

Esprit analytique, maîtrise de la langue, capacité de documentation, maîtrise de différents niveaux et supports de communication

BIBLIOGRAPHIE

- AMOURETTI M.-C. et RUZE F., *Le monde grec antique*, Paris, Hachette Supérieur, 1999.
- BRIANT P. & LEVEQUE P. (dir.), *Le monde grec aux temps classiques. Tome 1 : Le ve siècle*, Paris, PUF, 1995.
- BRUN P., *La Grèce à l'époque classique*, Paris, A. Colin, 2005.
- CABANES P., *Petit atlas historique de l'antiquité grecque*, Paris, A. Colin, 1992.
- LEVY E., *La Grèce au Ve siècle de Clisthène à Socrate*, Paris, Seuil, 1995.
- SARTRE M., *Histoires grecques*, Paris, Seuil, 2006.
- LEFEVRE F., *Histoire du monde grec antique*, Paris, 2007.
- MOSSE C., *Dictionnaire de la civilisation grecque*, Paris, Complexe, 1992.
- ORRIEUX C. et SCHMITT-PANTEL P., *Histoire grecque*, Paris, PUF, 1999.
- VIAL C., *Lexique d'antiquités grecques*, Paris, A. Colin, 1972.
- VERNANT J.-P. (dir.), *L'homme grec*, Paris, Seuil, 1993.

VVH3U2 Grandes questions d'histoire médiévale

Crédits: 6.0

Est composé de :

VVH3EME1 Grandes questions d'histoire médiévale 1

VVH3EME2 Grandes questions d'histoire médiévale 2

DESCRIPTION

UE qui aborde des grandes questions de l'histoire médiévale ; elle correspond à un savoir plus approfondi, à une compréhension et une maîtrise des spécificités de la période étudiée.

OBJECTIFS

L'UE demande la maîtrise d'un savoir plus précis, différencié selon les spécificités culturelles de la période et les champs thématiques abordés.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Il s'agit de comprendre la complexité des phénomènes historiques, comprendre l'importance des sources et les maîtriser, d'en saisir les spécificités, de connaître le vocabulaire disciplinaire.

VVH3EME1 Grandes questions d'histoire médiévale 1

Crédits:
None

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : Laurence DELOBETTE

DESCRIPTION

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

La France capétienne : le pouvoir royal (987 - fin XIIIe siècle) : laurence.delobette@univ-fcomte.fr

Ce cours porte sur le Royaume de France durant trois siècles déterminants de son histoire. Une focale est faite chronologiquement et géographiquement, apportant précisions et analyses plus pointues. On se consacrera ici essentiellement aux aspects politiques et institutionnels : en trois siècles les Capétiens, partant d'un royaume éclaté où le roi ne dispose que d'un domaine très restreint, construisent une puissance, le Royaume de France reconnu de tous ses voisins. Un État se construit et se renforce, poussant les institutions locales et centrales à évoluer.

OBJECTIFS

Maîtriser une période dans des approches thématiques, acquérir des connaissances et être capable de les réinvestir dans des questionnements à but démonstratifs.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Etre capable d'appréhender une période historique sans à priori anachroniques. Connaître le vocabulaire disciplinaire.

Mise en œuvre des connaissances et acquis, capacité de documentation, maîtrise de différents niveaux et supports de communication.

BIBLIOGRAPHIE

- Jean-Christophe CASSARD, L'Âge d'or capétien (1180-1328), Paris, Belin, coll. "Histoire de France" (dir. J. Cornette), 2011.
- Claude GAUVARD, La France au Moyen Âge du Ve au XVe siècle, Paris, PUF, 1996, rééd. 2014.
- Florian MAZEL, Féodalités, 888-1180, Paris, Belin, coll. "Histoire de France" (dir. J. Cornette), 2010, (rééd. Gallimard, coll. Folio Histoire, Paris, 2019).
- Florian MAZEL, Nouvelle Histoire du Moyen-Âge, Paris, Seuil, 2021.

VVH3EME2 Grandes questions d'histoire médiévale 2

Crédits:
None

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : Sylvie BEPOIX

DESCRIPTION

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

Economie, société et religion dans le royaume de France, XIe-XIIIe siècles : sylvie.bepoix@univ-fcomte.fr

Cette période connue sous l'expression de « beau Moyen Âge » correspond à un véritable âge d'or concrétisé par un essor économique sans précédent doublé d'un accroissement démographique et de modifications sociales posant les fondements de nos sociétés actuelles. La religion, élément indissociable de la société médiévale, connaît-elle aussi de profondes modifications au cours de cette période.

OBJECTIFS

Maîtriser une période dans des approches thématiques, acquérir des connaissances et être capable de les réinvestir dans des questionnements à but démonstratifs.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Être capable d'appréhender une période historique sans à priori anachroniques.

Connaître le vocabulaire disciplinaire.

Mise en œuvre des connaissances et acquis, capacité de documentation, maîtrise de différents niveaux et supports de communication.

BIBLIOGRAPHIE

- E. CARPENTIER, M. LE MENE, La France du XIe au XVe siècle, Population, société, économie, Paris, 1996.
- L. FELLER, Paysans et seigneurs, Paris, 2007.
- A.-M. HELVETIUS, J.-M. MATZ, Eglise et société au Moyen Âge, Ve-XVe siècle, Paris, 2008

VVH3ESME Savoirs et méthodes en histoire médiévale

Crédits: 6.0

Intervenant(s) : Edith FEBVET-VUILLERMOT

Enseigné à la période 2 (février à mai)

DESCRIPTION

Cours enseigné en période 2, de février à mai. edith.febvetvuillermot@univ-fcomte.fr

Le cours propose de travailler sur l'ensemble de la période dans une optique méthodologique. Il débute par une mise en perspective chronologique afin de maîtriser les évolutions de l'ensemble de la période. Ensuite une application méthodologique sera faite de ces connaissances, apprendre à problématiser à partir de sujets, mieux maîtriser l'exercice de la dissertation et de l'explication de texte.

OBJECTIFS

Connaissance des grands événements et des dynamiques majeures de la période historique, maîtrise des repères chronologiques essentiels.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

UE destinée à approfondir l'apprentissage de la dissertation et du commentaire de document sur le socle d'une thématique spécifique à l'histoire médiévale.

Savoir lire, résumer, discuter un texte de nature historique, expliciter une question historique, composer une réponse argumentée. Développer l'expression écrite dans une approche historique.

BIBLIOGRAPHIE

- J. BERLIOZ, *Le commentaire de documents en histoire médiévale*, Paris, Seuil, Coll. Mémo, 1996.
- M. KAPLAN, (dir.), *Le Moyen Âge*, tomes 1 et 2, Bréal, coll. Grand Amphi, 1995.

VVH3EHMO Historiographie et fabrique de l'histoire moderne

Crédits: 6.0

Intervenant(s) : Corinne MARCHAL

Enseigné à la période 2 (février à mai)

DESCRIPTION

Cours enseigné en période 2, de février à mai.

Historiographie des grandes questions d'histoire moderne (XVIe-XVIIIe s.): corinne.marchal@univ-fcomte.fr

Ce cours a pour objet de présenter les différents modes d'écriture de l'histoire sur les temps modernes et les discours de la méthode historique, des érudits de la Renaissance à nos jours.

OBJECTIFS

Savoirs : connaissance des grands courants historiographiques de la période moderne, des grandes notions épistémologiques et des courants actuels de la recherche historique

Aptitudes : capacité à mettre en perspective sur un plan scientifique les connaissances historiques, à discerner l'innovant du traditionnel et à adopter une posture scientifique impartiale.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Lire, résumer, discuter un texte de nature historiographique ou épistémologique, expliciter une question historiographique, composer une réponse argumentée, s'exprimer à l'écrit comme à l'oral selon les codes communs

BIBLIOGRAPHIE

- Ouvrages généraux :

CAIRE-JABINET Marie-Paule, *Introduction à l'historiographie*, Paris, 2013.

EHRARD Jean et PALMADE Guy, *L'Histoire*, Paris, Armand Colin, 1964. Excellent ouvrage, qui pose de façon claire dans une première partie les grands moments de l'évolution de l'écriture de l'histoire, puis donne des extraits de textes des principaux historiens, de Villehardouin à Marc Bloch.

- Ouvrages spécialisés :

FEBVRE Lucien, *Combats pour l'histoire*, Paris, A. Colin, 1953 (1re éd.). Un important recueil de lecture facile des articles de l'historien moderniste, l'un des fondateurs des Annales.

- Sources :

La « préface » de *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II* est donnée par extraits dans ce cours; on pourra la retrouver in extenso dans la réédition en 1966 en deux volumes (A. Colin).

- Souvenirs d'historiens (éventuellement) :

Les historiens n'ont commencé qu'à une époque récente à s'expliquer sur leurs choix, leur métier,

leur conception de la discipline.

Parce que son parcours et son oeuvre sont singuliers, on pourra lire ARIÈS Philippe, *Un historien d'aujourd'hui*, Paris, Seuil, 1980.

VVH3CLAN Langue

Crédits: 6.0

Est composé de :

VVH3EGR1 Grec niveau 1

VVH3EEN1 Anglais 1

VVH3ELA1 Latin niveau 1

VVH3EDE1 Allemand remise à niveau

DESCRIPTION

UE orientée vers l'acquisition ou la révision de bases en matière de langues vivantes ou anciennes.

OBJECTIFS

Approches de langues vivantes et/ou anciennes au choix pour l'étudiant qui suit le parcours linguistique au Ctu initié en L2 et terminé en M1. En L2, le niveau est celui de la remise à niveau pour l'anglais ou l'allemand, de l'apprentissage des bases pour le latin et le grec ancien.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

L'étudiant est amené à s'exprimer par écrit et par oral dans l'une de ces langues suivant les modes d'apprentissage pédagogiques à distance utilisés par les enseignants.

Savoir s'exprimer dans une langue ancienne à un niveau grammatical et lexical simple, savoir traduire ou comprendre quelques grands textes d'accès aisé en matière d'antiquité grecque ou latine. Savoir s'exprimer en anglais ou en allemand et traduire ces langues à un niveau débutant.

VVH3EGR1 Grec niveau 1

Crédits: 6.0

Enseigné toute l'année
Intervenant(s) : Estelle OUDOT

DESCRIPTION

Cours annualisé, enseigné d'octobre à avril/mai

Initiation au grec ancien : cours de grec pour débutants.

Cours FIT-EST (Dijon) enseigné par Estelle OUDOT - estelle.oudot@u-bourgogne.fr

Cet enseignement vise à s'initier au grec ancien : découverte de l'alphabet et des points essentiels de la grammaire, afin de rendre accessible la lecture de textes grecs et de mieux comprendre certains aspects de la littérature, de la philosophie et de la civilisation de l'antiquité grecque, par la découverte des textes dans leur langue originale.

Il sera également possible de prendre ce cours à un stade plus avancé du cursus de Licence ou de Master, sachant que si le cours a été pris une première fois, il ne pourra pas l'être une seconde fois s'il a été validé.

La validation de ce cours se fait exclusivement en contrôle continu.

Le cours est enseigné progressivement en 15 points à compter de la première semaine de rentrée (connexion indispensable dès cette date). Deux semaines après chaque envoi, une rencontre sur Teams sera organisée pour que l'enseignante puisse commenter oralement le contenu du cours et répondre aux questions des étudiants. Ces séances seront enregistrées et podcastables.

Outre les deux devoirs obligatoires, chaque cours comporte des exercices que les étudiants sont invités à faire.

OBJECTIFS

Cet enseignement vise à s'initier au grec ancien: découverte de l'alphabet et des points essentiels de la grammaire.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Rendre accessible la lecture de textes grecs et de mieux comprendre certains aspects de la littérature, de la philosophie et de la civilisation de l'antiquité grecque, par la découverte des textes dans leur langue originale.

BIBLIOGRAPHIE

- Le manuel de J.-V. Vernhes, Hermaion. Initiation au grec ancien, Ophrys, 1999 ou édition plus récente
- La Grammaire grecque de E. Ragon & A. Dain (Nathan)
- La Grammaire grecque de J. Allard & E. Feuillâtre (Hachette)
- La Nouvelle grammaire grecque de J. Bertrand (Ellipses)

Ces ouvrages ne sont pas obligatoires. Néanmoins, il est conseillé d'acquérir ou d'emprunter l'un d'entre eux.

VVH3EEN1 Anglais 1

Crédits: 6.0

Enseigné toute l'année

Intervenant(s) : Annabelle RACLOT

DESCRIPTION

Ce module confond des étudiants des filières d'histoire et de maths pour un cours d'anglais général qui portera sur des thèmes pertinents aux étudiants des deux groupes, avec des thèmes sur les chiffres en anglais, l'histoire de la langue anglaise en tant que lingua franca, et l'histoire des maths en anglais. La culture générale fera aussi une partie intégrale de ce module.

Ce cours est exclusivement en contrôle continu à distance avec 5 évaluations tout au long de l'année.

La note finale reflètera la moyenne de ces 5 notes toutes coefficient 1.

Liens vers le cours : <https://moodle.univ-fcomte.fr/course/view.php?id=10466>

VVH3ELA1 Latin niveau 1

Crédits: 6.0

Enseigné toute l'année

Intervenant(s) : Sylvie LAIGNEAU-FONTAINE

DESCRIPTION

Cours annualisé, enseigné d'octobre à avril/mai

Latin initiation I : cours de latin pour débutants.

Cours FIT-EST (Dijon) enseigné par Sylvie Laigneau-Fontaine - sylvie.laigneau-fontaine@u-bourgogne.fr

Le cours vise la maîtrise des principes de fonctionnement généraux du latin et la traduction de petits textes abordables. Les conditions d'accès sont libres et supposent la maîtrise du français écrit. On commencera par prendre la mesure du système casuel et de ses implications, puis l'on s'attachera simultanément à l'exploration des déclinaisons nominales et pronominales, d'une part, et des modes et temps verbaux d'autre part.

Il sera également possible de prendre ce cours à un stade plus avancé du cursus de la Licence ou du Master, sachant que si le cours a été pris une première fois, il ne pourra pas l'être une seconde fois s'il a été validé.

La validation de ce cours se fait exclusivement en contrôle continu.

La connexion au cours est indispensable dès la première semaine de rentrée.

OBJECTIFS

Initiation à la langue latine et à son système.

Première approche de la morphologie et de la syntaxe latines.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Apprendre à traduire un texte simple. Se familiariser avec le vocabulaire latin.

BIBLIOGRAPHIE

- Une grammaire scolaire; les références seront données au *Précis de grammaire des lettres latines*, GASON J., THOMAS A. et BAUDIFFIER E., Paris, 1979 (rééd.).
- Un dictionnaire latin-français non abrégé.

VVH3EDE1 Allemand remise à niveau

Crédits: 6.0

Enseigné toute l'année
Intervenant(s) : Vincent FORGEOT

DESCRIPTION

Cours annualisé, enseigné d'octobre à avril/mai

Allemand : remise à niveau.Ce cours FIT-EST (Dijon) est enseigné par Vincent FORGEOT -
vincent.forgeot@u-bourgogne.fr

OBJECTIFS

Ce cours vise à entraîner à la compréhension orale et écrite de l'allemand contemporain.
La validation de ce cours se fait exclusivement en contrôle continu.

BIBLIOGRAPHIE

- Lire *Vocabulaire*
- Révisions grammaticales dans la *Grammaire de l'allemand de A à Z*.

VVH4U1 Grandes questions d'histoire moderne

Crédits: 6.0

Est composé de :

VVH4EMO1 Grandes questions d'histoire moderne 1

VVH4EMO2 Grandes questions d'histoire moderne 2

DESCRIPTION

UE qui aborde des grandes questions de l'histoire ancienne moderne ; elle correspond à un savoir plus approfondi, à une compréhension et une maîtrise des spécificités de la période étudiée.

OBJECTIFS

L'UE demande la maîtrise d'un savoir plus précis, différencié selon les spécificités culturelles de la période et les champs thématiques abordés.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Il s'agit de comprendre la complexité des phénomènes historiques, de comprendre l'importance des sources et les maîtriser, d'en saisir les spécificités, de connaître le vocabulaire disciplinaire.

VVH4EMO1 Grandes questions d'histoire moderne 1

Crédits:
None

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : Corinne MARCHAL

DESCRIPTION

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

La France au XVIIIe siècle : crises et mutations : corinne.marchal@univ-fcomte.fr

Ce cours a pour propos de révéler les changements profonds, irréversibles, qui affectent la France au XVIIIe siècle et de souligner la complexité et les contradictions de ce « siècle Janus » (Hubert Méthivier), attaché à l'Ancien Régime et le reniant tout à la fois.

OBJECTIFS

Maîtrise d'un savoir plus précis, différencié selon les approches historiques et relevant de différents champs de l'histoire, savoir assembler, comprendre et utiliser les sources de l'histoire.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Saisir et restituer la complexité des phénomènes historiques, avoir conscience des temporalités, distinguer subjectivité et partialité, connaître le vocabulaire disciplinaire, mobiliser et mettre en relation des documents de nature différente, fournir un travail autonome

Esprit analytique, capacité de documentation, maîtrise de différents niveaux et supports de communication

Savoir assembler, comprendre et utiliser les sources du XVIIIe siècle.

Savoir restituer les phénomènes historiques dans leurs dynamiques et leur complexité au moyen d'une expression écrite claire et concise.

BIBLIOGRAPHIE

- AVEZON Laurent, *La France au XVIIIe siècle : 1715-1789*, Paris, A. Colin, 2011.
- CHALINE Olivier, *La France au XVIIIe siècle*, Belin-Sup., 2012.
- COTTRET Monique, *Culture et politique dans la France des Lumières 1715-1792*, A. Colin, 2002.
- DENIS Michel, BLAYAU Denis, *Le XVIIIe siècle*, A. Colin, 2004.
- ZYSBERG André, *La monarchie des Lumières 1715-1786, Nouvelle histoire de la France moderne*, Seuil, 2002.

VVH4EMO2 Grandes questions d'histoire moderne 2

Crédits:
None

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : Corinne MARCHAL

DESCRIPTION

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

L'Europe au XVIIIe siècle : unité et divisions : corinne.marchal@univ-fcomte.fr

Ce cours explore les éléments qui façonnent l'unité de l'Europe au XVIIIe siècle, mais il souligne également les limites de cette unité, mettant en exergue les divisions entre puissances européennes et l'hétérogénéité des sociétés et des économies du continent.

OBJECTIFS

Maîtrise d'un savoir plus précis, différencié selon les approches historiques et relevant de différents champs de l'histoire, savoir assembler, comprendre et utiliser les sources de l'histoire.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Saisir et restituer la complexité des phénomènes historiques, avoir conscience des temporalités, distinguer subjectivité et partialité, connaître le vocabulaire disciplinaire, mobiliser et mettre en relation des documents de nature différente, fournir un travail autonome

Esprit analytique, capacité de documentation, maîtrise de différents niveaux et supports de communication

Savoir assembler, comprendre et utiliser les sources du XVIIIe siècle.

Savoir restituer les phénomènes historiques dans leurs dynamiques et leur complexité au moyen d'une expression écrite claire et concise.

BIBLIOGRAPHIE

- Ouvrages de synthèse :

DENIS Michel et BLAYAU Noël, *Le XVIIIe siècle*, A. Colin, 1990.

DEYON Pierre, *L'Europe au XVIIIe siècle*, Paris, coll. « les Fondamentaux », 1995-2000.

LEBRUN François, *L'Europe et le monde (XVIe, XVIIe, XVIIIe siècle)*, A. Colin, 1987.

PERONNET Michel, *Le XVIIIe siècle des Lumières à la Sainte-Alliance*, Hachette Supérieur, 1998.

- L'Europe des Lumières :

CASSIRER Ernst, *La Philosophie des Lumières*, Fayard, 1997.

POMEAU René, *L'Europe des Lumières, cosmopolitisme et unité européenne au XVIIIe siècle*, Paris, 1995.

POULOT Dominique, *Les Lumières*, PUF, 2000.

- La Grande-Bretagne au XVIIIe siècle :

CHASSAIGNE, *Histoire de l'Angleterre des origines à nos jours*, Flammarion, 1996.

COTTRET, *Histoire d'Angleterre XVIe-XVIIIe siècle*, PUF, 2003.

MINOIS Georges, *L'Angleterre géorgienne*, PUF, coll. « Que sais-je ? » n°3303.

TUTTLE Elizabeth, *Les Iles britanniques à l'âge moderne, 1485-1783*, Hachette, 1996.

- Le despotisme éclairé :

BLUCHE François, *Le despotisme éclairé*, Fayard, 1969.

- Les relations entre puissances européennes :

BÉLY Lucien, *Les relations internationales en Europe. XVIIe-XVIIIe siècles*, PUF, 1992.

DZIEMBOWSKI Edmond, *La guerre de Sept Ans. 1756-1763*, Perrin, 2015.

- Économie et sociétés

DELLEAUX Fulgence, *Histoire économique de l'Europe moderne : XVe-XVIIIe siècles*, A. Colin, 2015.

ZELLER Olivier dir., *Histoire de l'Europe urbaine. La ville moderne XVIe-XVIIIe siècles*, Paris, Seuil, 2012.

VVH4U2 Grandes questions d'histoire contemporaine

Crédits: 6.0

Est composé de :

VVH4ECO1 Grandes questions d'histoire contemporaine 1

VVH4ECO2 Grandes questions d'histoire contemporaine 2

DESCRIPTION

UE qui aborde des grandes questions de l'histoire contemporaine ; elle correspond à un savoir plus approfondi, à une compréhension et une maîtrise des spécificités de la période étudiée.

OBJECTIFS

L'UE demande la maîtrise d'un savoir plus précis, différencié selon les spécificités culturelles de la période et les champs thématiques abordés.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Il s'agit de comprendre la complexité des phénomènes historiques, de comprendre l'importance des sources et les maîtriser, d'en saisir les spécificités, de connaître le vocabulaire disciplinaire.

VVH4ECO1 Grandes questions d'histoire contemporaine 1

Crédits:
None

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Paul DIETSCHY

DESCRIPTION

Cours enseigné en période 2, de février à mai.

Violences globales et guerres-monde: paul.dietschy@univ-fcomte.fr

Il s'agit d'étudier les mutations des conflits militaires et des formes de la violence de guerre depuis la Révolution française jusqu'aux conflits asymétriques contemporains dans une perspective globale. Une attention particulière sera portée aux guerres de conquête coloniale, aux conflits mondiaux, aux génocides et aux violences contre les civils. Voici quelques exemples de thématiques qui pourront être abordées : Des guerres révolutionnaires à la guerre de Sécession : la naissance de la guerre totale ?; Small wars ; Les guerres de conquête coloniale ; La Grande Guerre et la mort de masse; La SDN et la lutte contre la guerre; La « guerre de 15 ans » ; Une guerre civile internationale : la guerre d'Espagne; La Seconde Guerre mondiale et les populations civiles ; La guerre nucléaire; Les guerres de décolonisation et postcoloniales ; Entre guerre civile et conflits asymétriques : le terrorisme; Le « bel avenir de la guerre » dans le « nouvel ordre mondial ». . .

PREREQUIS

Connaître la chronologie des principaux événements de l'histoire européenne et de l'histoire

mondiale de 1789 à nos jours à partir des bases fournies par les manuels de l'enseignement secondaire.

Maîtriser quelques concepts-clés : processus de totalisation, mobilisation, front intérieur, violence de masse, génocide.

OBJECTIFS

Approfondir les connaissances sur l'histoire contemporaine à travers une grande question transversale (XIXe-XXIe siècles)

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Développer l'esprit de synthèse, développer la maîtrise des concepts de la discipline et l'apprentissage de l'expression écrite et orale, saisir et restituer la complexité des phénomènes historiques, avoir conscience des temporalités, distinguer subjectivité et partialité, Connaître le vocabulaire disciplinaire, mobiliser et mettre en relation des documents de nature différente, fournir un travail autonome.

Esprit analytique, maîtrise de la langue, capacité de documentation, maîtrise de différents niveaux et supports de communication.

BIBLIOGRAPHIE

- AGLAN A. et FRANK R. (dir.), *1937-1947 La guerre-monde*, Paris, Folio, 2015, t. 1 et 2.
- AUDOIN-ROUZEAU S., *Combattre : Une anthropologie historique de la guerre moderne (XIX-XXIe siècles)*, Paris, Éd. du Seuil, 2e éd. 2011
- BEAUPRE N., *Les Grandes Guerres (1914-1945)*, Paris, Belin, 2e éd. 2014
- BELL D. et BELL A., *La première guerre totale. L'Europe de Napoléon et la naissance de la guerre moderne*, Seyssel, Champ Vallon, 2007.
- FREMEAUX J., *De quoi fut fait l'empire : Les guerres coloniales au XIXe siècle*, Paris, CNRS éditions, 2010.

VVH4ECO2 Grandes questions d'histoire contemporaine 2

Enseigné à la période 2 (février à mai)
Intervenant(s) : Pierre VERSCHUEREN

Crédits:
None

DESCRIPTION

Cours enseigné en période 2, de février à mai.

La mondialisation actuelle: pierre.verschueren@univ-fcomte.fr

Après avoir présenté les diverses hypothèses de datation et de définition du sujet, le cours se focalisera sur la mondialisation actuelle qui a débuté dans les années 1970. Tout d'abord en expliquant la mondialisation commerciale (GATT, OMC, libre-échange, NTIC, containers...), puis en insistant sur les entreprises, comme acteurs et vecteurs de la mondialisation (délocalisation, FTN, capitalisme managérial...), et enfin en décrivant la mondialisation financière (flottement des monnaies, dérèglementation, FMI, crises...). Après avoir défini le sujet, on insistera sur les conséquences et sur les enjeux de la mondialisation (dettes, inégalités, question écologique...), puis on terminera par une réflexion sur la mondialisation actuelle comme choix politique néo-

libéral à partir des années 1980 (confiance dans la marché et critique de l'Etat, Consensus de Washington), mais choix contesté (par les anti- et les altermondialistes).

OBJECTIFS

Maîtriser un savoir précis relatif à un champ de connaissances du XXe s. ; savoir assembler, comprendre et utiliser les sources de l'histoire, savoir comprendre leur originalité sans a priori.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Saisir et restituer la complexité des phénomènes historiques, avoir conscience des temporalités, distinguer subjectivité et partialité, Connaître le vocabulaire disciplinaire, mobiliser et mettre en relation des documents de nature différente, fournir un travail autonome.

Esprit analytique, maîtrise de la langue, capacité de documentation, maîtrise de différents niveaux et supports de communication.

BIBLIOGRAPHIE

- ADDA J., *La mondialisation de l'économie (Genèse et problèmes)*, Paris, La Découverte, 2 volumes, 8e édition, 2012, 344 p. (Une valeur sûre).
- ARDINAT G., *Comprendre la mondialisation en 10 leçons*, Ellipses, 2012, 192 p. (Ouvrage de référence, car clair et très structuré avec un excellent glossaire).
- ARNAUD A.-J. (dir.), *Dictionnaire de la mondialisation*, Paris, LGDJ, 2010, 530 p. (Pour consultation).
- BERGER S., *Notre première mondialisation : leçons d'un échec oublié*, Paris, Seuil, 2003, 96 p.
- GIRAUD P.-N., *La mondialisation : émergences et fragmentations*, Auxerre, Sciences Humaines, 2012, 167 p.

VVH4ESMO Savoirs et méthodes en histoire moderne

Crédits: 6.0

Intervenant(s) : Marie DAUSSY

Enseigné à la période 2 (février à mai)

DESCRIPTION

Cours enseigné en période 2, de février à mai.

L'Europe de la Renaissance: marie.daussy@univ-fcomte.fr

Le cours a pour ambition de présenter les différentes facettes du mouvement culturel que fut la Renaissance. Vécue à la fois comme un retour aux sources antiques et comme un formidable élan novateur, la Renaissance se diffusa, progressivement et avec une intensité variable de la fin du xive siècle jusqu'à la fin du xvie siècle, à l'ensemble des États de l'Europe occidentale. On s'intéressera à tous les aspects de ce renouveau culturel, en particulier à l'humanisme, à l'art, au progrès scientifique et technique, aux découvertes géographiques, mais aussi à l'impact de ces bouleversements dans les domaines politique, militaire, diplomatique et religieux. Humanistes, artistes et princes mécènes seront au cœur de la réflexion conduite à travers un large spectre thématique. Le TD, étroitement appuyé sur le cours, a pour objectif d'enseigner les méthodes de la dissertation et du commentaire de textes historiques

OBJECTIFS

UE destinée à approfondir l'apprentissage de la dissertation et du commentaire de document sur le socle d'une thématique spécifique à l'histoire moderne.

Connaissance des grands événements et des dynamiques majeures ; maîtrise des repères chronologiques essentiels.

Capacité à maîtriser les techniques du commentaire de texte et de la dissertation, à organiser des connaissances selon un ordre logique défini par une problématique scientifique.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Lire, résumer, discuter un texte de nature historique, expliciter une question historique, composer une réponse argumentée, s'exprimer à l'écrit selon les codes communs.

BIBLIOGRAPHIE

- BURKE, Peter, *La Renaissance européenne*, coll. « Faire l'Europe », Seuil, 2000.
- DAUSSY, Hugues, Gilli, Patrick et Nassiet, Michel, *La Renaissance (vers 1470-vers 1560)*, Belin, 2002.
- DELUMEAU, Jean, *La civilisation de la Renaissance*, Arthaud, 1967 et 1984.
- GARIN, Eugenio (dir.), *L'homme de la Renaissance*, Seuil, 1990.
- HALE, John R., *La civilisation de l'Europe à la Renaissance*, Perrin, 1991.
- JOUANNA, Arlette, *La France de la Renaissance. Histoire et dictionnaire*, coll. « Bouquins », Robert Laffont, 2001.
- TALLON, Alain, *L'Europe de la Renaissance*, coll. Que-sais-je ?, Paris, PUF, 2006.

VVH4EHME Historiographie et fabrique de l'histoire médiévale

Crédits: 6.0

Intervenant(s) : Laurence DELOBETTE

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

DESCRIPTION

Cours enseignés en période 1, d'octobre à janvier.

Cours de Mme Laurence Delobette : Histoire de la Bourgogne (IV^e-XV^e s.).
laurence.delobette@univ-fcomte.fr

le cours pourrait se fonder sur cette interrogation quelque peu provocatrice : De quoi la Bourgogne est-elle le nom ? En effet, dans un ouvrage célèbre paru en 2011 et intitulé *Vanished Kingdoms*, l'historien Norman Davies identifiait au moins quinze incarnations de la Bourgogne, du Ve au XX^e siècle. Le cours porte sur cette notion de Bourgogne, « véritable aire d'indécision » incarnée par de nombreuses configurations, du royaume au duché et au comté, et des États bourguignons aux cercles de Bourgogne. Le territoire bourguignon, très loin d'apparaître comme un espace délimité et fixe, constitue bien sûr une construction.

OBJECTIFS

Acquérir une connaissance des grands courants historiographiques de la période médiévale, des grandes notions épistémologiques et des courants actuels de la recherche historique.
Capacité à mettre en perspective sur un plan scientifique les connaissances historiques, à discerner l'innovant du traditionnel.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Lire, résumer, discuter un texte de nature historiographique ou épistémologique,
Expliciter une question historiographique, composer une réponse argumentée, s'exprimer à l'écrit.
Comprendre une perspective de mise en valeur patrimoniale, prendre conscience du contexte local.

BIBLIOGRAPHIE

- FIETIER R. (dir.), Histoire de la Franche-Comté, Toulouse, Privat, 1977.
- LECUPPRE-DESJARDIN E., Le Royaume inachevé des ducs de Bourgogne (XIV^e-XV^e siècles), Paris, 2016.
- RICHARD J. (dir.), Histoire de la Bourgogne, Toulouse, Privat, 1978.

VVH4UPRO Préprofessionnalisation 1

Crédits: 6.0

Est composé de :

VVH4EPAM Préprofessionnalisation en histoire ancienne et médiévale

VVH4EPMC Préprofessionnalisation en histoire moderne et contemporaine

DESCRIPTION

UE destinée à la maîtrise analytique d'informations historiques et historiennes ; elle permet aux étudiants d'exploiter un ensemble de documents d'époques différentes et de comprendre l'apport scientifique d'analyses d'historiens en vue de compétences exigées dans les concours ou dans la recherche.

OBJECTIFS

Connaissance de la diversité documentaire mobilisable en histoire des sources aux méta-documents. Décrire, synthétiser et mettre en relation des documents de nature différente, résumer et restituer les grands apports d'un document

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Capacité à comprendre, à analyser l'information dans sa diversité d'expression et à la restituer sous diverses formes.

VVH4EPAM Préprofessionnalisation en histoire ancienne et médiévale

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Laurence DELOBETTE-DELSALLE, Bassir AMIRI

DESCRIPTION

Cours enseignés en période 2, de février à mai.

Histoire ancienne : bassir.amiri@univ-fcomte.fr

1/ En histoire ancienne, ce cours a pour objectif l'apprentissage de techniques nécessaires aux études historiques et notamment l'acquisition des méthodes universitaires et disciplinaires en histoire. L'enseignement porte sur des exercices précis (note de synthèse et compte rendu de lecture) autour d'une question englobant les grands domaines d'étude de l'histoire ancienne (politique, économie, société, culture).

Histoire médiévale : laurence.delobette@univ-fcomte.fr

2/ En histoire médiévale: Le cours envisage la diversité documentaire qu'il est possible de mobiliser en histoire médiévale, et notamment le développement des « humanités numériques ». Les étudiants auront à s'intéresser à différents sites internet ainsi qu'à diverses réalisations disponibles en ligne.

OBJECTIFS

Savoirs : connaissance de la diversité documentaire mobilisable en histoire des sources aux méta documents.

Aptitudes : capacité à comprendre, à analyser l'information dans sa diversité d'expression et à la restituer sous diverses formes.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Décrire, synthétiser et mettre en relation des documents de nature différente, résumer et restituer les grands apports d'un document

BIBLIOGRAPHIE

- En histoire ancienne :

FINLEY M.I., *Sur l'histoire ancienne. La matière, la forme et la méthode*, Paris, La (Re)découverte, 2001.

- En histoire médiévale:

C. CAROZZI et H. TAVIANI-CAROZZI (dir.), *Le médiéviste devant ses sources, questions et méthodes*, Marseille, 2004.

O. GUYOTJEANNIN, *Les sources de l'histoire médiévale*, Paris, 1998.

Être historien du Moyen Âge au XXIe siècle, XXXVIIIe Congrès de la SHMESP, Paris, 2008.

VVH4EPMC Préprofessionnalisation en histoire moderne et contemporaine

Crédits: 3.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Jean-Baptiste VEROT, Benoît LITTARDI

DESCRIPTION

Cours enseignés en période 2, de février à mai.

1/ Exercices et méthodes en histoire moderne : jean-baptiste.verot@univ-fcomte.fr

Afin de préparer les étudiants à la professionnalisation en histoire moderne, ce cours prend deux directions complémentaires. La première consiste à retracer l'histoire de l'enseignement de l'histoire, afin de comprendre les héritages qui déterminent aujourd'hui le métier. La seconde est conçue comme une initiation à la méthodologie du travail universitaire. À partir de divers documents relevant de l'histoire moderne, les étudiants sont amenés à réaliser des fiches de lecture ou encore des exercices évalués lors des concours de la fonction publique, comme la synthèse documentaire ou le commentaire de document.

2/ Histoire du monde contemporain : le monde depuis 1789 : benoit.littardi@univ-fcomte.fr

C'est au sein de cet espace-temps global que seront choisis des documents de taille et de quantité variables sur lesquels les étudiants devront réaliser des notes de synthèse et effectuer des comptes rendus de lecture partielle ou non d'ouvrages ayant une large ouverture historique.

OBJECTIFS

Connaissance de la diversité documentaire mobilisable en histoire des sources aux méta-documents.

Capacité à comprendre, à analyser l'information dans sa diversité d'expression et à la restituer sous diverses formes

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Décrire, synthétiser et mettre en relation des documents de nature différente, résumer et restituer les grands apports d'un document

BIBLIOGRAPHIE

- En histoire moderne:

Brook Timothy, *Le chapeau de Vermeer. Le siècle xvii^e à l'aube de la mondialisation*, Paris, Payot, 2012.

Cornette Joël, *Affirmation de l'État absolu. 1492-1652*, Paris, Hachette, 2016.

- En histoire contemporaine :

Pascaline MALASSINGNE et Fabien MALASSINGNE, *Rédiger une note de synthèse*. Paris, Eyrolles, 2013, 202 p.

<http://devhist.hypotheses.org/>

18 - STRUCTURE DE LA LICENCE 3E ANNÉE

PERIODE	INTITULE	CREDITS
Licence histoire semestre 5		
▼	VVH5U1 - APPROFONDISSEMENT EN HISTOIRE ANCIENNE	6.0
1	VVH5EAN1 - Approfondissement en histoire ancienne 1	N/C
1	VVH5EAN2 - Approfondissement en histoire ancienne 2	N/C
▼	VVH5U2 - APPROFONDISSEMENT EN HISTOIRE MÉDIÉVALE	6.0
2	VVH5EME1 - Approfondissement en histoire médiévale 1	N/C
2	VVH5EME2 - Approfondissement en histoire médiévale 2	N/C
2	VVH5ESCO - SAVOIRS ET MÉTHODES EN HISTOIRE CONTEMPORAINE	6.0
1	VVH5EHAN - HISTORIOGRAPHIE ET FABRIQUE DE L'HISTOIRE ANCIENNE	6.0
▼	VVH5CPRO - PRÉPROFESSIONNALISATION 2 : STAGE, CONCOURS, RECHERCHE	6.0
A	VVH5ERES - Méthodologie du résumé	6.0
A	VVH5EPST - Préparation au stage et stage de découverte	6.0
2	VVH5EATE - Atelier personnel. Dossier de recherche en hist. médiévale	6.0

Licence histoire semestre 6

▼	VVH6U1 - APPROFONDISSEMENT EN HISTOIRE MODERNE	6.0
1	VVH6EMO1 - Approfondissement en histoire moderne 1	N/C
1	VVH6EMO2 - Approfondissement en histoire moderne 2	N/C
▼	VVH6U2 - APPROFONDISSEMENT EN HISTOIRE CONTEMPORAINE	6.0
2	VVH6ECO1 - Approfondissement en histoire contemporaine 1	N/C
2	VVH6ECO2 - Approfondissement en histoire contemporaine 2	N/C
1	VVH6EADH - APPROCHE INTERDISCIPLINAIRE DE L'HISTOIRE	6.0
▼	VVH6CATE - ATELIER PERSONNEL. DOSSIER DE RECHERCHE	6.0
2	VVH6EAMO - Atelier personnel. Dossier de recherche en histoire moderne	6.0
2	VVH6EACO - Atelier personnel. Dossier de recherche en hist. contempo.	6.0
▼	VVH6CLAN - LANGUE	6.0
1	VVH6EDE2 - L'histoire de l'Allemagne en allemand	6.0
A	VVH6ELA1 - Latin niveau 1	6.0
1	VVH6EGR2 - Grec niveau 2	6.0
A	VVH6EGR1 - Grec niveau 1	6.0
A	VVH6ELA2 - Latin niveau 2	6.0
A	VVH6EEN2 - Anglais 2	6.0

Les périodes :

	Enseigné en période 1 (octobre à janvier)
	Enseigné en période 2 (février à mai)
	Enseigné toute l'année (octobre à mai)

19 - DESCRIPTION DES ENSEIGNEMENTS DE LA LICENCE 3

VVH5U1 Approfondissement en histoire ancienne

Crédits: 6.0

Est composé de :

VVH5EAN1 Approfondissement en histoire ancienne 1

VVH5EAN2 Approfondissement en histoire ancienne 2

DESCRIPTION

UE orientée vers l'approfondissement de problématiques en histoire de l'antiquité.

OBJECTIFS

UE orientée vers l'approfondissement de problématiques en histoire de l'antiquité/médiévale/moderne/contemporaine.

Maîtrise affirmée de la chronologie, de la méthodologie et des concepts historiques.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Connaissance approfondie des sources et de leurs approches. Synthétiser les connaissances et commenter les sources dans le cadre d'un exposé structuré, argumenté et nuancé selon la méthodologie historique.

VVH5EAN1 Approfondissement en histoire ancienne 1

Crédits:
None

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : Guy LABARRE

DESCRIPTION

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

Les monarchies hellénistiques: guy.labarre@univ-fcomte.fr

De grandes monarchies sont nées des suites de la conquête d'Alexandre et des rivalités entre ses successeurs. Comment ces royaumes ont-ils été créés ? Quelles furent leurs évolutions jusqu'à la domination romaine ? Comment les rois réussirent-ils à imposer leur autorité sur des territoires immenses et hétérogènes, et quels États réussirent-ils à édifier ? Quelles furent les relations des rois et de leurs représentants avec les cités grecques, mais aussi avec les peuples conquis qui avaient conservé leurs traditions, leur langue et leur culture ? Il s'agira donc de comprendre ce qui caractérise ces monarchies et cette période dite *hellénistique* parce que marquée par la diffusion de la culture hellénique en milieu étranger.

OBJECTIFS

Maîtrise affirmée de la chronologie, de l'historiographie et de la méthodologie, connaissance

approfondie des sources et de leurs approches.

Dissenter, commenter des documents de natures différentes, collecter et traiter l'information dans des supports variés, maîtriser les outils de l'information et de la documentation, planifier et réaliser une recherche.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Esprit critique et analytique, sens de la nuance et la neutralité, goût pour la communication et la transmission selon des supports variés, mener un travail autonome et réflexif, sens de la relation.

BIBLIOGRAPHIE

- CABANES (P.), *Le monde hellénistique, 323-188*, Paris, Seuil, 1995. VIAL (Cl.), *Les Grecs, de la Paix d'Apamée à la bataille d'Actium, 188-31*, Paris, Seuil, 1995.
- CAPDETREY (L.), GRANDJEAN (C.), HOFFMANN G. et alii, *Le monde hellénistique*, Paris, Armand Colin, 2008.
- CAPDETREY (L.), *Le pouvoir séleucide. Territoire, administration, finances d'un royaume hellénistique (312-129 av. J.-C.)*, Presses universitaires de Rennes, 2007.
- PRÉAUX (Cl.), *Le monde hellénistique, la Grèce et l'Orient*, 2 vol., Paris, 2002 (rééd. de 1978).
- PROST (F.), dir., *L'Orient méditerranéen de la mort d'Alexandre aux campagnes de Pompée*, Presses universitaires de Rennes, 2003.
- SARTRE (M.), *L'Anatolie hellénistique, de l'Égée au Caucase*, Paris, A. Colin, 2003.
- VIAL C., *Les Grecs, de la Paix d'Apamée à la bataille d'Actium, 188-31*, Paris, Seuil, 1995.
- WILL (Éd.), *Histoire politique du monde hellénistique*, 2 vol., nouvelle édition Paris, Points-Histoire, 2003.

VVH5EAN2 Approfondissement en histoire ancienne 2

Crédits:
None

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)
Intervenant(s) : Antonio GONZALES

DESCRIPTION

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

Origines et développements du christianisme dans l'Antiquité : antonio.gonzales@univ-fcomte.fr

Il s'agit dans le cadre de cet enseignement d'aborder la genèse du christianisme et ses différents courants spirituels et culturels à partir des origines juives et helléniques. On verra également comment cette philosophie va devenir la religion centrale et une religion de pouvoir à la fin de l'Antiquité dans le Bassin méditerranéen

OBJECTIFS

Maîtrise affirmée de la chronologie, de l'historiographie et de la méthodologie, connaissance approfondie des sources et de leurs approches.

Dissenter, commenter des documents de natures différentes, collecter et traiter l'information dans des supports variés, maîtriser les outils de l'information et de la documentation, planifier et réaliser une recherche.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Esprit critique et analytique, sens de la nuance et la neutralité, goût pour la communication et la transmission selon des supports variés, mener un travail autonome et réflexif, sens de la relation.

BIBLIOGRAPHIE

- BENOIT A. et SIMON M., *Judaïsme et christianisme antique d'Antiochus Epiphane Constantin*, Paris, 1998
- MATTEI P., *Le Christianisme antique (Ier-Ve siècles)*, Paris, 2002
- MATTEI P., *Le christianisme antique de Jésus à Constantin*, Paris, 2011
- DAVIES J. G., *La Vie quotidienne des premiers Chrétiens*, Neuchâtel, 1956

VVH5U2 Approfondissement en histoire médiévale

Crédits: 6.0

Est composé de :

VVH5EME1 Approfondissement en histoire médiévale 1

VVH5EME2 Approfondissement en histoire médiévale 2

DESCRIPTION

UE orientée vers l'approfondissement de problématiques en histoire médiévale.

OBJECTIFS

Maîtrise affirmée de la chronologie, de la méthodologie et des concepts historiques.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Connaissance approfondie des sources et de leurs approches. Synthétiser les connaissances et commenter les sources dans le cadre d'un exposé structuré, argumenté et nuancé selon la méthodologie historique.

VVH5EME1 Approfondissement en histoire médiévale 1

Crédits:
None

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Laurence DELOBETTE

DESCRIPTION

Cours enseigné en période 2, de février à mai.

L'Empire byzantin au Xe siècle.

Le Xe siècle correspond à l'apogée de l'Empire romain d'Orient et de sa capitale, Constantinople. Le fonctionnement de la cour se trouve bien renseigné par un traité, le Livre des Cérémonies, dû à l'empereur Constantin VII Porphyrogénète (913-959). Il décrit l'ordre des cérémonies impériales et en donne la signification politique. C'est l'une des clefs qui rendent compte de la très longue durée (onze siècles) de l'Empire.

OBJECTIFS

Synthétiser des connaissances dans une dissertation, lire et commenter des documents historiques.

Acquérir une maîtrise affirmée de la chronologie, de l'historiographie et de la méthodologie historique.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Développer un esprit critique et analytique.

Mener un travail autonome et réflexif.

BIBLIOGRAPHIE

- Jean-Claude CHEYNET (dir.), *Le Monde byzantin*, t. II : L'Empire byzantin (641-1204), Paris, PUF, Nouvelle Clio, 2006.
- Michel KAPLAN, *Pourquoi Byzance ? Un empire de onze siècles*, Paris, Gallimard, 2016.

VVH5EME2 Approfondissement en histoire médiévale 2

Crédits:
None

Enseigné à la période 2 (février à mai)
Intervenant(s) : Edith FEBVET-VUILLERMOT

DESCRIPTION

Cours enseigné en période 2, de février à mai.

La monarchie pontificale (XIIIe-XVe s.) : une théocratie contestée ? edith.febvet-vuillermot@univ-fcomte.fr

La papauté tenta d'instaurer une théocratie dans la chrétienté, entre la réforme grégorienne (2de moitié du xie siècle) et la Réforme protestante (début du xvie siècle). La première partie du cours retrace l'évolution du gouvernement pontifical de l'Eglise latine, entre le moment où le pape se réserva le titre de « vicaire du Christ » (vicarius Christi) au début du xiiiie siècle et l'absolutisation de la monarchie pontificale à la fin du xve siècle. Durant cette période, la papauté traversa d'importantes crises politiques, par exemple sous le pontificat de Boniface VIII, durant le Grand Schisme d'Occident ou lors de la contestation conciliaire. Il s'agit d'étudier, dans une seconde partie les principaux acteurs du gouvernement pontifical de l'Eglise latine (cardinaux, évêques), les rouages de la bureaucratie curiale, ainsi que les fondements sacrés, juridiques et rituels, de la légitimité attachée au Siège apostolique. La primauté que les papes ont revendiquée au sommet de l'Eglise latine a suscité des résistances et des oppositions, tant dans le clergé que parmi les princes. Contestée, la papauté n'en fut pas moins imitée : elle constitua un modèle opératoire pour les États européens en construction.

OBJECTIFS

Synthétiser des connaissances dans une dissertation, lire et commenter des documents historiques.
Acquérir une maîtrise affirmée de la chronologie, de l'historiographie et de la méthodologie historique.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Développer un esprit critique et analytique.
Mener un travail autonome et réflexif.

BIBLIOGRAPHIE

- CEVINS M-M. et MATZ J-M., *Structures et dynamiques religieuses dans les sociétés de l'Occident latin, 1179-1449*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010 (Histoire).
- HILAIRE Y-M. (dir.), *Histoire de la papauté. 2000 ans de mission et de tribulations*, Paris, Tallandier, 1996 rééd. 2003 (Point histoire), p. 208-299.
- LEVILLAIN P. (dir.), *Dictionnaire historique de la papauté*, Paris, Fayard, 1994 rééd. 2003.
- VAUCHEZ A. (dir.), *Histoire du christianisme : des origines à nos jours*, t. 5 : *Apogée de la papauté et expansion de la chrétienté (1054-1274)*; t. 6 : *Un temps d'épreuves (1274-1449)*,

- MOLLAT du JOURDIN M. et VAUCHEZ A. (dir.), Paris, Desclée, 1990 et 1993.
- VINCENT C., *Église et société en Occident, XIIIe-XVe siècles*, Paris, A. Colin (Collection U), 2009.

VVH5ESCO Savoirs et méthodes en histoire contemporaine

Crédits: 6.0

Intervenant(s) : Benoit LITTARDI

Enseigné à la période 2 (février à mai)

DESCRIPTION

Cours enseigné en période 2, de février à mai.

Démocratie et République en France (1789-1947): benoit.littardi@univ-fcomte.fr

La Révolution française, révolution des droits, marque une étape décisive à un triple niveau : l'irruption de nouveaux acteurs politiques et de nouvelles formes de participation à la vie publique, une culture politique qui marque durablement l'histoire de la France contemporaine et une réflexion sur les limites et les enjeux de la citoyenneté, de la République et de la Nation. Régimes césaristes, crises révolutionnaires, progrès inégaux de la démocratie parlementaire, avènement du régime républicain à la fin du XIXe siècle, mais aussi ses exclusions et ses contestations sociales et idéologiques dans la première moitié du XXe siècle scandent la vie politique française, jusqu'à la refondation de la République à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, source d'espoirs et de déceptions.

Voici quelques-unes des thématiques qui pourront être abordées : Les fondements de la souveraineté populaire sous la Révolution française ; Démocratie et Terreur : la Première République ; L'invention du césarisme démocratique ; La monarchie censitaire des Bourbons ; La monarchie censitaire du roi-bourgeois ; Les paradoxes du suffrage universel : la Seconde République ; Le césarisme démocratique de « Napoléon le Petit » ; La conquête de la République par les républicains ; La République « absolue » ; La laïcité en question ; Contestations antirépublicaines fin de siècle ; L'apogée du modèle républicain ; La crise du modèle républicain des années 1930 ; Vichy et la République ; La Libération : de nouvelles fondations ?

OBJECTIFS

UE destinée à faire aboutir la méthode de la dissertation et du commentaire de document à un niveau avancé, sur le socle d'une thématique spécifique à l'histoire contemporaine.

Connaître les grands événements et dynamiques historiques, maîtriser des repères chronologiques essentiels par le biais d'une application méthodologique.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Lire, résumer, discuter un texte de nature historique, expliciter une question historique.

Être capable de rédiger un commentaire composé et une dissertation, à organiser des connaissances selon un ordre logique défini

par une problématique scientifique. Être capable de construire un exposé incluant la maîtrise des différents supports pédagogiques utilisables.

Organiser des connaissances selon un ordre logique défini par une problématique scientifique.

BIBLIOGRAPHIE

- AGULHON M., *La République (1880-1932)*, Paris, Hachette-Pluriel, 1999 (nouvelle éd.).
- APRILE S., *La Révolution inachevée (1814-1870)*, Paris, 2010.
- BEAUPRE N., *Les grandes guerres (1914-1945)*, Paris, 2012.
- BERSTEIN S. et WINOCK M. (dir.), *Histoire de la France politique, t. 3 : L'Invention de la démocratie, 1789-1914*, Paris, Points-Seuil, 2008.

- BOURDIN P. (dir.), *Citoyenneté, démocratie, république, 1789-1899*, Paris, Ellipses, 2014.
- BRIARD M., BOURDIN P. et MARZAGALLI S., *Révolution, Consulat, Empire (1789-1815)*, Paris, 2009.
- CORNETTE J. (dir.), *Histoire de France*, Paris, Belin, 2009.
- DIAZ D., KACI M. et LEMBRE S., *Citoyenneté, république, démocratie en France de 1789 à 1899*, Paris, Bréal, 2014.
- DUCLERT V., *La République imaginée (1870-1914)*, Paris, 2010.
- HINCKER L. (dir.), *Citoyenneté, république, démocratie en France, 1789-1899*, Neuilly, Atlande, 2014.

VVH5EHAN Historiographie et fabrique de l'histoire ancienne

Crédits: 6.0

Intervenant(s) : Antonio GONZALES, Audrey BECKER

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

DESCRIPTION

Cours enseignés en période 1, d'octobre à janvier.

Historiographie des grandes questions d'histoire de l'antiquité : antonio.gonzales@univ-fcomte.fr et audrey.becker@univ-fcomte.fr

Dans le cadre de ce cours, il s'agit d'expliquer comment la discipline historique s'est constituée, s'est développée et a produit une réflexion sur elle-même à travers les civilisations de l'Antiquité et la réception qui en a été la conséquence aux périodes ultérieures. La démarche sera donc historiographique mais aussi épistémologique.

OBJECTIFS

Connaissance des grands courants historiographiques de l'Antiquité, des grandes notions épistémologiques et des courants actuels de la recherche historique

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Savoir lire, résumer, discuter un texte de nature historiographique ou épistémologique, expliciter une question historiographique, composer une réponse argumentée, s'exprimer à l'écrit comme à l'oral selon les codes communs

Capacité à mettre en perspective sur un plan scientifique les connaissances historiques, à discerner l'innovant du traditionnel et à adopter une posture scientifique impartiale.

BIBLIOGRAPHIE

Pour le cours de Mr A. Gonzales:

- DELACROIX C., DOSSE F. et GARCIA P., *Historiographies : concepts et débats*, 2 vol., Paris, 2010.
- DOSSE F., *L'Histoire*, Paris, Armand Colin, 2000.
- HARTOG F., *Régimes d'historicité. Présentisme et expérience du temps*, Paris, 2003.
- MARROU H.-I., *De la connaissance historique*, Paris, 1954 (nouvelle édition : Paris, 1975).
- OFFENSTADT N., *L'historiographie*, Paris, 2011.
- POIRRIER P., *Introduction à l'historiographie*, Paris, Belin, 2009.

Pour le cours de Mr C.L. Raschel :

- ARNAUD-LINDET M.-P., *Histoire et politique à Rome. Les historiens romains (IIIe av. J.-C. - Ve ap. J.-C.)*, Paris, Bréal, 2001.
- CALAME C., *Mythe et histoire dans l'Antiquité grecque : la création symbolique d'une colonie*, Lausanne, Payot, 1996.
- KOSELLECK R., *Le futur passé : contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, éd. de l'EHESS, 2000.
- RATTI S., WOLFF E., MARTIN P.-M., GUILLAUMIN Y., *Écrire l'Histoire à Rome*, Paris, Les Belles Lettres, 2009.
- RATTI S., *L'Histoire Auguste : les païens et les chrétiens dans l'Antiquité tardive*, Paris, Les

Belles-Lettres, 2016.

VVH5CPRO Préprofessionnalisation 2 : stage, concours, recherche

Crédits: 6.0

Est composé de :

VVH5ERES Méthodologie du résumé

VVH5EPST Préparation au stage et stage de découverte

VVH5EATE Atelier personnel. Dossier de recherche en hist. médiévale

DESCRIPTION

UE destinée à mettre en situation professionnelle les étudiants de 3ème année en fin du cycle de Licence ou à les préparer à un concours administratif de catégorie A ou B ou à les initier à la recherche (au choix).

OBJECTIFS

La partie "stage et préparation au stage" (1) permet aux étudiants de réfléchir sur un projet professionnel dans les domaines de l'enseignement, du journalisme, des métiers du patrimoine ou de l'animation culturelle. La partie "concours" (2) fournit aux étudiants une technique d'analyse et d'exploitation de documents ou d'une question tournée vers la maîtrise d'une culture générale dans les concours administratifs. La partie « atelier personnel et professionnelle » (3) propose une ouverture sur la recherche historique en vue du Master.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- (1) Vivre l'expérience d'un métier en rapport avec la formation historique ; rédiger un rapport de stage ; réfléchir en particulier sur les pratiques de l'enseignement et les débats relatifs à l'éducation.
- (2) Savoir composer un résumé, une note de synthèse et une dissertation en lien avec des sujets représentatifs des concours de la fonction publique, y compris en matière de culture juridique et administrative.
- (3) Préparer un dossier scientifique sur une question nouvelle touchant à l'histoire médiévale.
- (4) Savoir se situer dans un parcours professionnalisant ; savoir transmettre le savoir historien et comprendre les pratiques pédagogiques du professeur d'histoire.
- (5) Savoir préparer un concours administratif de catégorie A et B.
- (6) Savoir penser et conduire un projet de recherche.

VVH5ERES Méthodologie du résumé

Crédits: 6.0

Enseigné toute l'année

Intervenant(s) : Alexandre VIGNAUD

DESCRIPTION

Cours annualisé, enseigné d'octobre à avril/mai

Méthodologie des concours administratifs : alexandre.vignaud@ac-dijon.fr

Ce cours est complémentaire de l'UE méthodologie de L1 et tournée vers la préparation d'épreuves de concours administratifs A et B.

OBJECTIFS

Fournir aux étudiants une technique d'analyse et d'exploitation de documents ou d'une question.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Savoir composer un résumé, une note de synthèse et une dissertation en lien avec des sujets représentatifs des concours de la fonction publique, y compris en matière de culture juridique et administrative.

Savoir préparer un concours administratif de catégorie A et B.

BIBLIOGRAPHIE

- PROFIT J., *Réussir la note de synthèse*, Lyon, Éd. Chronique Sociale, 2008.
- MOREAU J., *La Synthèse de textes*, Paris, Nathan U., 1990.
- CASTEX G., *La note de synthèse*, Paris, Éditions La documentation française (coll. Concours), 1998.
- COBAST E., *Leçons particulières de culture générale*, Paris, PUF, 2002.
- COBAST E., *Petites leçons de culture générale*, Paris, PUF, 2010.
- HUISMAN-PERRIN E., *Éléments de culture générale*, Paris, Éditions La documentation française (coll. Concours), 2015.
- JOSEPH-GABRIEL M., *La dissertation de culture générale par l'exemple*, Éditions Roudil, 1973.
- SALQUE P., *Culture générale*, Paris, Litec, 2003.
- La lecture quotidienne du Monde est également conseillée.

VVH5EPST Préparation au stage et stage de découverte

Crédits: 6.0

Enseigné toute l'année

Intervenant(s) : Karin MACKOWIAK

DESCRIPTION

Ce cours VVH5EPST est annualisé : il est enseigné dès la période 1 (dès octobre) et prolongé en période 2 avec le stage.

a/ Préparation au stage: karin.mackowiak@univ-fcomte.fr

La préparation au stage s'inscrit dans les compétences préprofessionnalisantes qui permettent aux étudiants de valoriser de manière complémentaire et en situation professionnelle les savoirs acquis depuis le début de leur formation en Licence. Elle permet également aux étudiants de conjuguer à ces savoirs leurs pratiques des ressources humaines en vue de la rédaction d'un rapport de stage. Les principes de la constitution de ce rapport de stage seront exposés aux étudiants qui s'apprêtent à concrétiser ce stage dans un secteur d'activité de leur choix à compter du mois de janvier.

b/ Stage découverte.

Le stage sera réalisé au cours de la période allant de janvier à mai et ce dans le cadre d'une convention signée avec l'établissement d'accueil où les étudiants auront choisi d'exercer (métiers

de la fonction publique ou du privé en rapport avec le domaine de l'enseignement, de la documentation, de la recherche, de la culture etc.). Le stage durera une semaine (35 heures) et l'expérience professionnelle à laquelle il aura ouvert les étudiants sera formalisée dans le cadre d'un rapport de stage de 10 à 20 pages.

Le rapport de stage tient lieu de contrôle terminal dans ce cours et sera rendu au plus tard pour le 15 mai au titre de la session 1. En cas d'insuffisances dans le fond ou la mise en forme de ce rapport, une seconde chance sera donnée aux étudiants au titre de la session 2.

Le rapport de stage devra faire valoir la manière dont a été vécue l'expérience d'un métier en rapport avec la formation historique et réfléchir en particulier sur les pratiques professionnelles en lien avec les débouchés de la mention.

OBJECTIFS

Mettre en œuvre les différents savoirs acquis au cours de la Licence d'histoire.
Réaliser des fiches d'observation et de synthèse et les utiliser en situation.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Réaliser un rapport présentant le lieu dans lequel le stage a été effectué, s'appuyant sur une observation et une analyse des interventions réalisées.

BIBLIOGRAPHIE

- PERRENOUD P., *Développer la pratique réflexive dans le métier d'enseignant*, Paris, ESF, 2001.
- BLANCHARD-LAVILLE C. et FABLET D., *L'analyse des pratiques professionnelles*, nouvelle édition revue et corrigée, Paris, L'Harmattan, 2000.
- Sitographie: [http ://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/formations/musee-patrimoine.htm](http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/formations/musee-patrimoine.htm)

VVH5EATE Atelier personnel. Dossier de recherche en hist. médiévale

Crédits: 6.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Laurence DELOBETTE-DELSALLE

DESCRIPTION

Cours enseigné en période 2, de février à mai.

Initiation à la recherche en histoire médiévale : laurence.delobette@univ-fcomte.fr

Cet enseignement est destiné à faciliter par la suite, durant le Master, la réalisation d'un travail de recherche en histoire médiévale. Il s'agit de constituer (avec l'aide de l'enseignant) un dossier comportant la transcription et le commentaire d'une ou de plusieurs sources proposées par l'enseignant.

Ce qui est attendu est un véritable travail de recherche, impliquant la paléographie, la mise en œuvre des règles de la transcription et des notes, un travail de bibliographie et de commentaire, etc. Il est bien entendu que ce dossier devra rester dans les limites du raisonnable, compte tenu de la charge de travail en Troisième année de Licence.

OBJECTIFS

Mise au point scientifique sur une question nouvelle en histoire médiévale qui prépare à la

recherche en Master.

Problématiser, enquêter, synthétiser et restituer à l'écrit les informations historiques mises à jour par les étudiants.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Capacité à penser et conduire un projet de recherche, capacité à s'exprimer et à mesurer l'intérêt d'une recherche.

Apprentissage des méthodes de recherches historiques.

Capacité à penser et conduire un projet de recherche, capacité à s'exprimer et à mesurer l'intérêt d'une recherche. Le maniement de ces outils permet d'envisager l'élaboration d'un travail historique (Master, thèse).

BIBLIOGRAPHIE

- LEMONDE A., SANTAMARIA Y., CADIOU F., COULOMB C., *Comment se fait l'histoire : pratiques et enjeux*, Paris, Éd. La Découverte, 2005.
- VIELLIARD F. et GUYOTJEANNIN O., *Conseils pour l'édition des textes médiévaux*, fascicule 1 : Conseils généraux, co-édition École nationale des chartes et CTHS, Paris, 2014 (réédition revue et augmentée).

VVH6U1 Approfondissement en histoire moderne

Crédits: 6.0

Est composé de :

VVH6EMO1 Approfondissement en histoire moderne 1

VVH6EMO2 Approfondissement en histoire moderne 2

DESCRIPTION

UE orientée vers l'approfondissement de problématiques en histoire moderne.

OBJECTIFS

UE orientée vers l'approfondissement de problématiques en histoire de l'antiquité/médiévale/moderne/contemporaine.

Maîtrise affirmée de la chronologie, de la méthodologie et des concepts historiques.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Connaissance approfondie des sources et de leurs approches. Synthétiser les connaissances et commenter les sources dans le cadre d'un exposé structuré, argumenté et nuancé selon la méthodologie historique.

VVH6EMO1 Approfondissement en histoire moderne 1

Crédits:
None

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : Corinne MARCHAL

DESCRIPTION

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

Réforme du catholicisme et Contre-Réforme en Europe (XVIe-début du XVIIIe siècle) :
corinne.marchal@univ-fcomte.fr

Comment fut envisagé le rétablissement de l'unité chrétienne dans le monde catholique, quelles furent les manifestations du renouveau spirituel dans la période post-tridentine ? Nous ouvrirons notre propos avec le concile de Trente, qui fut la première réponse décisive au schisme protestant, tant en matière doctrinale que disciplinaire. Il sera question ensuite des acteurs ecclésiastiques et laïcs de la réforme tridentine/ Contre-Réforme, et de ses vecteurs (l'écrit, l'image et la parole). Nous montrerons ce renouveau spirituel à l'œuvre, avec la réforme du clergé, la spiritualisation de la société et la vigueur des conflits doctrinaux internes au catholicisme, ainsi que l'importance donnée à certaines dévotions et pratiques religieuses. Nous réfléchirons enfin à l'idée que le monde catholique se faisait de la tolérance religieuse au « siècle des saints » et aux problèmes posés par la coexistence confessionnelle dans les espaces majoritairement catholiques.

OBJECTIFS

Maîtrise les concepts et le vocabulaire propres à l'histoire du fait religieux dans l'Europe moderne.

BIBLIOGRAPHIE

Généralités

- DELUMEAU Jean, Le catholicisme de Luther à Voltaire, Paris, PUF (1ère éd. 1971)
- DOMPNIER Bernard, Le venin de l'hérésie : image du protestantisme et combat catholique au XVIIe siècle, Paris, Le Centurion, 1985.
- HOURS Bernard, L'Église et la vie religieuse dans la France moderne. XVIe-XVIIIe siècles, Paris, PUF, 2000. TAVENEAU René, Le catholicisme dans la France classique. 1610-1715, Paris, SEDES, 1994, 2 vol.
- Les théologies protestante et catholique et le concile de Trente TALLON Alain, Le concile de Trente, Paris, CERF, 2000.
- VILANOVA Evangelista, Histoire des théologies chrétiennes. Tome 2 : Préréforme, Réformes, Contre- Réforme, Cerf, 1997. (se trouve aussi à la Bibliothèque municipale (d'étude et de conservation de Besançon) Les images, l'iconoclasme
- CHRISTIN Olivier, Une révolution symbolique. L'iconoclasme huguenot et la reconstruction catholique, les éditions de Minuit, 1991.
- MÂLE Émile, L'art religieux de la fin du XVIe siècle, XVIIe siècle et du XVIIIe siècle : étude sur l'iconographie après le concile de Trente : Italie, France, Espagne, Flandres, A. Colin (1922, nombreuse rééditions).

VVH6EMO2 Approfondissement en histoire moderne 2

Crédits:
None

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)
Intervenant(s) : Hugues DAUSSY

DESCRIPTION

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

Les guerres de religion (1557-1598) : hugues.daussy@univ-fcomte.fr

Parasitée par les légendes et les mythes historiographiques, l'histoire des guerres de religion est souvent considérée comme un enchevêtrement complexe de massacres, de batailles, de paix éphémères et de rebondissements politiques. Pourtant, les recherches les plus récentes permettent d'éclairer d'une lumière nouvelle les événements qui se sont produits en France à partir de la fin de la décennie 1550, où plongent les racines les plus profondes des huit guerres civiles qui ont ensanglanté le royaume jusqu'à la signature de l'Édit de Nantes. L'objectif de ce cours est d'offrir une lecture des troubles de religion fondée sur ces découvertes, en mettant l'accent sur la dimension politique de ces affrontements confessionnels, notamment à travers l'étude des origines de ces conflits, de la formation d'organisations comme le parti huguenot et la Ligue catholique, du développement de théories politiques qui ont conduit à la déconfessionnalisation progressive de la lutte, de l'insertion de cet affrontement franco-français dans le contexte plus vaste d'un conflit d'ampleur européenne et du processus qui a permis la reconquête et la pacification du royaume sous l'égide d'Henri IV.

OBJECTIFS

Maîtrise des concepts et du vocabulaire propres à l'histoire politique de l'Amérique du nord et de l'Europe de la fin du XVIIIe siècle.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Maîtrise affirmée de la chronologie et de l'historiographie ; connaissance approfondie des sources et de leurs approches; maîtrise des concepts historiques.

Dissserter, commenter des documents de natures différentes, collecter et traiter l'information dans des supports variés.

Esprit critique et analytique, sens de la nuance et de la neutralité

BIBLIOGRAPHIE

- BABELON J.-P., *Henri IV*, Paris, Fayard, 1982.
- CONSTANT J.-M., *La Ligue*, Paris, Fayard, 1996.
- CHRISTIN O., *La paix de religion. L'autonomisation de la raison politique au XVI^e siècle*, Paris, Le Seuil, 1997.
- CROUZET D., *Les Guerriers de Dieu. La violence au temps des troubles de religion (vers 1525-vers 1610)*, Seyssel, Champ Vallon, 1990, 2 vol.
- DAUSSY H., *Les huguenots et le roi. Le combat politique de Philippe Duplessis-Mornay (1572-1600)*, Genève, Droz, 2002.
- DAUSSY H., *Le parti huguenot. Chronique d'une désillusion (1557-1572)*, Genève, Droz, 2014.
- JOUANNA A., *Le devoir de révolte. La noblesse française et la gestation de l'État moderne, 1559- 1661*, Paris, Fayard, 1989.
- JOUANNA A. (dir.), *Histoire et dictionnaire des guerres de religion*, Paris, R. Laffont, coll. Bouquins, 1998.
- JOUANNA A., *La Saint-Barthélemy. Les mystères d'un crime d'État*, Paris, Gallimard, 2007.
- LE ROUX N., *La faveur du roi. Mignons et courtisans au temps des derniers Valois (vers 1547 - vers 1589)*, Seyssel, Champ Vallon, 2000.
- LE ROUX N., *Un régicide au nom de Dieu. L'assassinat d'Henri III*, Paris, Gallimard, 2006.
- LE ROUX N., *Les guerres de religion (1559-1629)*, Paris, Belin, 2009.
- MELLET P.-A., *Les traités monarchomaques. Confusion des temps, résistance armée et monarchie parfaite (1560-1600)*, Genève, Droz, 2007.
- NICOLLIER B., *Hubert Languet (1518-1581). Un réseau politique international de Melanchthon à Guillaume d'Orange*, Genève, Droz, 1995.
- SOURIAC P.-J., *Une guerre civile. Affrontements religieux et militaires dans le Midi toulousain (1562-1596)*, Seyssel, Champ Vallon, 2008.

VVH6U2 Approfondissement en histoire contemporaine

Crédits: 6.0

Est composé de :

VVH6ECO1 Approfondissement en histoire contemporaine 1

VVH6ECO2 Approfondissement en histoire contemporaine 2

DESCRIPTION

UE orientée vers l'approfondissement de problématiques en histoire contemporaine.

OBJECTIFS

Maîtrise affirmée de la chronologie, de la méthodologie et des concepts historiques.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Connaissance approfondie des sources et de leurs approches. Synthétiser les connaissances et commenter les sources dans le cadre d'un exposé structuré, argumenté et nuancé selon la méthodologie historique.

VVH6ECO1 Approfondissement en histoire contemporaine 1

Crédits:
None

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Benoit LITTARDI

DESCRIPTION

Cours enseigné en période 2, de février à mai.

Les Amériques des Indépendances à la Première Guerre mondiale (1776-1917) :
benoit.littardi@univ-fcomte.fr

L'indépendance des Treize colonies proclamée le 4 juillet 1776 affecte l'ensemble du continent américain, favorisant l'émergence d'entités dont les liens avec les pays européens qui les dominaient jusqu'alors s'atténuent différenciellement même si la référence à l'Europe reste prégnante tout au long de la période. Si les populations antérieurement dominées demeurent toujours repoussées aux marges, les sociétés nouvelles multiplient des expérimentations aux résultats parfois incertains ; c'est ainsi que se constitue progressivement au cours du siècle une puissance de plus en plus influente du détroit de Béring au cap Horn : les États-Unis d'Amérique.

OBJECTIFS

Maîtrise affirmée de la chronologie, de l'historiographie et de la méthodologie, sens de l'approche comparatiste et interdisciplinaire, connaissance approfondie des sources et de leurs approches

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Dissenter, commenter des documents de natures différentes, collecter et traiter l'information dans des supports variés, maîtriser les outils de l'information et de la documentation.

Esprit critique et analytique, sens de la nuance et la neutralité, goût pour la communication et la transmission selon des supports variés, mener un travail autonome et réflexif, sens de la relation.

BIBLIOGRAPHIE

Il n'existe pas d'ouvrage de synthèse récent sur l'histoire de l'ensemble du continent.

- Hélène TROCMÉ et Jeanine ROVET, Naissance de l'Amérique moderne, XVIe-XIXe siècles. Les États-Unis et le Canada. Paris, Hachette, coll. « Carré histoire », 1997, 255 p. [Chronologie, glossaire, Plan chronologique complet sur États-Unis d'Amérique et Canada, donc l'ensemble de l'Amérique du Nord. **LECTURE OBLIGATOIRE** des chapitres 4 à 10.]
- Alexandre FERNANDEZ, L'Amérique latine du XIXe siècle au XXIe siècle. États et mondialisation(s). Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 2019, 305 p. [La synthèse en français la plus récente et la moins incomplète sur le XIXe siècle latino-américain. Trois chapitres sur notre sujet, jusqu'à la p. 104.]

Deux outils de travail :

- Michel BERTRAND et alii (dir.), Les Amériques. I. Du précolombien à 1830. II. De 1830 à nos jours. Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2 vol., 2016, XXXVII-950 p., XXXII-958 p.
- L'Histoire, n°376 « Atlas des Amériques », mai 2012 [pp. 34-66].

VVH6ECO2 Approfondissement en histoire contemporaine 2

Crédits:
None

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Jean-Paul BARRIERE

DESCRIPTION

Cours enseigné en période 2, de février à mai.

Histoire sociale et culturelle comparée de l'Europe occidentale : Allemagne, Italie, Royaume-Uni (1850-1950) : jean_paul.barriere@univ-fcomte.fr

Ces trois pays d'Europe occidentale sont fondés sur des constructions ou expériences politiques diverses et des modèles socioculturels souvent distincts. La réflexion historique gagne à les analyser de manière comparée, depuis le milieu du XIXe s., époque de leur affirmation étatique et nationale (Allemagne, Italie) ou de leur progression vers la démocratie parlementaire, modèle (Royaume-Uni) ou fragile (Italie, Allemagne), jusqu'au milieu du XXe s., où se déploie après le désastre de la Seconde Guerre mondiale un processus de convergence sociale et culturelle pas uniquement fondé sur l'américanisation. Il s'agira de faire apparaître des ressemblances, divergences et renouvellements sociaux autour de grands thèmes d'étude, en gardant à l'esprit la situation française de l'époque correspondante : Des puissances industrielles et commerciales aux populations dynamiques et inégalement urbanisées ; La lente démocratisation des systèmes politiques (1848-1919) ; Citoyenneté et nationalité ; Religion et sécularisation, en pays catholiques et protestants ; Les classes sociales (élites, monde ouvrier, monde paysan...) ; La culture de masse et les médias, entre *entertainment* et fabrique du consensus ; Londres, Berlin, Rome, villes capitales ; L'impact inégal des deux Guerres mondiales sur les sociétés ; Le péril et les greffes bolcheviques ; Le fascisme, de Mussolini à Mosley ; Les femmes, de Victoria à Maria Braun ; De l'année zéro au seuil du miracle : des sociétés traumatisées ; Des modèles sociaux encore différents ?

OBJECTIFS

Maîtrise affirmée de la chronologie, de l'historiographie et de la méthodologie, sens de l'approche

comparatiste et interdisciplinaire, connaissance approfondie des sources et de leurs approches

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Dissserter, commenter des documents de natures différentes, collecter et traiter l'information dans des supports variés, maîtriser les outils de l'information et de la documentation.

Esprit critique et analytique, sens de la nuance et la neutralité, goût pour la communication et la transmission selon des supports variés, mener un travail autonome et réflexif, sens de la relation.

BIBLIOGRAPHIE

- ASSELAIN J.-C., DELFAUD P., GUILLAUME P., GUILLAUME S., KINTZ J.-P., MOUGEL F., *Précis d'histoire européenne, XIXe-XXe siècles*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 4e éd. 2015, 472 p.
- BEDARIDA F., *La société anglaise du milieu du xixe siècle à nos jours*, Paris, Le Seuil (Points-Histoire), 1re éd. 1991.
- BERSTEIN S. et MILZA P., *L'Italie contemporaine, du Risorgimento à la chute du fascisme*, Paris, A. Colin, 2e éd. 1995.
- CHARLE C., *La crise des sociétés impériales. Allemagne, France, Grande-Bretagne, 1900-1940. Essai d'histoire sociale comparée*, Paris, Éd. du Seuil, 2001.
- KOTT S., *L'Allemagne du XIXe siècle*, Paris, Hachette, 1999.
- WEHLER H.-U., *Essais sur l'histoire de la société allemande, 1870-1914*, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, 2003.

VVH6EADH Approche interdisciplinaire de l'histoire

Crédits: 6.0

Intervenant(s) : Karin MACKOWIAK, Audrey BECKER

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

DESCRIPTION

Cours enseignés en période 1, d'octobre à janvier. karin.mackowiak@univ-fcomte.fr
et audrey.becker@univ-fcomte.fr

Le but de ce cours est de proposer aux étudiants une approche autre, et originale, de la matière historique ou du raisonnement historien. L'historien qui travaille sur les sources peut également être ouvert sur d'autres champs disciplinaires qui se conjuguent à l'exercice historien "classique" et sont orientés vers l'anthropologie, l'histoire des religions, les sciences économiques, la philosophie etc. Deux approches historiennes de ce type seront donc proposées dans ce cours, d'une part en histoire grecque, via la question de la formation et du fonctionnement de la mythologie grecque, manifestation énigmatique et fascinante de la pensée grecque s'il en est, d'autre part en histoire romaine via l'étude de l'empire romain.

PREREQUIS

Maîtriser les principaux traits de culture politique, sociale, intellectuelle et religieuse acquis dans les cours des années précédentes.

OBJECTIFS

Approche scientifique de l'histoire de l'antiquité en sollicitant deux angles de vue différents et complémentaires sur un ou plusieurs objets (histoire et histoire de l'art, histoire et archéologie, histoire et anthropologie). Des sciences annexes peuvent, dans ce but, également intervenir.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Saisir différents modes d'approche d'une même source ; savoir déduire des informations au moyen de compétences et de raisonnements scientifiques plurielles mais convergents.

Savoir problématiser un phénomène historique et/ou culturel dans une perspective historienne élargie ; savoir problématiser un phénomène historique et/ou culturel dans une perspective historienne et anthropologique ; savoir synthétiser les savoirs ; commencer à maîtriser des compétences en vue du Master.

BIBLIOGRAPHIE

Pour le cours de Mme K. Mackowiak:

- W. BURKERT, *La religion grecque: à l'époque archaïque et classique* (trad. P. Bonnechère), Paris, 2011 (rééd.).
- L. SECHAN et P. LEVEQUE, *Les grandes divinités de la Grèce*, Paris, 1990 (rééd.).
- R. BUXTON, *La Grèce de l'imaginaire. Les contextes de la mythologie*, Paris, 1996.
- MACKOWIAK K., "L'autochtonie, la cité et les origines humaines : d'un discours politique à un discours cosmologique", dans *Métis. Anthropologie des mondes grecs anciens*, N.S. 14, 2016, p.135-157.
- C. MOSSÉ et E. LESSING, *Les Mythes grecs*, Paris, 1997.
- V. SEBILLOTE-CUCHET et S. BOEHRINGER éd., *Hommes et femmes dans l'antiquité grecque et romaine*, Paris, 2011.

Pour le cours de Mme A. Becker :

- P. Garnsey, R. Saller, *L'empire romain : économie, société, culture*, Paris, 1994.
- M. Finley, *L'économie antique*, Paris, Minuit, 1975.
- F. Jacques, J. Scheid, *Rome et l'intégration de l'Empire. 44 av. J.-C. à 260 ap. J.-C.*, t. 1 : *Les structures de l'Empire romain*, Paris, PUF, 2002.
- C. Lepelley (dir.), *Rome et l'intégration de l'Empire. 44 av. J.-C. à 260 ap. J.-C.*, t. 2 : *Approches régionales du Haut-Empire romain*, Paris, PUF, 1998
- P. Veyne, *Le Pain et le Cirque. Sociologie historique d'un pluralisme politique*, Paris, Seuil, 1976.

VVH6CATE Atelier personnel. Dossier de recherche

Crédits: 6.0

Est composé de :

VVH6EAMO Atelier personnel. Dossier de recherche en histoire moderne

VVH6EACO Atelier personnel. Dossier de recherche en hist. contempo.

DESCRIPTION

UE orientée vers la mise au point d'un dossier scientifique en vue du Master.

OBJECTIFS

Mise au point scientifique sur une question nouvelle à partir de sources, qui prépare à la recherche en Master.

Problématiser, enquêter, synthétiser et restituer à l'écrit les informations historiques mises au jour par les étudiants.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Capacité à penser et à conduire un projet de recherche, capacité à s'exprimer et à mesurer l'intérêt d'une recherche.

VVH6EAMO Atelier personnel. Dossier de recherche en histoire moderne

Crédits: 6.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Marie DAUSSY

DESCRIPTION

Cours enseigné en période 2, de février à mai.

Vous avez le choix entre l'atelier en histoire moderne OU l'atelier en histoire contemporaine.

Atelier personnel et professionnel en histoire moderne : initiation à la recherche en histoire moderne : marie.daussy@univ-fcomte.fr

Ce cours propose d'initier les étudiants de Licence 3ème année à la recherche en histoire moderne et aux spécificités des sources de cette période historique. Comment trouver les sources ? Comment élaborer une méthodologie d'enquête et d'exploitation des documents, comment les comprendre ?

OBJECTIFS

Pour éviter les généralités, ce cours repose sur des exemples précis, dont toutes les étapes sont décrites minutieusement, afin de faire comprendre ce qu'est le métier d'historien.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Apprentissage des méthodes de recherches historiques : heuristique, paléographie (limitée aux

documents des XVIe et XVIIe siècles), méthodes d'annotation, règles de transcription, etc

Le maniement de ces outils permet d'envisager l'élaboration d'un travail historique (Master, thèse)

BIBLIOGRAPHIE

Le cours comprendra une bibliographie pour chaque étape décrite. En attendant, on peut relire Marc BLOCH, *Apologie pour l'histoire ou le métier d'historien*, Paris, 1949 (rééd.).

VVH6EACO Atelier personnel. Dossier de recherche en hist. contempo.

Crédits: 6.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Jean-Paul BARRIERE

DESCRIPTION

Cours enseigné en période 2, de février à mai.

Vous avez le choix entre l'atelier en histoire moderne OU l'atelier en histoire contemporaine.

Les cadres intellectuels et méthodologiques de l'initiation à la recherche en histoire contemporaine: jean_paul.barriere@univ-fcomte.fr

Cet enseignement de licence vise à donner les cadres intellectuels et méthodologiques permettant à l'apprenti-chercheur de s'initier à la réalisation en master d'un travail de recherche plus approfondi en histoire contemporaine. Le dossier de recherche à réaliser avec l'aide de l'enseignant peut porter, soit sur un sujet fermé, soit sur un sujet ouvert préalable au mémoire de master, à partir de sources ou de réflexions historiques. Ce sujet sera de préférence proposé par l'étudiant et validé par l'enseignant, qui peut aussi fournir une série de sujets possibles si nécessaire. Il constitue une première expérience professionnelle d'une véritable recherche, même si le dossier doit rester de dimensions modestes compte tenu du travail à effectuer par les étudiants de L3.

OBJECTIFS

Le dossier de recherche à réaliser avec l'aide de l'enseignant. Ce sujet sera de préférence proposé par l'étudiant et validé par l'enseignant, qui peut aussi fournir une série de sujets possibles si nécessaire. Il constitue une première expérience professionnelle d'une véritable recherche, même si le dossier doit rester de dimensions modestes compte tenu du travail à effectuer par les étudiants de L3.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Mise au point scientifique sur une question nouvelle de première main.

Elaboration d'une recherche soit sur un sujet 'fermé', soit sur un sujet 'ouvert' préalable au mémoire de master, à partir de sources ou de réflexions historiques.

Problématiser, enquêter, synthétiser et restituer à l'écrit les informations recherchées.

BIBLIOGRAPHIE

- GUIDERE M., *Méthodologie de la recherche. Guide du jeune chercheur en lettres, langues, sciences humaines et sociales : maîtrise, DEA, master, doctorat*, Paris, Ellipses, nouv. éd. 2010

- LEMONDE A., SANTAMARIA Y., CADIOU F., COULOMB C., *Comment se fait l'histoire : pratiques et enjeux*, Paris, La Découverte, 2005.
- N'DA P., *Méthodologie et guide pratique du mémoire de recherche et de la thèse en lettres, arts, sciences humaines et sociales*, Paris, L'Harmattan, 1re éd. 2007

VVH6CLAN Langue

Crédits: 6.0

Est composé de :

VVH6EDE2 L'histoire de l'Allemagne en allemand

VVH6ELA1 Latin niveau 1

VVH6EGR2 Grec niveau 2

VVH6EGR1 Grec niveau 1

VVH6ELA2 Latin niveau 2

VVH6EEN2 Anglais 2

DESCRIPTION

UE orientée vers l'acquisition ou la révision de bases en matière de langues vivantes et/ou anciennes faisant suite au parcours linguistique de l'étudiant initié en L2.

OBJECTIFS

Approches de langues vivantes et/ou anciennes au choix pour l'étudiant à un niveau plus approfondi. En L3, le niveau est celui du perfectionnement pour les langues vivantes, de l'apprentissage des bases ou du perfectionnement pour le latin et le grec ancien (suivant le niveau des étudiants en L3).

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

A la suite de bases linguistiques acquises en L2 ou d'une remise à niveau en anglais, en allemand, en latin ou en grec ancien, l'étudiant est amené à s'exprimer par écrit et par oral dans l'une de ces langues suivant les modes d'apprentissage pédagogiques à distance utilisés par les enseignants.

Savoir s'exprimer dans une langue ancienne, la traduire ou comprendre quelques grands textes d'accès aisé ou plus complexes de l'antiquité grâce au latin ou au grec. En anglais, maîtriser les bases d'un anglais professionnel (anglais Pro1). En allemand, savoir comprendre les grandes problématiques de l'histoire de l'Allemagne et savoir les exprimer.

VVH6EDE2 L'histoire de l'Allemagne en allemand

Crédits: 6.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)
Intervenant(s) : Stephanie KRAPOTH

DESCRIPTION

Le cours « Histoire de l'Allemagne en allemand » est enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

L'Allemagne aux XIXe et XXe siècles: stephanie.krapoth@univ-fcomte.fr

Cet enseignement présente les grandes lignes de l'histoire allemande, depuis la fin du saint-Empire romain germanique jusqu'à la Chute du mur de Berlin. L'évolution des régimes politiques constitue le fil rouge du cours qui propose aussi de faire référence à quelques aspects économiques, sociaux et culturels. Un recueil de documents fournit des extraits de sources, matière première de l'histoire.

In dieser Unterrichtseinheit werden die Grundzüge der deutschen Geschichte vom Ende des Heiligen römischen Reiches deutscher Nation bis zum Fall der Berliner Mauer behandelt. Die politische Entwicklung steht im Zentrum und wird gelegentlich durch Hinweise auf soziale, wirtschaftliche und soziale Aspekte ergänzt. Die beigefügte Dokumentensammlung enthält Quellen verschiedener Natur.

OBJECTIFS

Acquisition de connaissances solides de l'histoire de l'Allemagne contemporaine.

Erwerb solider Kenntnisse der deutschen Geschichte des 19. und 20. Jahrhunderts.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Approfondissement de la compréhension écrite et de la rédaction en allemand

Vertiefung des Leseverständnisses und der Schreibfähigkeit im Deutschen

BIBLIOGRAPHIE

CHAPOUTOT Joahnn, *Histoire de l'Allemagne : de 1806 à nos jours*, Paris, PUF (Que sais-je?), 2017, 128p.

VVH6ELA1 Latin niveau 1

Crédits: 6.0

Enseigné toute l'année

Intervenant(s) : Sylvie LAIGNEAU-FONTAINE

DESCRIPTION

Cours annualisé, enseigné d'octobre à avril/mai.

Initiation à la langue latine.

Cours FIT-EST (Dijon) enseigné par Intervenant : Sylvie Laigneau-Fontaine - sylvie.laigneau-fontaine@u-bourgogne.fr

Maîtriser les principes de fonctionnement généraux du latin et traduire de petits textes abordables. Les conditions d'accès sont libres et supposent la maîtrise du français écrit. On commencera par prendre la mesure du système casuel et de ses implications, puis l'on s'attachera simultanément à l'exploration des déclinaisons nominales et pronominales, d'une part, et des modes et temps verbaux d'autre part.

Il sera également possible de prendre ce cours à un stade plus avancé du cursus de la Licence ou du Master, sachant que si le cours a été pris une première fois, il ne pourra pas l'être une seconde fois s'il a été validé.

La validation de ce cours se fait exclusivement en contrôle continu.

La connexion au cours est indispensable dès la première semaine de rentrée.

OBJECTIFS

Initiation à la langue latine et à son système.

Première approche de la morphologie et de la syntaxe latines.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Apprendre à traduire un texte simple. Se familiariser avec le vocabulaire latin.

BIBLIOGRAPHIE

- Un dictionnaire latin-français: de préférence le Gaffiot, auquel il convient de s'habituer. A défaut, le Gaffiot de poche peut convenir aussi (éd. Hachette).
- Une grammaire : J. GASON, A. THOMAS, E. BAUDIFFIER, Précis de grammaire des lettres latines, Paris, Magnard.

VVH6EGR2 Grec niveau 2

Crédits: 6.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : Estelle OUDOT

DESCRIPTION

Ce Cours de "grec perfectionnement" est enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

Cours de grec-perfectionnement: estelle.oudot@u-bourgogne.fr

Dans la suite des cours précédents, on partira de la progression proposée par le manuel de A. Lebeau, J. Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants*. Après quelques séances de révision, on suivra une progression morphologique et syntaxique qui prendra pour appui des documents historiques (textes d'historiens et d'orateurs, documents épigraphiques ou papyrologiques). Une attention particulière sera portée à l'apprentissage des termes-clés du vocabulaire historique.

PREREQUIS

Avoir suivi le cours de grec pour débutants ou en avoir acquis le niveau.

OBJECTIFS

En fonction du niveau de langue grecque acquis par les étudiants, on poursuivra l'étude du grec ancien. En s'appuyant sur des textes historiques, on révisera les bases morphologiques (déclinaisons et conjugaisons) et syntaxiques (phrases simples) ; on découvrira ensuite les aspects complémentaires de la compréhension du grec : la structure de la phrase complexe ; l'initiation à l'ionien d'Hérodote

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

L'étudiant fera des exercices de fonctionnement linguistique : du thème pour manipuler et

pratiquer la langue; de la version pour percevoir les enjeux des choix de traduction et pour découvrir dans les textes les modes de pensée antiques

Les étudiants sauront : lire avec une aisance croissante des textes authentiques de difficultés variées ; traduire les textes en ayant conscience des nuances de la langue ; justifier leurs choix de traduction.

Ils se familiariseront ainsi dans le même temps avec les grandes problématiques de l'histoire grecque.

BIBLIOGRAPHIE

- AMOURETTI M.-C. et RUZE C., *Le monde grec antique*, Paris, Hachette, 2011.
- BAILLY A, *Dictionnaire abrégé grec/français*, Paris, Hachette, 2011.
- BERTRAND J., *Vocabulaire grec*, Paris, Ellipses, 2008.
- LEBEAU A., METAYER J., *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants*, Paris, SEDES, 1990.
- MOSSE C., *Athènes. Histoire d'une démocratie*, Paris, Points, 1971.
- MORKOT R., *Atlas de la Grèce antique*, Paris, Éditions Autrement, 1999.
- RAGON E., *Grammaire grecque*, Paris, Nathan, 2005.
- Une bibliographie complémentaire sera donnée en cours d'année.

VVH6EGR1 Grec niveau 1

Crédits: 6.0

Enseigné toute l'année
Intervenant(s) : Estelle OUDOT

DESCRIPTION

Ce cours est annualisé, enseigné d'octobre à avril/mai.

Initiation au grec ancien : cours de grec pour débutants.
Cours FIT-EST (Dijon) enseigné par Estelle OUDOT - estelle.oudot@u-bourgogne.fr

Cet enseignement vise à s'initier au grec ancien : découverte de l'alphabet et des points essentiels de la grammaire, afin de rendre accessible la lecture de textes grecs et de mieux comprendre certains aspects de la littérature, de la philosophie et de la civilisation de l'antiquité grecque, par la découverte des textes dans leur langue originale.

Il sera également possible de prendre ce cours à un stade plus avancé du cursus de Licence ou de Master, sachant que si le cours a été pris une première fois, il ne pourra pas l'être une seconde fois s'il a été validé.

La validation de ce cours se fait exclusivement en contrôle continu.

Le cours est enseigné progressivement en 15 points à compter de la première semaine de rentrée (connexion indispensable dès cette date). Deux semaines après chaque envoi, une rencontre sur Teams sera organisée pour que l'enseignante puisse commenter oralement le contenu du cours et répondre aux questions des étudiants. Ces séances seront enregistrées et podcastables.

Outre les deux devoirs obligatoires, chaque cours comporte des exercices que les étudiants sont invités à faire.

OBJECTIFS

Cet enseignement vise à s'initier au grec ancien: découverte de l'alphabet et des points essentiels de la grammaire.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Rendre accessible la lecture de textes grecs et de mieux comprendre certains aspects de la littérature, de la philosophie et de la civilisation de l'antiquité grecque, par la découverte des textes dans leur langue originale.

BIBLIOGRAPHIE

- Le manuel de J.-V. Vernhes, Hermaion. Initiation au grec ancien, Ophrys, 1999 ou édition plus récente
- La Grammaire grecque de E. Ragon & A. Dain (Nathan)
- La Grammaire grecque de J. Allard & E. Feuillâtre (Hachette)
- La Nouvelle grammaire grecque de J. Bertrand (Ellipses)

Ces ouvrages ne sont pas obligatoires. Néanmoins, il est conseillé d'acquérir ou d'emprunter l'un d'entre eux.

VVH6ELA2 Latin niveau 2

Crédits: 6.0

Enseigné toute l'année

Intervenant(s) : Guillaume BONNET

DESCRIPTION

Ce cours est annualisé, enseigné d'octobre à avril/mai.

Latin niveau II. Progresser dans l'apprentissage de l'expression latine.

Ce cours FIT-EST (Dijon) est enseigné par Guillaume BONNET - guillaume.bonnet@u-bourgogne.fr

Progresser en latin et identifier avec aisance les variantes morphologiques. Le public concerné est celui des latinistes non débutants aux connaissances fragiles. Les conditions d'accès sont libres et supposent la connaissance des bases grammaticales du latin et la maîtrise du français écrit. On abordera l'apprentissage systématique de la morphologie verbale et la syntaxe des principales et subordonnées de manière à passer en revue tous les types de propositions, syntaxe des adjectifs et participes. Il sera également possible de prendre ce cours à un stade plus avancé du cursus du Master, sachant que si le cours a été pris une première fois, il ne pourra pas l'être une seconde fois s'il a été validé.

La validation de ce cours se fait exclusivement en contrôle continu.

La connexion au cours est indispensable dès la première semaine de rentrée.

OBJECTIFS

Poursuite de l'acquisition des connaissances commencées avec le cours « latin initiation I » (CFOAD).

Révision des savoirs acquis et apprentissage de points de grammaire nouveaux (morphologie, syntaxe) et initiation à la version.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Traduire des textes latins et maîtriser le vocabulaire dans le but concret d'user de la langue pour exploiter des sources et travailler à la recherche en histoire.

BIBLIOGRAPHIE

- Précis de grammaire des lettres latines, de Gason, Thomas & Baudiffier ; collection Morisset, Magnard, Paris (dans un tirage postérieur à 1979).

VVH6EEN2 Anglais 2

Crédits: 6.0

Enseigné toute l'année

Intervenant(s) : Annabelle RACLOT

DESCRIPTION

annabelle.raclot@univ-fcomte.fr

Dans ce module annualisé, nous allons approfondir vos connaissances culturelles des principaux pays anglophones, aborder des notions de communication interculturelle (comment mieux interagir avec des interlocuteurs de cultures différentes) et également faire progresser vos compétences en anglais écrit et oral (niveau B2 du CECRL et +)

Ce cours est exclusivement en contrôle continu à distance avec 5 évaluations tout au long de l'année.

La note finale reflètera la moyenne de ces 5 notes toutes coefficient 1.

Lien vers le cours : <https://moodle.univ-fcomte.fr/course/view.php?id=10469>

OBJECTIFS

Acquérir ou consolider un niveau intermédiaire avancé (B2) requis à l'université selon le CECRL (Cadre européen commun de référence pour les langues) sur les plans oral et écrit.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Les compétences à acquérir sont : faire un résumé/ un synthèse à l'écrit à partir de plusieurs textes ; exprimer et étayer son opinion à l'oral ; faire une présentation d'un sujet connu à l'oral ; comprendre des documents à l'oral / écrit sur des sujets non familiers

20 - STRUCTURE DU MASTER 1

PERIODE	INTITULE	CREDITS
Master histoire semestre 7		
▼	VVH7U1 - FONDEMENT DE LA RECHERCHE EN HIST. ANCIENNE ET CONTEMPORAINE	6.0
1	VVH7EEAN - Épistémologie en histoire ancienne	N/C
1	VVH7EECO - Épistémologie en histoire contemporaine	N/C
▼	VVH7U2 - SOURCES ET MATÉRIAUX EN HISTOIRE MÉDIÉVALE ET MODERNE	6.0
2	VVH7ESMO - Sources et matériaux en histoire moderne	N/C
2	VVH7ESME - Sources et matériaux en histoire médiévale	N/C
1	VVH7EMR - MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	6.0
▼	VVG9M4 - VILLES ET CAMPAGNES DES PAYS DES SUDS	6.0
1	VVG9EM43 - Modifications urbaines et déplacements	N/C
1	VVG9EM42 - Mutations et dynamiques dans les pays des suds	N/C
1	VVG9EM41 - Gestion et politiques urbaines dans les pays des suds	N/C
▼	VVH7U4 - CHAMPS DE LA RECHERCHE	6.0
2	VVH7EHGE - Histoire et genres en histoire médiévale	N/C
2	VVH7EAPI - Approches de l'image en histoire ancienne	N/C
2	VVH7EHTP - Histoire et temps présent : historiographie moderne	N/C

Master histoire semestre 8

▼	VVH8U1 - FONDEMENT DE LA RECHERCHE EN HIST. MÉDIÉVALE ET MODERNE	6.0
2	VVH8EEME - Épistémologie en histoire médiévale	N/C
2	VVH8EEMO - Épistémologie en histoire moderne	N/C
▼	VVH8U2 - SOURCES ET MATÉRIAUX EN HISTOIRE ANCIENNE ET CONTEMPORAINE	6.0
-1	VVH8ESAN - Sources et matériaux en histoire ancienne	N/C
-1	VVH8ESCO - Sources et matériaux en histoire contemporaine	N/C
▼	VVH8C3 - ATELIER DE PROJET DE RECHERCHE	6.0
2	VVH8EAMO - Atelier d'histoire moderne	6.0
2	VVH8EACO - Atelier d'histoire contemporaine	6.0
2	VVH8EAAN - Atelier d'histoire ancienne	6.0
2	VVH8EAME - Atelier d'histoire médiévale	6.0
▼	VVH8CLAN - LANGUE	6.0
A	VVH8EGR1 - Grec niveau 1	6.0
A	VVH8ELA1 - Latin niveau 1	6.0
1	VVH8EGR2 - Grec niveau 2	6.0
A	VVH8ELA2 - Latin niveau 2	6.0
1	VVH8EENH - Anglais pour l'historien	6.0
▼	VVG8M5 - THÉORIE DU DÉVELOPPEMENT	6.0
2	VVG8EM52 - Économie du développement	N/C
2	VVG8EM53 - Sociologie pragmatique - Jeux d'acteurs	N/C
2	VVG8EM51 - Gouvernance et mondialisation	N/C

Les périodes :

	Enseigné en période 1 (octobre à janvier)
	Enseigné en période 2 (février à mai)
	Enseigné toute l'année (octobre à mai)

21 - DESCRIPTION DES ENSEIGNEMENTS DU MASTER 1

VVH7U1 Fondement de la recherche en hist. ancienne et contemporaine

Crédits: 6.0

Est composé de :

VVH7EEAN Épistémologie en histoire ancienne

VVH7EECO Épistémologie en histoire contemporaine

DESCRIPTION

UE orientée vers l'épistémologie des savoirs en histoire ancienne et contemporaine.

OBJECTIFS

Connaissance de la discipline historique d'un point de vue épistémologique

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Maîtriser les grands courants historiographiques décisifs dans la recherche de chaque période historique étudiée.

Comprendre l'enjeu des mécanismes intellectuels et culturels mis en œuvre.

Comprendre la logique de production et de renouvellement des savoirs historiques.

VVH7EEAN Épistémologie en histoire ancienne

Crédits:
None

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : Antonio GONZALES

DESCRIPTION

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

Epistémologie et historiographie en histoire ancienne : courants, problématiques, méthodes : antonio.gonzales@univ-fcomte.fr

Il s'agit d'acquérir une culture et une méthodologique historiographique et épistémologique sur la discipline historique en retraçant l'histoire de la formation de la discipline, ses objets et ses confrontations avec les autres champs disciplinaire des sciences humaines et sociales depuis l'Antiquité.

OBJECTIFS

Connaissance de la discipline historique d'un point de vue épistémologique ; maîtrise de ses évolutions et des principaux courants historiographiques qui ont marqué la recherche dans différentes périodes de l'histoire.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Comprendre un document historique dans sa dimension méthodologique et dans sa dimension subjective du point de vue des écoles de pensée modernes; savoir comprendre l'évolution de la publication scientifique.

Approfondir l'esprit critique vis-à-vis de la production des savoirs historiques ; être capable de comprendre les règles scientifiques et intellectuelles de cette production.

BIBLIOGRAPHIE

- BESNIER J.-M., *Les Théories de la connaissance*, Paris, PUF, 2005.
- BRENNER A., « Quelle Épistémologie historique », dans *Revue de Métaphysique et de Morale*, 49, 1, 2006.
- <https://www.cairn.info/revue-de-metaphysique-et-de-morale-2006-1-page-113.htm>
- DELACROIX C., DOSSE F. et GARCIA P., *Historiographies : concepts et débats*, deux volumes, Paris, 2010.
- DOSSE F., *L'Histoire*, Paris, Armand Colin, 2000.
- FOUCAULT M., *Les mots et les choses : une archéologie des sciences humaines*, Paris, 1966.
- HARTOG F., *Régimes d'historicité. Présentisme et expérience du temps*, Paris, 2003.
- SABOT P., Lire "Les mots et les choses" de Michel Foucault, Paris, 2006.

VVH7EECO Épistémologie en histoire contemporaine

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)
Intervenant(s) : Paul DIETSCHY

Crédits:
None

DESCRIPTION

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

Épistémologie en histoire contemporaine : paul.dietschy@univ-fcomte.fr

Après avoir appris l'histoire en licence, l'objectif en master est de faire l'histoire. Le cours consiste à étudier les évolutions des champs de recherche de l'histoire contemporaine, qu'il s'agisse du renouvellement de domaines d'investigation classiques comme l'histoire politique ou les relations internationales, de l'émergence de paradigmes dominants comme l'histoire culturelle ou les transformations de l'histoire sociale et économique. On réfléchira aux concepts utilisés par les historiens du contemporain, aux sciences humaines et sociales qu'ils mobilisent, à leur position particulière dans le cadre d'une histoire du temps présent ou d'une histoire immédiate.

OBJECTIFS

Connaissance de la discipline historique d'un point de vue épistémologique; maîtrise de ses évolutions et des principaux courants historiographiques qui ont marqué la recherche pour la période contemporaine.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Développer une démarche réflexive sur sa propre recherche en sachant la situer dans l'évolution de l'historiographie et en analysant les concepts que l'on utilise ; savoir comprendre l'évolution

de la publication scientifique en moyenne et longue durée.

Approfondir l'esprit critique vis-à-vis de la production des savoirs historiques ; être capable de comprendre les règles scientifiques et intellectuelles de cette production.

BIBLIOGRAPHIE

- DELACROIX C., DOSSE F., GARCIA P. et OFFENSTADT N., *Historiographies. Concepts et débats*, Paris,
- Folio, 2010, 2 tomes.
- PROST A., *12 leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, 1996
- SOULET J.-F., *L'histoire immédiate. Historiographie, sources et méthodes*, Paris, Armand Colin, 2009.

VVH7U2

Sources et matériaux en histoire médiévale et moderne

Crédits: 6.0

Est composé de :

VVH7ESMO

Sources et matériaux en histoire moderne

VVH7ESME

Sources et matériaux en histoire médiévale

DESCRIPTION

UE destinée à présenter l'histoire médiévale et moderne aux étudiants de Master du point de vue des sources spécifiques à ces périodes historiques.

OBJECTIFS

UE destinée à présenter l'histoire médiévale et moderne /ancienne et contemporaine aux étudiants de Master du point de vue des sources spécifiques à ces périodes historiques.

Identifier et savoir exploiter différents types de sources dans les différentes périodes de l'histoire.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Comprendre le rôle, la place et le mode d'élaboration des sources. Mettre en pratique des concepts et une rigueur méthodologique.

VVH7ESMO

Sources et matériaux en histoire moderne

Crédits:
None

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Hugues DAUSSY

DESCRIPTION

Cours enseigné en période 2, de février à mai. hugues.daussy@univ-fcomte.fr

Le cours se propose de présenter différents types de documents et la manière dont il est possible de les exploiter afin d'aborder plusieurs champs de la recherche en histoire moderne. Les thèmes abordés privilégieront l'histoire politique et sociale à travers l'évocation des actes royaux, des correspondances, des écrits polémiques, des écrits du for privé, des sources judiciaires et des actes notariés.

OBJECTIFS

Savoir identifier et connaître les différents types de source en histoire moderne, être capable de rédiger le commentaire critique des documents.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Identification et connaissance des différents types de sources en histoire moderne.
Savoir replacer les documents dans leur contexte et dans un ensemble documentaire plus vaste ; savoir en extraire des informations pertinentes ; utiliser les concepts propres à l'histoire et aux sciences humaines pour interpréter les documents.

Capacité à rédiger le commentaire critique des documents

BIBLIOGRAPHIE

Rien de spécifique, le spectre d'investigation étant varié.

VVH7ESME Sources et matériaux en histoire médiévale

Crédits:
None

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Thierry KOUAME

DESCRIPTION

Cours enseigné en période 2, de février à mai.

L'approche des sources médiévales se fera à partir des écrits (livres et catalogues de bibliothèque ; lettres ; chartes (étude de la diplomatique) parfois sur des supports inattendus (épigraphie, sigillographie, numismatique, héraldique) et des sources matérielles (archéologie et étude des images). Il s'agit de montrer la variété de ces sources les difficultés et les richesses propres à chaque type.

OBJECTIFS

Savoir identifier et connaître les différents types de source en histoire médiévale, être capable de rédiger le commentaire critique des documents.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Savoir replacer les documents dans leur contexte et dans un ensemble documentaire plus vaste ; savoir en extraire des informations pertinentes ; utiliser les concepts propres à l'histoire et aux sciences humaines pour interpréter les documents.
Capacité à rédiger le commentaire critique des documents, les enjeux de la recherche dans les domaines de l'histoire culturelle et religieuse.
Développer un esprit critique et analytique crucial pour pouvoir hiérarchiser les sources à utiliser et replacer ces outils dans une approche globale et synthétique.

BIBLIOGRAPHIE

- BASCHET J., DITTMAR P-O. (eds.), *Les images dans l'Occident médiéval*, Brépols, 2015
- CHASTANG P., *Lire, écrire, transcrire : le travail des rédacteurs de cartulaires en Bas-Languedoc (XIe-XIIIe siècles)*, Paris, 2001.
- GUYOTJEANNIN O., *Les sources de l'histoire médiévale*, Paris, 1998.
- GUYOTJEANNIN O., PYCKE J et TOCK B-M, *Diplomatique médiévale*, Turnhout, 1993.
- MERDRIGNAC B., CHEDEVILLE A., *Les sciences annexes en histoire du Moyen Âge*, PUR, 1998.
- PASTOUREAU M., *Traité d'héraldique*, Paris, 2007.
- TREFFORT C., *Paroles inscrites - A la découverte des sources épigraphiques latines du Moyen Âge (VIIIe-XIIIe siècles)*, Bréal, 2008.
- VAUCHEZ A. et CABY C. (éds), *L'Histoire des moines, chanoines et religieux au Moyen Âge. Guide de recherche et documents*, Turnhout, 2003.

VVH7EMR Méthodologie de la recherche

Crédits: 6.0

Intervenant(s) : Jean-Paul BARRIERE

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

DESCRIPTION

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier. jean_paul.barriere@univ-fcomte.fr

L'UE est destinée à tous les étudiants de M1 et orientée vers l'enquête historique. Le cours consiste à présenter les principes fondamentaux de l'enquête historique, en mettant particulièrement l'accent sur les sources, les techniques et les enjeux, de l'écriture historique.

Deux grands thèmes seront traités :

1. Les règles (construction, problématisation, méthodologie, références bibliographiques et documentaires, mise en pages, typographie, rédaction. . .) permettant de rédiger un mémoire de recherche en histoire, qui est la première expérience de l'étudiant en la matière.
2. Ce travail méthodologique, qui ne substitue pas au rôle du directeur du mémoire, permet de comprendre la démarche de recherche à partir d'exemples puisés chez les meilleurs historiens. Il expose ainsi aux étudiants du master histoire les techniques de l'écriture historique leur permettant de rédiger leur mémoire : plan, introduction, conclusion, corpus, utilisation des notes de bas de page, des sources et de la bibliographie, etc.

OBJECTIFS

Présenter la construction d'une recherche historique à partir des sources en histoire; connaître les principaux éléments d'administration de la preuve.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Comprendre les sources et les lectures nécessaires pour conduire une démonstration argumentée ; utiliser les concepts propres à l'histoire et aux sciences humaines pour interpréter les documents. Capacité à repérer les règles de base présentes dans une recherche historique.

BIBLIOGRAPHIE

- BEAUD M., *L'art de la thèse. Comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du net*, Paris, La Découverte, 2006
- GUIDERE M., *Méthodologie de la recherche. Guide du jeune chercheur en lettres, langues, sciences humaines et sociales : maîtrise, DEA, master, doctorat*, Paris, Ellipses, nouv. éd. 2010
- N'DA P., *Méthodologie et guide pratique du mémoire de recherche et de la thèse en lettres, arts, sciences humaines et sociales*, Paris, L'Harmattan, 1re éd. 2007

VVG9M4 Villes et campagnes des pays des Suds

Crédits: 6.0

Est composé de :

VVG9EM43 Modifications urbaines et déplacements

VVG9EM42 Mutations et dynamiques dans les pays des suds

VVG9EM41 Gestion et politiques urbaines dans les pays des suds

DESCRIPTION

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

Villes et campagnes sont deux mondes qui furent longtemps opposés. A la faveur de l'exode rural et du développement mais également du renforcement des Etats nations les liens se sont renforcés et la différence s'est estompée. Aujourd'hui la mondialisation crée de nouvelles fractures entre des pôles et des périphéries qui traversent cette organisation traditionnelle. Les étudiants devront comprendre ce phénomène et être capable de placer les différents espaces dans les stades du processus.

L'évaluation portera également sur un dossier à constituer dans le cadre d'une demande d'expertise « imaginaire ». Il s'agit donc d'appliquer ces connaissances à un cas concret de développement.

OBJECTIFS

- Maîtriser les dynamiques socio-économiques à l'œuvre dans les Pays des Suds
- Comprendre certaines logiques informelles
- Comprendre l'articulation entre ville et campagne en Pays des Suds

VVG9EM43 Modifications urbaines et déplacements

Crédits:
None

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : Marie DOLS

DESCRIPTION

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier. marie.dols@univ-fcomte.fr

L'objectif est d'apporter un éclairage sur les évolutions des villes du sud et sur la nécessité d'encadrement de leur développement. Les propositions pour concevoir et mettre en œuvre des politiques de planification aborderont de manière concrète, pragmatique et objective les conditions de réussite et contraintes posées.

La 1ère partie du cours rappellera les grandes évolutions démographiques et urbaines en cours dans les pays du sud et en particulier en Afrique subsaharienne. Durabilité, expansion spatiale, accès aux services de base, économie et foncier informel, estimation des besoins d'investissement, gouvernance et émergence de nouveaux acteurs seront abordés.

La 2ème partie du cours proposera des méthodes de planification adaptées au contexte des villes du sud. 3 « écoles » seront présentées : 1- le renforcement de la structuration urbaine globale, 2- l'anticipation des besoins par une trame d'accueil et 3- la mise en place d'une armature urbaine

spécifique pour l'informel.

La 3ème partie présentera des expériences illustrées par des exemples africains en matière de planification urbaines (Schéma de structure), de planification des transports (Plan de Déplacement Urbain, transport artisanal, hiérarchisation de la voirie) et de projets urbains (renforcement d'un centre secondaire, conception et insertion de projets de voirie).

OBJECTIFS

Ces notions d'urbanisme visent à apporter des compétences en matière de :

- Compréhension des réalités urbaines à l'échelle large des aires urbaines jusqu'aux échelles de la proximité et des quartiers.
- Des théories, méthodes et exemples de politiques locales en matière d'urbanisme et de transport.

VVG9EM42 Mutations et dynamiques dans les pays des suds

Crédits:
None

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : Frederic GROSJEAN

DESCRIPTION

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier. frederic.grosjean@univ-fcomte.fr

Ce cours complète le cours relatif aux caractéristiques des Pays des Suds. Il vise à donner des clés de lectures sur les dynamiques socio-économiques à l'oeuvre. Dans les années 1950-60, les pays du sud présentaient de fortes similitudes, notamment sur les plans démographique et économique : forte croissance démographique, explosion urbaine, exportation de matières premières peu transformées, manque d'infrastructures, etc. Puis, vers le milieu des années 1970, un éclatement des pays du sud redistribue les cartes de cette unité ; les quatre Dragons d'Asie (Corée du Sud, Hong-Kong, Singapour et Taïwan) décollent économiquement et peuvent être rattachés au pays du Nord. L'Amérique du Sud et l'Asie du Sud-Est se sont quant à elles ouvertes aux échanges internationaux et aux capitaux étrangers ; l'Afrique subsaharienne additionne

les handicaps et les retards. Ainsi, le cours visera à approfondir cette question centrale « Un Sud, des Suds? » ; si certains pays peinent à améliorer leurs situations économiques, d'autres affichent des taux de croissance élevés. Mais cette apparente intégration à la mondialisation s'accompagne d'une accentuation des inégalités sociales. Plusieurs ensembles régionaux des suds feront l'objet d'investigations plus approfondies et permettront ainsi de sensibiliser les étudiants aux stratégies de développement et aux enjeux pour ces pays.

OBJECTIFS

- Comprendre les grands traits des Suds : colonisation/décolonisation, modèles de développement économique, tendances démographiques, intégration dans la mondialisation, poids de l'agriculture, fractures socio-spatiales dans les sociétés de ces pays, etc.
- Comprendre la grande diversité des "blocs" des Suds, sur les plans économique, social et spatial ;
- Etre capable de présenter les grands traits historiques des deux grands espaces étudiés (Amérique Latine et Union Indienne)

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Etre capable de comprendre les dynamiques actuelles dans les Pays des Suds
- Etre en mesure de faire évoluer la typologie relative aux caractéristiques des Pays des Suds.

VVG9EM41 Gestion et politiques urbaines dans les pays des suds

Crédits:
None

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : Thomas BUHLER

DESCRIPTION

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier. thomas.buhler@univ-fcomte.fr

Dans ce cours, nous nous intéresserons tout particulièrement à la question des services en réseaux dans les villes des Suds, avec une focale spécifique sur l'Afrique. Par « services en réseaux » il faut comprendre l'ensemble des techniques urbaines « essentielles » (transports, assainissement, eau, électricité, déchets, énergie, télécommunications) qui prennent la forme du réseau. Si dans les villes du Nord ces services ont longtemps transmis des valeurs d'universalité, d'égalité et de modernité (liées à un contexte social et politique spécifique), force est de constater que ces services en réseaux se développent de manière différentes aux Suds. Première différence de taille : on constate un accès aux réseaux officiels moins généralisé, voire parfois très minoritaire (comme pour l'électricité en Afrique Sub-Saharienne, voir ci-dessus). Il ne s'agit pas de la seule différence puisque les services en réseau font apparaître plus d'acteurs aux Suds et plus de dispositifs différenciés. Nous nous efforcerons de dépasser la vision focalisée sur les questions d'équipement pour analyser les usages de ces services, sans les restreindre aux réseaux « officiels » (ou « conventionnels »).

Nous nous intéresserons par exemple aux pratiques de repiquage électrique, à l'usage de l'eau lorsque les populations ne sont pas directement desservies à leur domicile, aux réseaux informels d'élimination des déchets. Ces exemples traduisent toute une diversité de pratiques sociales qui échappent à l'observateur s'il reste focalisé sur une lecture « classique », « septentrionale » et « centrée sur le réseau conventionnel ».

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux autour des réseaux techniques urbains
- Connaître les modes d'exploitation des réseaux (concessions, régies, ...)
- Maîtriser une lecture sociotechnique de ces dispositifs
- Décrypter les enjeux sous-jacents - jeux d'acteurs-modification des réseaux urbains

VVH7U4 Champs de la recherche

Crédits: 6.0

Est composé de :

VVH7EHGE Histoire et genres en histoire médiévale

VVH7EAPI Approches de l'image en histoire ancienne

VVH7EHTP Histoire et temps présent : historiographie moderne

DESCRIPTION

UE qui sensibilise les étudiants au renouvellement possible des savoirs historiens sur une question et une période historique données.

OBJECTIFS

Comprendre l'objet de la recherche du point de vue de l'étude d'un sujet historique spécifique pensé dans ses dimensions historiographiques et méthodologiques, et mis en valeur sous l'angle du renouvellement des savoirs.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Acquérir des savoirs et des compétences spécialisés dans les domaines de l'histoire antique, médiévale et moderne
Entraîner une logique scientifique en matière d'enquête historique. Comprendre la mise en perspective historique.

VVH7EHGE Histoire et genres en histoire médiévale

Crédits:
None

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Laurence DELOBETTE-DELSALLE

DESCRIPTION

Cours enseigné en période 2, de février à mai.

Histoire et genres : le château médiéval au féminin : laurence.delobette@univ-fcomte.fr

Les châteaux constituent longtemps les principaux centres de pouvoir ; il n'est donc guère surprenant de constater que les sources écrites les concernant sont variées et abondantes, à dater du XIIe siècle. Il s'agit ainsi d'un objet d'étude privilégié pour l'étude du passé médiéval.

PREREQUIS

Le goût du Moyen-Âge.

OBJECTIFS

UE qui sensibilise les étudiants au renouvellement possible des savoirs historiens dans le domaine

des genders studies appliqué au Moyen Âge. Comprendre le mode de vie aristocratique ou la vie au château à l'époque médiévale.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Acquérir des savoirs et des compétences dans le domaine de l'histoire médiévale. Saisir le déroulement d'un raisonnement scientifique et son aboutissement à un résultat scientifique convaincant et cohérent. Comprendre la relation établie entre un objet de la recherche et un panorama historique plus large.

BIBLIOGRAPHIE

- DEBORD A., *Aristocratie et pouvoir. Le rôle du château dans la France médiévale*, Paris, éd. Picard, 2000.

VVH7EAPI Approches de l'image en histoire ancienne

Crédits:
None

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Karin MACKOWIAK

DESCRIPTION

Cours enseigné en période 2, de février à mai.

Une approche de la société grecque antique entre sculpture et peinture : karin.mackowiak@univ-fcomte.fr

Le cours étudie l'histoire de la société athénienne entre la fin de l'époque archaïque et le début de l'époque hellénistique du point de vue de l'évolution de sa société et de sa pensée politique. La documentation exploitée est l'iconographie, tout particulièrement les stèles funéraires au canon classique.

PREREQUIS

Maîtriser les bases méthodologiques de la recherche historique à un niveau plutôt avancé. En concordance avec les enseignements d'histoire ancienne en général et d'histoire grecque en particulier, savoir réfléchir aux dynamiques sociales et culturelles de la Grèce antique suite aux cours relatifs à l'histoire classique, hellénistique et à la méthodologie du commentaire de document.

OBJECTIFS

UE qui sensibilise les étudiants au renouvellement possible des savoirs historiques dans le domaine de l'histoire politique en Grèce ancienne approchée sous l'angle de vue de l'iconographie.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Acquérir des savoirs et des compétences dans le domaine de l'histoire ancienne. Saisir le déroulement d'un raisonnement scientifique et son aboutissement à un résultat scientifique convaincant et cohérent. Comprendre la relation établie entre un objet de la recherche et un panorama historique plus large.

Comprendre l'objet de la recherche du point de vue de l'étude d'un sujet historique spécifique pensé dans sa dimension méthodologique et mis en valeur sous l'angle du renouvellement des savoirs. Comment approcher l'histoire sociale et politique grecque à partir des images (l'histoire politique étant d'ordinaire abordée à partir des textes).

BIBLIOGRAPHIE

- BRULÉ P., *La cité grecque à l'époque classique*, Rennes, 1995.
- MACKOWIAK K., « Combats de pygmées et de grues, d'Homère à la figure noire attique (à propos d'une hydrie du Louvre - 1) », dans *Troïka, 1. Mélanges en l'honneur de M. Woronoff*, DAVID-GUIGNARD S. (dir.), Besançon, 2007, p. 85-100.
- MARTIN R., *L'art grec*, Paris, 1994.
- NEWBY Z. et LEADER-NEWBY R. (éd.), *Art and inscriptions in the Ancient world*, Cambridge, 2007.
- PALAGIA O. (éd.), *Art in Athens during the Peloponnesian war*, Cambridge, 2009.
- ROLLEY C., *La sculpture grecque, 2. La période classique*, Paris, 1999 (rééd.).
- VERNANT J.-P., *L'homme grec*, Paris, 2000 (rééd.).

VVH7EHTP

Histoire et temps présent : historiographie moderne

Crédits:
None

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Damien FONTVIELLE

DESCRIPTION

Les recompositions de l'histoire politique moderne à travers l'histoire des États : damien.fontvielle@univ-fcomte.fr

Le renouveau de l'histoire politique à la fin du XX^e siècle montre le dialogue entre des champs disciplinaires variés, mais aussi les nouvelles préoccupations de nos sociétés contemporaines qui habitent les historien.ne.s travaillant sur ces questions. L'histoire politique n'est plus l'histoire positiviste du XIX^e siècle et son champ s'étend largement, empruntant à d'autres grands courants historiographiques ou à d'autres disciplines telles que l'anthropologie et la sociologie. C'est ce dialogue des savoirs que ce cours souhaiterait restituer, en partant de la perspective de l'histoire des États. On abordera ainsi les approches modernistes de l'État, puis ses pratiques et les hommes qui le servent à travers le renouveau de la biographie et la mise en avant des réseaux et des clientèles. Enfin, on peut réfléchir aux nouvelles prérogatives des États qui ont suscité la réflexion (la diplomatie ou encore l'intervention dans la société et les économies).

OBJECTIFS

Comprendre la construction du temps dans la réflexion historique.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Acquérir des savoirs et des compétences dans le domaine de l'histoire moderne. Saisir le déroulement d'un raisonnement scientifique et son aboutissement à un résultat scientifique convaincant et cohérent. Comprendre la relation établie entre un objet de la recherche et un panorama historique plus large.

BIBLIOGRAPHIE

- Cauchy (Pascal), Gauvard (Claude), Sirinelli (Jean-François), éd. *Les historiens français à*

l'œuvre, 1995-2010, Paris, PUF, 2010.

- Delacroix (Christian), Dosse (François), Garcia (Patrick), Offenstadt (Nicolas), dir., *Historiographies. Concepts et débats*, Paris, Gallimard, 2010, 2 vol.
- Dosse (François). *Le pari biographique*. Paris, Gallimard, 2011.
- Lemerrier (Claire). « Analyse de réseaux et histoire », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°52-2, 2005, p. 88-112.
- Le Roux (Nicolas) dir. *Faire de l'histoire moderne*, Paris, Garnier, 2020.

VVH8U1 Fondement de la recherche en hist. médiévale et moderne

Crédits: 6.0

Est composé de :

VVH8EEME Épistémologie en histoire médiévale

VVH8EEMO Épistémologie en histoire moderne

DESCRIPTION

UE orientée vers l'épistémologie des savoirs en histoire médiévale et moderne.

OBJECTIFS

Connaissance de la discipline historique d'un point de vue épistémologique.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Maîtriser les grands courants historiographiques décisifs dans la recherche de chaque période historique étudiée.

Comprendre l'enjeu des mécanismes intellectuels et culturels mis en œuvre.

Comprendre la logique de production et de renouvellement des savoirs historiques.

VVH8EEME Épistémologie en histoire médiévale

Crédits:
None

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Rudi BEAULANT

DESCRIPTION

Enseigné en période 2, de février à mai rudi.beaulant@univ-fcomte.fr

Ce cours retrace le processus d'invention du Moyen Âge. Il part du XIXe siècle, qui vit les historiens romantiques et libéraux, dont Jules Michelet, exhumer les vestiges du Moyen Âge et les mettre en récit. Le cours suit les prolongements les plus contemporains du goût pour le Moyen Âge, tant dans les usages sociaux (médiévalisme) que politiques. Il revient, enfin, sur la définition d'un âge intermédiaire par les humanistes de la Renaissance, puis la lente diffusion de ce chrononyme durant l'époque moderne. Chaque cours s'appuie sur la lecture d'un article ou d'un chapitre d'ouvrage, dont le commentaire nourrit la réflexion historiographique.

OBJECTIFS

Connaissance de la discipline historique d'un point de vue épistémologique.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Comprendre un document historique dans sa dimension méthodologique et dans sa dimension subjective du point de vue des écoles de pensée modernes; savoir comprendre l'évolution de la publication scientifique.

Approfondir l'esprit critique vis-à-vis de la production des savoirs historiques ; être capable de

comprendre les règles scientifiques et intellectuelles de cette production.

BIBLIOGRAPHIE

- Patrick Boucheron, *Ce que peut l'histoire. Leçon inaugurale au Collège de France, prononcée le jeudi 17 décembre 2015*
- <https://books.openedition.org/cdf/4507>
- Patrick Boucheron, *Faire profession d'historien*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2010.
- Patrick Boucheron, *L'entretiens. Conversations sur l'histoire*, Lagrasse, Verdier, 2012.
- Georges Duby, *Portrait de l'historien en ses archives*, Paris, dir. Patrick Boucheron, Jacques Dalarun, Paris, éd. Gallimard, 2015.

VVH8EEMO Épistémologie en histoire moderne

Crédits:
None

Enseigné à la période 2 (février à mai)
Intervenant(s) : Marie DAUSSY

DESCRIPTION

Enseigné en période 2, de février à mai marie.daussy@univ-fcomte.fr

Depuis *Le siècle de Louis XIV*, ouvrage pionnier de Voltaire paru en 1751, l'époque moderne n'a cessé de se situer au cœur des grandes mutations de la recherche historique : il suffit, pour nous en convaincre, de constater la place éminente de Lucien Febvre dans la révolution des *Annales*. La modernité historique a aussi suscité des débats pouvant prendre un tour passionné.

Nous consacrerons ce cours à la présentation générale des grands courants de l'historiographie en histoire moderne et aux réflexions sur la recherche et l'écriture historiennes, ainsi qu'aux principales actrices et principaux acteurs de ces évolutions historiographiques.

OBJECTIFS

Sans prétendre à l'exhaustivité, le cours se propose d'appréhender sous un angle dynamique, du XIXe au XXIe siècle, et dans un cadre géographique associant la France au monde anglo-saxon, les multiples enjeux, questionnements, acquis, ainsi que les grands débats qui ont marqué une recherche en perpétuel renouvellement.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Comprendre un document historien dans sa dimension méthodologique et dans sa dimension subjective du point de vue des écoles de pensée modernes; savoir comprendre l'évolution de la publication scientifique.
Approfondir l'esprit critique vis-à-vis de la production des savoirs historiens ; être capable de comprendre les règles scientifiques et intellectuelles de cette production.

BIBLIOGRAPHIE

- BENTLEY, Michael, *Modern Historiography. An Introduction*, Londres et New York, Routledge, 1999, 182p.
- BOURDÉ, Guy, MARTIN, Hervé, *Les écoles historiques*, Paris, Seuil, « Points Histoire », 1983, 341 p.
- BURGUIÈRE, André, dir., *Dictionnaire des sciences historiques*, Paris, PUF, 1986, 693p.
- BUTTERFIELD, Herbert, *The Whig Interpretation of History*, Londres, Bell, 1931, 132p.

(disponible en ligne sur le site ELIOHS)

- CANNADINE, David, dir., *What is History Now ?*, Londres, Palgrave Macmillan, 2002, 172p.
- CHARTIER, Roger, *Au bord de la falaise. L'histoire entre certitudes et inquiétude*, Paris, Albin Michel, Bibliothèque de « L'Évolution de l'humanité », 2009, 379p.
- COSANDEY, Fanny, DESCIMON, Robert, *L'absolutisme en France. Histoire et historiographie*, Paris, Seuil, « Points Histoire », 2002, 316p.
- DELACROIX, Christian, DOSSE, François, GARCIA, Patrick, *Les courants historiques en France, XIXe-XXe siècle*, Paris, Gallimard, « Folio histoire », 2007, nle éd., 724p.
- DELACROIX, Christian, DOSSE, François, GARCIA, Patrick, OFFENSTADT, Nicolas, dir., *Historiographies. Concepts et débats*, Paris, Gallimard, « Folio histoire », 2010, 2 vols.

VVH8U2

Sources et matériaux en histoire ancienne et contemporaine

Crédits: 6.0

Est composé de :

VVH8ESAN Sources et matériaux en histoire ancienne

VVH8ESCO Sources et matériaux en histoire contemporaine

DESCRIPTION

UE destinée à présenter l'histoire ancienne et contemporaine aux étudiants de Master du point de vue des sources spécifiques à ces périodes historiques.

OBJECTIFS

Identifier et savoir exploiter différents types de sources dans les différentes périodes de l'histoire.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Comprendre le rôle, la place et le mode d'élaboration des sources. Mettre en pratique des concepts et une rigueur méthodologique.

VVH8ESAN Sources et matériaux en histoire ancienne

Crédits:
None

Enseigné toute l'année

Intervenant(s) : Guy LABARRE, Bassir AMIRI

DESCRIPTION

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

Initiations à l'épigraphie grecque et à l'épigraphie latine: guy.labarre@univ-fcomte.fr et bassir.amiri@univ-fcomte.fr

Le cours offre une initiation à l'épigraphie grecque et latine. Tout en s'appuyant sur des exemples, il expose plus particulièrement les méthodes qu'utilise l'historien pour lire, compléter, interpréter, classer et publier les documents épigraphiques selon les exigences scientifiques modernes. Les historiens apprennent ainsi connaître la typologie des documents, à travailler sur des séries et à replacer la documentation dans son contexte.

OBJECTIFS

Le cours est tourné vers l'importance des sources, approchées dans leur contexte et mises en perspectives dans un ensemble documentaire plus vaste. Il est utile pour l'historien de savoir en extraire des informations pertinentes, d'utiliser les concepts propres à l'histoire et aux sciences humaines nécessaires à la bonne interprétation des documents.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Replacer les documents dans leur contexte et dans un ensemble documentaire plus vaste ; savoir en extraire des informations pertinentes ; utiliser les concepts propres à l'histoire et aux sciences humaines pour interpréter les documents.
Capacité à rédiger le commentaire critique des documents ; capacité à constituer un corpus.

BIBLIOGRAPHIE

- F. BERARD *et al.*, *Guide de l'épigraphiste*, Bibliothèque de l'ENS, 7, 2010 (4e éd.)
- B. REMY et F. KAYSER, *Initiation à l'épigraphie grecque et latine*, Paris, Ellipses, 1999.
- J.-M. LASSERRE, *Manuel d'épigraphie romaine*, 2 vol., Paris, Picard, 2005.
- M. GUARDUCCI, *Epigrafia greca*, 4 vol. Rome, 1967-1978.
- L. ROBERT, *Choix d'écrits* (ed. D. Rousset *et al.*, Paris, Les Belles Lettres, 2007.

VVH8ESCO

Sources et matériaux en histoire contemporaine

Crédits:
None

Enseigné toute l'année

Intervenant(s) : Marie-Bénédicte VINCENT-DAVIET

DESCRIPTION

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

Sources en histoire contemporaine: marie_benedicte.vincent_daviet@univ-fcomte.fr

Le cours présente l'éventail des principales sources disponibles en histoire contemporaine et invite à réfléchir à leur utilisation par les historiens. Seront notamment mobilisées les sources, écrites ou non (images, entretiens, films), produites par l'administration publique (des enquêtes de police ou de justice aux enquêtes sociales, en passant par la « littérature grise » des rapports), par les organisations politiques, syndicales ou associatives, par la vie sociale, religieuse ou culturelle, par les médias, etc., mais aussi les sources du « for privé », la littérature ou les enquêtes orales. Une attention particulière sera portée à la dimension genrée de la production des archives.

OBJECTIFS

Identification et connaissance des différents types de sources dans les champs thématiques principaux de l'histoire contemporaine, en fonction de l'historiographie ; présenter la construction d'un objet historique à partir des sources en histoire contemporaine.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Replacer les documents dans leur contexte et dans un ensemble documentaire plus vaste ; savoir en extraire des informations pertinentes ; utiliser les concepts propres à l'histoire et aux sciences humaines pour interpréter les documents.
Capacité à rédiger le commentaire critique des documents ; capacité à constituer un corpus.

BIBLIOGRAPHIE

- CORNETTE J. et ROUSSO H. (dir.), *Le grand atelier de l'histoire de France. t. 3 : L'époque contemporaine, 1815-2005. Sources, Historiographie, Controverses, Enjeux* (S. Aprile, N. Beaupré, Ch. Delacroix, V. Duclert et M. Zancarini-Fournel), Paris, Belin, 2012 (prérequis

indispensable).

- FARGE A., *Le goût de l'archive*, Paris, Éditions du Seuil, coll. Points, 1997 [1re éd. 1989], 152 p.
- COEURE S. et DUCLERT V., *Les archives*, Paris, Éditions La Découverte, 2011 [1re éd. 2001], 126 p.
- DESCAMPS F. (dir.), *Les sources orales et l'histoire. Récits de vie, entretiens, témoignages oraux*, Paris, Bréal, 2006, 288 p.
- FARCY J.-C., *Les sources judiciaires de l'époque contemporaine (XIXe-XXe siècles)*, Paris, Bréal, 2007, 288 p.

VVH8C3 Atelier de projet de recherche

Crédits: 6.0

Est composé de :

VVH8EAMO Atelier d'histoire moderne

VVH8EACO Atelier d'histoire contemporaine

VVH8EAAN Atelier d'histoire ancienne

VVH8EAME Atelier d'histoire médiévale

DESCRIPTION

Vous vous inscrivez uniquement dans l'atelier (donc dans un seul Ec parmi les 4) qui correspond à la période historique de votre mémoire de recherche (soit histoire ancienne soit histoire médiévale soit histoire moderne soit histoire contemporaine)

Tous les étudiants, qu'ils soient boursiers ou non-boursiers, sont tenus de rendre le(s) devoir(s) de contrôle continu proposé(s) par l'enseignant de l'Ec dans lequel chaque étudiant est inscrit.

L'Ec où vous êtes inscrit est validé par 2 notes (à minima) : la note de l'exercice de CC (donné par l'enseignant de l'Ec), exercice que vous devez obligatoirement composer (que vous soyez boursier ou non) ; ET la note de votre mémoire d'étape de Master 1 (= mémoire de recherche) que vous donne votre directeur de mémoire. La note de l'exercice de CC compte pour 30% du calcul de la moyenne ; celle du mémoire d'étape compte pour 70% du calcul de la moyenne dans cette UE. La note du mémoire d'étape remplace la soutenance orale en Master 1 (il n'y a de soutenance orale qu'en Master 2).

OBJECTIFS

Connaissance approfondie des contraintes scientifiques concrètes de la recherche ; explication des normes de présentation de la recherche dans chacune des périodes de l'histoire.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Etablir une démarche structurée de sa recherche personnelle ; expliciter cette démarche par des exercices d'écriture et de présentation qui jalonnent l'enquête historique dans le cadre de chaque mémoire.

Maîtriser les règles de présentation des sources de son mémoire de recherche, de la bibliographie et des résultats de la recherche ; savoir exposer clairement et de manière scientifique des résultats personnels ; organiser dans l'année son projet de recherche en vue de son aboutissement en M2/S4.

VVH8EAMO Atelier d'histoire moderne

Crédits: 6.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Corinne MARCHAL

DESCRIPTION

Enseigné en période 2, de février à mai. corinne.marchal@univ-fcomte.fr

En histoire moderne, ce cours décrit l'itinéraire méthodologique dans lequel doit s'inscrire l'enquête historique. Dans un second volet, sont abordées les règles de présentation d'un mémoire de recherche.

OBJECTIFS

Apprentissage des contraintes scientifiques concrètes de la recherche; appropriation des normes de présentation de la recherche; présenter la construction d'une recherche historique à partir des sources; connaître les principaux éléments d'administration de la preuve; savoir analyser et critiquer des sources historiques et formuler une problématique à partir de leur analyse.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Structurer la recherche personnelle ; savoir utiliser ses sources et ses lectures pour conduire une démonstration argumentée; utiliser les concepts propres à l'histoire et aux sciences humaines pour interpréter les documents.

Savoir présenter les sources, la bibliographie et les résultats de la recherche; savoir exposer une recherche en histoire de façon claire et scientifique, être capable de rédiger un mémoire de recherche de longueur substantielle.

BIBLIOGRAPHIE

- BEAUD M., *L'art de la thèse. Comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du net*, Paris La Découverte, 2005.
- BLOCH M., *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1960 [nombreuses rééditions].
- PROST A., *12 leçons sur l'histoire*, Seuil, 1996.
- RUANO-BORBALAN J.-C. (dir.), *L'Histoire aujourd'hui*, éd. Sciences Humaines, 1999.

VVH8EACO Atelier d'histoire contemporaine

Crédits: 6.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Jean_paul BARRIERE

DESCRIPTION

Enseigné en période 2, de février à mai. jean_paul.barriere@univ-fcomte.fr

En histoire contemporaine, le cours, après avoir rappelé les principes fondamentaux de l'enquête historique, en mettant particulièrement l'accent sur les spécificités de l'histoire contemporaine (sources, enjeux, etc.), consistera à mettre en pratique :

- Les étapes et la méthodologie de la démarche historique présentes dans tout travail de recherche original,
- Les règles (construction, problématisation, méthodologie, références bibliographiques et documentaires, mise en pages, typographie, rédaction. . .) permettant de rédiger un mémoire de recherche en histoire, qui est la première expérience de l'étudiant en la matière.

Ce travail d'accompagnement méthodologique, qui ne substitue pas au rôle du directeur du mémoire, vérifie que chaque étudiant dispose d'une maîtrise suffisante des techniques de l'écriture historique, dans la perspective de la rédaction du mémoire : plan, introduction,

conclusion, corpus, utilisation des notes de bas de page, des sources et de la bibliographie, etc.

OBJECTIFS

Apprentissage des contraintes scientifiques concrètes de la recherche; appropriation des normes de présentation de la recherche; présenter la construction d'une recherche historique à partir des sources; connaître les principaux éléments d'administration de la preuve; savoir analyser et critiquer des sources historiques et formuler une problématique à partir de leur analyse.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Structurer la recherche personnelle ; savoir utiliser ses sources et ses lectures pour conduire une démonstration argumentée; utiliser les concepts propres à l'histoire et aux sciences humaines pour interpréter les documents.

Savoir présenter les sources, la bibliographie et les résultats de la recherche; savoir exposer une recherche en histoire de façon claire et scientifique, être capable de rédiger un mémoire de recherche de longueur substantielle.

BIBLIOGRAPHIE

- BEAUD M., *L'art de la thèse. Comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du net*, Paris, La Découverte, 2006.
- GUIDERE M., *Méthodologie de la recherche. Guide du jeune chercheur en lettres, langues, sciences humaines et sociales : maîtrise, DEA, master, doctorat*, Paris, Ellipses, nouv. éd. 2010.
- N'DA P., *Méthodologie et guide pratique du mémoire de recherche et de la thèse en lettres, arts, sciences humaines et sociales*, Paris, L'Harmattan, 1re éd. 2007.

VVH8EAAN Atelier d'histoire ancienne

Crédits: 6.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Bassir AMIRI

DESCRIPTION

Enseigné en période 2, de février à mai. bassir.amiri@univ-fcomte.fr

En histoire ancienne, ce cours offre les bases scientifiques, méthodologiques et pratiques nécessaires pour aborder l'exploitation et l'approche critiques des sources antiques. Il s'agira de proposer aux étudiants une initiation à la recherche dans le cadre d'un projet, qu'ils auront choisi, et qui sera à rendre sous la forme d'un dossier. Les étudiants seront accompagnés dans la réalisation de chaque étape avec pour objectif de se familiariser avec les débats méthodologiques récents, les instruments de travail et les ressources utiles à l'étude du thème qu'ils auront choisi de traiter. Le choix riche et varié des sources antiques permettra d'appréhender des thématiques liées à tous les aspects de l'histoire du monde romain au prisme des débats et des discussions qui nourrissent la recherche actuelle en histoire ancienne.

OBJECTIFS

Apprentissage des contraintes scientifiques concrètes de la recherche; appropriation des normes

de présentation de la recherche; présenter la construction d'une recherche historique à partir des sources; connaître les principaux éléments d'administration de la preuve; savoir analyser et critiquer des sources historiques et formuler une problématique à partir de leur analyse.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Structurer la recherche personnelle ; savoir utiliser ses sources et ses lectures pour conduire une démonstration argumentée; utiliser les concepts propres à l'histoire et aux sciences humaines pour interpréter les documents.

Savoir présenter les sources, la bibliographie et les résultats de la recherche; savoir exposer une recherche en histoire de façon claire et scientifique, être capable de rédiger un mémoire de recherche de longueur substantielle.

BIBLIOGRAPHIE

- BASLEZ M.-F., *Les sources littéraires de l'histoire grecque*, Paris, A Colin, 2003.
- CORVISIER J.-N., *Sources et méthodes en histoire ancienne*, Paris, PUF, 1997.
- ROBERT L., *L'histoire et ses méthodes*, Paris, La Pléiade, 1961.
- VEYNE P., *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Seuil, 1971.

VVH8EAME Atelier d'histoire médiévale

Crédits: 6.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Laurence DELOBETTE-DELSALLE

DESCRIPTION

Enseigné en période 2, de février à mai. laurence.delobette@univ-fcomte.fr

En histoire médiévale, le contenu de ce cours a pour but de faciliter l'élaboration, l'écriture et la présentation du futur mémoire de Master Recherche en histoire médiévale. Il est en effet très important de soigner la présentation de son mémoire, en adoptant les règles en vigueur dans la communauté scientifique des historiens. Un mémoire doté d'une présentation impeccable bénéficiera ainsi incontestablement d'une notation supérieure à celle d'un mémoire mal organisé et souffrant de défauts structurels.

OBJECTIFS

Apprentissage des contraintes scientifiques concrètes de la recherche; appropriation des normes de présentation de la recherche; présenter la construction d'une recherche historique à partir des sources; connaître les principaux éléments d'administration de la preuve; savoir analyser et critiquer des sources historiques et formuler une problématique à partir de leur analyse.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Structurer la recherche personnelle ; savoir utiliser ses sources et ses lectures pour conduire une démonstration argumentée; utiliser les concepts propres à l'histoire et aux sciences humaines pour interpréter les documents.

Savoir présenter les sources, la bibliographie et les résultats de la recherche; savoir exposer une recherche en histoire de façon claire et scientifique, être capable de rédiger un mémoire de

recherche de longueur substantielle.

BIBLIOGRAPHIE

- KALIKA M., *Le mémoire de Master*, Paris, Dunod, 2016, 4e éd.

VVH8CLAN Langue

Crédits: 6.0

Est composé de :

VVH8EGR1 Grec niveau 1

VVH8ELA1 Latin niveau 1

VVH8EGR2 Grec niveau 2

VVH8ELA2 Latin niveau 2

VVH8EENH Anglais pour l'historien

DESCRIPTION

UE orientée vers le perfectionnement continu des langues vivantes (anglais) et vers l'acquisition de bases ou un perfectionnement en langues anciennes suite au parcours linguistique de l'étudiant en L2 et en L3.

OBJECTIFS

Approches de l'anglais à un niveau plus approfondi en rapport avec les compétences historiennes. Pour le latin et le grec ancien, possibilité pour l'étudiant d'acquérir les bases s'il en manque ou de se perfectionner.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

A la suite de bases linguistiques acquises en L3, l'étudiant est amené à s'exprimer par écrit et par oral en anglais scientifique, en latin et/ou en grec pour débutant ou en perfectionnement suivant les modes d'apprentissage pédagogiques à distance utilisés par les enseignants (une langue prise au choix).

Savoir s'exprimer dans une langue ancienne, la traduire ou comprendre quelques grands textes d'accès aisé ou plus complexes de l'antiquité grâce au latin ou au grec. En anglais, maîtriser les ressorts d'un anglais scientifique approfondi.

VVH8EGR1 Grec niveau 1

Crédits: 6.0

Enseigné toute l'année
Intervenant(s) : Estelle OUDOT

DESCRIPTION

Ce cours est annualisé, enseigné d'octobre à avril/mai.

Initiation au grec ancien : cours de grec pour débutants.

Cours FIT-EST (Dijon) enseigné par Estelle Oudot - estelle.oudot@u-bourgogne.fr

Cet enseignement vise à s'initier au grec ancien : découverte de l'alphabet et des points essentiels de la grammaire, afin de rendre accessible la lecture de textes grecs et de mieux comprendre certains aspects de la littérature, de la philosophie et de la civilisation de l'antiquité grecque, par la découverte des textes dans leur langue originale.

Il sera également possible de prendre ce cours à un stade plus avancé du cursus de Licence ou de Master, sachant que si le cours a été pris une première fois, il ne pourra pas l'être une seconde fois s'il a été validé.

La validation de ce cours se fait exclusivement en contrôle continu.

Le cours est enseigné progressivement en 15 points à compter de la première semaine de rentrée (connexion indispensable dès cette date). Deux semaines après chaque envoi, une rencontre sur Teams sera organisée pour que l'enseignante puisse commenter oralement le contenu du cours et répondre aux questions des étudiants. Ces séances seront enregistrées et podcastables.

Outre les deux devoirs obligatoires, chaque cours comporte des exercices que les étudiants sont invités à faire.

OBJECTIFS

Cet enseignement vise à s'initier au grec ancien: découverte de l'alphabet et des points essentiels de la grammaire.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Rendre accessible la lecture de textes grecs et de mieux comprendre certains aspects de la littérature, de la philosophie et de la civilisation de l'antiquité grecque, par la découverte des textes dans leur langue originale.

BIBLIOGRAPHIE

- Le manuel de J.-V. Vernhes, Hermaion. Initiation au grec ancien, Ophrys, 1999 ou édition plus récente
- La Grammaire grecque de E. Ragon & A. Dain (Nathan)
- La Grammaire grecque de J. Allard & E. Feuillâtre (Hachette)
- La Nouvelle grammaire grecque de J. Bertrand (Ellipses)

Ces ouvrages ne sont pas obligatoires. Néanmoins, il est conseillé d'acquérir ou d'emprunter l'un d'entre eux

VVH8ELA1 Latin niveau 1

Crédits: 6.0

Enseigné toute l'année

Intervenant(s) : Sylvie LAIGNEAU-FONTAINE

DESCRIPTION

Ce cours est annualisé, enseigné d'octobre à avril/mai.

Initiation à la langue latine.

Cours FIT-EST (Dijon) enseigné par Intervenant : Sylvie Laigneau-Fontaine - sylvie.laigneau-fontaine@u-bourgogne.fr

Maîtriser les principes de fonctionnement généraux du latin et traduire de petits textes abordables. Les conditions d'accès sont libres et supposent la maîtrise du français écrit. On commencera par prendre la mesure du système casuel et de ses implications, puis l'on s'attachera simultanément à l'exploration des déclinaisons nominales et pronominales, d'une part, et des modes et temps verbaux d'autre part. Il sera également possible de prendre ce cours à un stade plus avancé du cursus de la Licence ou du Master, sachant que si le cours a été pris une première fois, il ne pourra pas l'être une seconde fois s'il a été validé. La validation de ce cours se fait exclusivement en contrôle continu.

La connexion au cours est indispensable dès la première semaine de rentrée.

OBJECTIFS

Initiation à la langue latine et à son système. Première approche de la morphologie et de la syntaxe latines.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Apprendre à traduire un texte simple. Se familiariser avec le vocabulaire latin.

BIBLIOGRAPHIE

- Un dictionnaire latin-français : de préférence le *Gaffiot*, auquel il convient de s'habituer. A défaut, le *Gaffiot de poche* peut convenir aussi (éd. Hachette) ;
- Une grammaire : J. GASON, A. THOMAS, E. BAUDIFFIER, *Précis de grammaire des lettres latines*, Paris, Magnard

VVH8EGR2 Grec niveau 2

Crédits: 6.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)
Intervenant(s) : Claire POULLE

DESCRIPTION

Ce Cours de "grec perfectionnement" est enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

Cours de grec-perfectionnement: claire.poulle@univ-fcomte.fr

Dans la suite des cours précédents, on partira de la progression proposée par le manuel de A. Lebeau, J. Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants*. Après quelques séances de révision, on suivra une progression morphologique et syntaxique qui prendra pour appui des documents historiques (textes d'historiens et d'orateurs, documents épigraphiques ou papyrologiques). Une attention particulière sera portée à l'apprentissage des termes-clés du vocabulaire historique.

PREREQUIS

Avoir suivi le cours de grec pour débutants ou en avoir acquis le niveau.

OBJECTIFS

En fonction du niveau de langue grecque acquis par les étudiants, on poursuivra l'étude du grec ancien. En s'appuyant sur des textes historiques, on révisera les bases morphologiques

(déclinaisons et conjugaisons) et syntaxiques (phrases simples) ; on découvrira ensuite les aspects complémentaires de la compréhension du grec : la structure de la phrase complexe ; l'initiation à l'ionien d'Hérodote.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

L'étudiant fera des exercices de fonctionnement linguistique : du thème pour manipuler et pratiquer la langue; de la version pour percevoir les enjeux des choix de traduction et pour découvrir dans les textes les modes de pensée antiques

Les étudiants sauront : lire avec une aisance croissante des textes authentiques de difficultés variées ; traduire les textes en ayant conscience des nuances de la langue ; justifier leurs choix de traduction.

Ils se familiariseront ainsi dans le même temps avec les grandes problématiques de l'histoire grecque.

BIBLIOGRAPHIE

- AMOURETTI M.-C. et RUZE C., *Le monde grec antique*, Paris, Hachette, 2011.
- BAILLY A., *Dictionnaire abrégé grec/français*, Paris, Hachette, 2011.
- BERTRAND J., *Vocabulaire grec*, Paris, Ellipses, 2008.
- LEBEAU A., METAYER J., *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants*, Paris, SEDES, 1990.
- MOSSE C., *Athènes. Histoire d'une démocratie*, Paris, Points, 1971.
- MORKOT R., *Atlas de la Grèce antique*, Paris, Éditions Autrement, 1999.
- RAGON E., *Grammaire grecque*, Paris, Nathan, 2005.
- Une bibliographie complémentaire sera donnée en cours d'année.

VVH8ELA2 Latin niveau 2

Crédits: 6.0

Enseigné toute l'année

Intervenant(s) : Guillaume BONNET

DESCRIPTION

Ce cours est annualisé, enseigné d'octobre à avril/mai.

Latin Initiation II.

Poursuite de l'acquisition des connaissances commencées avec le cours « latin initiation I » (CFOAD).

Ce cours FIT-EST (Dijon) est enseigné par Guillaume BONNET - guillaume.bonnet@u-bourgogne.fr

Progresser en latin et identifier avec aisance les variantes morphologiques. Le public concerné est celui des latinistes non débutants aux connaissances fragiles. Les conditions d'accès sont libres et supposent la connaissance des bases grammaticales du latin et la maîtrise du français écrit. On abordera l'apprentissage systématique de la morphologie verbale et la syntaxe des principales et subordonnées de manière à passer en revue tous les types de propositions, syntaxe des adjectifs et participes.

Il sera également possible de prendre ce cours à un stade plus avancé du cursus du Master, sachant que si le cours a été pris une première fois, il ne pourra pas l'être une seconde fois s'il a été validé.

La validation de ce cours se fait exclusivement en contrôle continu.

La connexion au cours est indispensable dès la première semaine de rentrée.

OBJECTIFS

Révision des savoirs acquis et apprentissage de points de grammaire nouveaux (morphologie, syntaxe) et initiation à la version. Poursuite de l'acquisition des connaissances commencées avec le cours « latin initiation I » (CFOAD).

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Traduire des textes latins et maîtriser le vocabulaire dans le but concret d'user de la langue pour exploiter des sources et travailler à la recherche en histoire.

BIBLIOGRAPHIE

- Une grammaire scolaire; les références seront données au *Précis de grammaire des lettres latines* GASON J., THOMAS A. et BAUDIFFIER E., Paris, 1979 (rééd.).
- Un dictionnaire latin-français non abrégé.

VVH8EENH Anglais pour l'historien

Crédits: 6.0

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : Kyle TOUSSAINT

DESCRIPTION

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

English for Historians

Ce cours est enseigné par Kyle Toussaint - kyle.toussaint@univ-fcomte.fr

Le cours d'anglais est axé sur l'histoire et demandera aux étudiants de parler de leur recherche historique de Master en anglais. Il s'agit donc pour les étudiants d'ouvrir leurs compétences en matière de recherche à des compétences linguistiques.

OBJECTIFS

Connaissance des caractéristiques de la communication scientifique en langue anglaise.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Compréhension orale quasi intégrale de la plupart des sources audio, compréhension écrite avancée de textes sur des questions contemporaines avec ou sans avis particulier, exprimer et défendre ses idées, s'exprimer clairement avec aisance et spontanéité en faisant preuve d'un vocabulaire qui tend vers le niveau haut B2/C1, participer activement à une discussion des sujets inconnus et familiers, s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire, bien structurée et même nuancée, faire de la recherche et en parler en anglais.

BIBLIOGRAPHIE

- Langue anglaise générale :

Dictionnaire recommandé : The free dictionary [http ://www.thefreedictionary.com/](http://www.thefreedictionary.com/) et toute grammaire déjà possédée par l'étudiant, ou la grammaire en ligne [http ://angleterre.org.uk/anglais/grammar.htm](http://angleterre.org.uk/anglais/grammar.htm).

La bibliographie spécifique au cours d'anglais sera accessible en ligne et communiquée au fil du temps.

- Langue de spécialité :

La lecture des ouvrages en anglais recommandés par les enseignants de spécialité est essentielle.

VVG8M5 Théorie du développement

Crédits: 6.0

Est composé de :

VVG8EM52 Économie du développement

VVG8EM53 Sociologie pragmatique - Jeux d'acteurs

VVG8EM51 Gouvernance et mondialisation

DESCRIPTION

Cette unité de valeur présente les diverses approches des théories du développement utile pour comprendre les enjeux actuels du développement durable à l'échelle mondiale. Une attention particulière sera portée aux politiques et programmes de développement des grands organismes supranationaux, ainsi que des actions de coopération décentralisée.

VVG8EM52 Économie du développement

Crédits:
None

Enseigné à la période 2 (février à mai)
Intervenant(s) : Fabien LABONDANCE

DESCRIPTION

Cours enseigné en période 2, de février à mai. fabien.labondance@univ-fcomte.fr

L'objectif du cours économie du développement vise à donner aux étudiants les connaissances de base visant à comprendre les principales théories du développement. Après une introduction donnant quelques définitions de la notion de développement et des repères historiques, le premier chapitre aborde les définitions et les mesures du développement de la pauvreté : approches monétaires et économiques, indicateurs sociaux du développement, approches multidimensionnelles. Ensuite, les différents facteurs et stratégies de développement sont présentées : après un point sur les explications traditionnelles du sous-développement, les stratégies macroéconomiques et microéconomiques du développement sont détaillées. Finalement, le rôle des institutions internationales sont abordés : les politiques d'ajustement structurels du FMI, les politiques de lutte contre la pauvreté.

VVG8EM53 Sociologie pragmatique - Jeux d'acteurs

Crédits:
None

Enseigné à la période 2 (février à mai)
Intervenant(s) : Guy-Noël KOUASSI

DESCRIPTION

Cours enseigné en période 2, de février à mai.

Ce cours a pour ambition d'introduire les étudiants à l'anthropologie et à la sociologie, deux disciplines des sciences sociales, dont la première, l'anthropologie a historiquement été tournée vers une réflexion sur l'altérité. A travers différentes thématiques comme la micro-finance, la santé, la sécurité sociale ou encore la religion, l'étudiant pourra appréhender les apports critiques des sciences sociales au développement. Une bibliographie fournie lui permettra le cas échéant d'acquérir des connaissances et compétences sur les thèmes qui l'intéresse particulièrement.

VVG8EM51 Gouvernance et mondialisation

Crédits:
None

Enseigné à la période 2 (février à mai)
Intervenant(s) : Yohan SAHRAOUI

DESCRIPTION

Cours enseigné en période 2, de février à mai. yohan.sarahoui@univ-fcomte.fr

Ce cours propose une approche critique de la mondialisation au sens où il développe différentes pistes de réflexion et regards sur les dynamiques contemporaines dans les pays des Suds. Après avoir défini la mondialisation, ce cours est problématisé, dans un premier temps, autour des notions de territoires, de réseaux, de mobilité et d'urbanisation. A partir des dynamiques de hiérarchisation des espaces et de régionalisation, ce cours montre l'importance du territoire et du niveau local pour penser la mondialisation. Il met en lumière le rôle des acteurs à différents échelons, notamment la « mondialisation par le bas », les différents acteurs économiques, les Etats et les organisations internationales. Les notions d'Anthropocène et de transition offrent un cadre pour penser des logiques de la mondialisation, en questionnant les « limites planétaires », les « révolutions agricoles » et la transition énergétique. A partir de ces constats, la gestion communautaire des ressources peut apparaître comme une solution efficace pour une transition écologique. Ce cours insiste également sur des méthodologies et des difficultés pour évaluer la mondialisation, en mettant essentiellement l'accent sur la place de l'informel et sur les valeurs données à l'environnement. Les exemples s'appuient sur des études de cas en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud.

22 - STRUCTURE DU MASTER 2

PERIODE	INTITULE	CREDITS
Master histoire semestre 9		
▼	VVH9U1 - HISTOIRE DANS LA CITÉ : HISTOIRE ANCIENNE ET MÉDIÉVALE	6.0
1	VVH9EHCA - Histoire culturelle de l'Antiquité tardive	N/C
1	VVH9EHPO - Histoire et politique	N/C
▼	VVH9U2 - HISTOIRE DANS LA CITÉ : HISTOIRE MODERNE ET CONTEMPORAINE	6.0
2	VVH9EHCP - Histoire, culture et patrimoine	N/C
2	VVH9EHME - Histoire et médias	N/C
▼	VVH9U3 - PERSPECTIVES ACTUELLES RECHERCHE : ANCIENNE ET MÉDIÉVALE	6.0
1	VVH9EHVC - Histoire et vie culturelle	N/C
1	VVH9EHRE - Histoire et religion	N/C
▼	VVH9U4 - PERSPECTIVES ACTUELLES RECHERCHE : MODERNE ET CONTEMPORAINE	6.0
2	VVH9EHSE - Histoire, société et économie	N/C
2	VVH9EHVI - Histoire et vie intellectuelle	N/C
1	VVA1M522 - INTRODUCTION À LA MICROÉCONOMIE	6.0

Master histoire semestre 10

2	VVHXEMEM - MÉMOIRE ET SOUTENANCE	30.0
---	----------------------------------	------

Les périodes :

	Enseigné en période 1 (octobre à janvier)
	Enseigné en période 2 (février à mai)
	Enseigné toute l'année (octobre à mai)

23 - DESCRIPTION DES ENSEIGNEMENTS DU MASTER 2

VVH9U1 Histoire dans la cité : histoire ancienne et médiévale

Crédits: 6.0

Est composé de :

VVH9EHCA Histoire culturelle de l'Antiquité tardive

VVH9EHPO Histoire et politique

DESCRIPTION

UE qui explique aux étudiants de M2 qui ont dépassé le niveau débutant les rôles possibles de l'histoire dans les enjeux de restitution du passé.

OBJECTIFS

Connaissance de la manipulation et de la place de l'histoire dans la restitution de différents domaines du passé confrontés au présent.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Maîtriser des sources spécifiques, développer l'esprit critique notamment en matière d'utilisation de l'histoire par les spécialistes ou les non-spécialistes.

Comprendre l'instrumentalisation possible de l'histoire et les règles, diverses et paramétrées, de sa réception.

VVH9EHCA Histoire culturelle de l'Antiquité tardive

Crédits:
None

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : Audrey BECKER

DESCRIPTION

Enseigné en période 1, d'octobre à janvier

Histoire culturelle de l'antiquité tardive - audrey.becker@univ-fcomte.fr

L'Antiquité tardive constitue un milieu spatio-temporel privilégié pour l'étude des évolutions culturelles qui eurent lieu à compter des III^e et IV^e s. ap. J.-C. notamment sur le plan de l'histoire des croyances et des mutations religieuses mais également des mutations politiques. Ce type de processus, familier à l'historien des religions et des sociétés et observable dans d'autres milieux spatio-temporels de l'antiquité, est néanmoins particulièrement riche de questions pour la période de l'antiquité tardive qui nous a livré des sources précieuses. Nous interrogerons ces sources et les dynamiques historiques qu'elles continuent de soulever dans la communauté

scientifique.

OBJECTIFS

Identification et connaissance des différents types de sources dans les champs thématiques principaux de l'histoire religieuse et culturelle.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Savoir replacer les documents dans leur contexte et dans un ensemble documentaire plus vaste ; savoir en extraire des informations pertinentes ; utiliser les concepts propres à l'histoire et aux sciences humaines pour interpréter les documents.

Capacité à rédiger le commentaire critique des documents ; capacité à constituer un corpus.

BIBLIOGRAPHIE

- BASLEZ M.-F., *Comment notre monde est devenu chrétien*, Paris, Seuil, 2011.
- BROWN P., *Pouvoir et persuasion dans l'Antiquité tardive. Vers un Empire chrétien*, Paris, Seuil, 1998.
- BROWN P., *Genèse de l'Antiquité tardive*, Paris, Gallimard, 1983.
- CHUVIN P., *Chronique des derniers païens*, Paris, Belles-Lettres, 1990.
- RATTI S., *Polémiques entre païens et chrétiens*, Paris, Les Belles-Lettres, 2012.
- RATTI S., *L'Histoire Auguste : les païens et les chrétiens dans l'Antiquité tardive*, Paris, Les Belles-Lettres, 2016.
- SOTINEL C., *Rome, la fin d'un empire. De Caracalla à Théodoric, 212 – fin du Ve siècle*, Paris, Belin, 2019
- VEYNE P., *Quand notre monde est devenu chrétien (312-394)*, Paris, Albin Michel, 2007.

VVH9EHPO Histoire et politique

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

Intervenant(s) : Laurence DELOBETTE-DELSALLE

Crédits:
None

DESCRIPTION

Enseigné en période 1, d'octobre à janvier laurence.delobette@univ-fcomte.fr

Alors qu'aujourd'hui la construction européenne semble se fragiliser, l'histoire des États des ducs bourguignons (xive -xve siècles) procure l'exemple d'une grande aventure politique. Les relations entretenues par les populations envers une entité politique relativement abstraite méritent notamment d'être interrogées.

OBJECTIFS

Identification des différents types de sources.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Savoir replacer les documents dans leur contexte.
Étude critique de la communication politique

BIBLIOGRAPHIE

- LECUPPRE-DESJARDIN E., *Le royaume inachevé des ducs de Bourgogne : XIVe-XVe siècles*, Collection Histoire, Belin, Paris, BELIN, 2016.

VVH9U2

Histoire dans la cité : histoire moderne et contemporaine

Crédits: 6.0

Est composé de :

VVH9EHCP Histoire, culture et patrimoine

VVH9EHME Histoire et médias

DESCRIPTION

UE qui explique aux étudiants de M2 qui ont dépassé le niveau débutant les rôles possibles de l'histoire dans les enjeux de restitution du passé.

OBJECTIFS

Connaissance de la manipulation et de la place de l'histoire dans la restitution de différents domaines du passé confrontés au présent.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Maîtriser des sources spécifiques, développer l'esprit critique notamment en matière d'utilisation de l'histoire par les spécialistes ou les non-spécialistes.

Comprendre l'instrumentalisation possible de l'histoire et les règles, diverses et paramétrées, de sa réception.

VVH9EHCP Histoire, culture et patrimoine

Crédits:
None

Enseigné à la période 2 (février à mai)

Intervenant(s) : Marie DAUSSY

DESCRIPTION

Cours enseigné en période 2, de février à mai. marie.daussy@univ-fcomte.fr

Ce cours vise à faire comprendre l'importance de l'intervention de l'histoire dans la mise en valeur du patrimoine monumental, architectural et artistique de l'Europe occidentale. « Les monuments portent la mémoire d'un peuple », écrivait Chateaubriand, et il s'agira d'être capable de réinvestir ses connaissances historiques pour comprendre l'architecture d'une ville comme Paris, d'un bâtiment tel le Louvre, ou encore, à l'échelle locale, d'un édifice comme celui du palais Granvelle à Besançon. Dans la même optique, les peintures de Hieronymus Bosch, celles de Cranach, de Velazquez ou de Rubens ne peuvent être comprises sans une mise en contexte historique.

OBJECTIFS

Connaissances des politiques patrimoniales, de l'intervention de l'histoire dans la mise en valeur du patrimoine monumental, architectural et artistique.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Savoir reconstituer l'histoire d'un monument ou d'une œuvre ; le replacer dans son contexte.
Compréhension du rôle de l'histoire dans la mise en œuvre des politiques patrimoniales et dans la mise en valeur des monuments et des œuvres d'art.

BIBLIOGRAPHIE

- BABELON J.-P., *Paris au XVI^e siècle*, Paris, Hachette, 1986.
- DALON L., *Velazquez en son temps*, Paris, Catalogue de l'exposition du Grand Palais, 2015.
- POISSON G., *La grande histoire du Louvre*, Paris, Perrin, 2013.
- POULOT D., *Une histoire du patrimoine en Occident XVIII-XXI^e siècles*, Paris, PUF, 2006.

VVH9EHME Histoire et médias

Crédits:
None

Enseigné à la période 2 (février à mai)
Intervenant(s) : Stéphanie KRAPOTH

DESCRIPTION

Cours enseigné en période 2, de février à mai. stephanie.krapoth@univ-fcomte.fr

Le cours consiste à analyser les différentes sources de l'histoire des médias (presse écrite, radiophonique et télévisée, etc.) pour l'époque contemporaine, à décrire les principales méthodes et les apports essentiels de l'histoire des médias à la recherche. L'accent sera mis sur les perspectives critiques de leur production et de leur utilisation.

PREREQUIS

Connaître les principales évolutions de l'histoire de l'information depuis l'époque moderne; savoir utiliser un document iconographique; maîtriser la notion d'opinion publique. Le cours consiste à analyser les différentes sources de l'histoire des médias (presse écrite, radiophonique et télévisée, etc.) pour l'époque contemporaine, à décrire les principales méthodes et les apports essentiels de l'histoire des médias à la recherche. L'accent sera mis sur les perspectives critiques de leur production et de leur utilisation.

OBJECTIFS

Initier à la compréhension de la presse écrite, radiophonique et télévisée ; analyser de manière critique les images fixes et animées.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Etudier en historien la presse écrite, radiophonique et télévisée, pour en dégager les informations et les formes de représentation, héritées ou non.
Déterminer les méthodes de traitement pertinentes de l'information médiatique.

BIBLIOGRAPHIE

- BARBIER Frédéric, BERTHO LAVENIR Catherine, Histoire des médias de Diderot à internet.

- Paris, Colin (U), 3e édition 2009, 400 p.
- D'ALMEIDA Fabrice, DELPORTE Christian, Histoire des médias en France de la Grande Guerre à nos jours. Paris, Flammarion (Champs), 2003
 - JEANNENEY Jean-Noël, Une histoire des médias des origines à nos jours. Paris, Seuil (Points histoire), 2015, 464 p.
 - KALIFA Dominique, REGNIER Philippe, THERENTY Marie-Ève, VAILLANT Alain, (dir.), La civilisation du journal. Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIXe siècle. Paris, Nouveau monde éditions, 2012, 1760 p.
 - RIOUX Jean-Pierre, SIRINELLI Jean-François, La culture de masse en France, de la Belle Époque à aujourd'hui. Paris, Fayard, 2002, 462 p., édition 2006 inchangée

VVH9U3

Perspectives actuelles recherche : ancienne et médiévale

Crédits: 6.0

Est composé de :

VVH9EHVC Histoire et vie culturelle

VVH9EHRE Histoire et religion

DESCRIPTION

UE qui présente aux étudiants de M2 des axes de recherche des laboratoires d'histoire de Besançon dans le but de mettre la recherche locale en perspective avec la recherche générale.

OBJECTIFS

Connaissance du fonctionnement de la recherche à l'Université à partir de thèmes développés dans divers axes des laboratoires de recherche et recouvrant les quatre périodes historiques.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Maîtriser le paysage et le fonctionnement de la recherche sur un plan à la fois local et général.
Capacité à comprendre les enjeux de la recherche dans les domaines de l'histoire sociale, culturelle, religieuse et intellectuelle privilégiée par les chercheurs des laboratoires (ISTA/Centre Lucien Febvre).

VVH9EHVC Histoire et vie culturelle

Crédits:
None

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)
Intervenant(s) : Hadrien BRU

DESCRIPTION

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier. hadrien.bru@univ-fcomte.fr

À la croisée des recherches récentes et des préoccupations contemporaines qui en sont le cadre, il sera question de l'Histoire comparée et de l'Histoire globale, de la « mode » des atlas historiques, d'onomastique (étude des noms de personnes) et des colonies romaines d'Orient, ce qui sera l'occasion de nous rendre virtuellement en Syrie du Nord (à Antioche sur l'Oronte) ainsi qu'en Asie Mineure. Les thèmes évoqués seront entre autres la géographie historique, la géopolitique, la sociologie historique, la vie civique et culturelle des populations antiques.

OBJECTIFS

Connaissance du fonctionnement de la recherche à l'Université à partir de thèmes développés dans divers axes de l'Institut des Sciences et techniques de l'Antiquité (ISTA) à Besançon.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Maîtriser le paysage et le fonctionnement de la recherche sur un plan à la fois local et général.
Capacité à comprendre les enjeux de la recherche dans les domaines de l'histoire culturelle privilégiée par les chercheurs de l'ISTA.

BIBLIOGRAPHIE

- H. BRU, G. LABARRE, *L'Anatolie des peuples, cités et cultures (IIe millénaire av. J.-C. - Ve siècle ap. J.-C.). Autour du projet d'Atlas historique et archéologique de l'Asie Mineure antique. Actes du colloque international de Besançon (26-27 novembre 2010)*, 2 vol., Presses Universitaires de Franche-Comté, Besançon, 2013.
- M. SARTRE, *D'Alexandre à Zénobie. Histoire du Levant antique. IVe siècle av. J.-C. - IIIe siècle ap. J.-C.*, Fayard, Paris, 2001.
- P.M. FRASER & E. MATTHEWS (éds), *A Lexicon of Greek Personal Names, I, The Aegean Islands, Cyprus, Cyrenaica*, Clarendon Press, Oxford, 1987.

VVH9EHRE Histoire et religion

Crédits:
None

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)
Intervenant(s) : Laurence DELOBETTE

DESCRIPTION

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

Histoire religieuse et société au haut Moyen Age : laurence.delobette@univ-fcomte.fr

Les historiens forment une communauté de chercheurs qui sont parfois très en pointe et dont il importe de connaître les travaux pour mieux interroger les sources disponibles. L'histoire religieuse en particulier est aujourd'hui largement revisitée. Elle s'intéresse à des objets d'étude variés, à diverses échelles, à des individus ou à des communautés, à des minorités, à des dominés comme aux dominants, aux processus de promotion et d'exclusion, aux relations avec les mondes non-chrétiens, aux circulations des idées et des livres, aux traductions, aux déviances... Elle interroge des périodes de crises et de tensions qui ne vont pas sans évoquer le monde contemporain.

OBJECTIFS

Connaissance du fonctionnement de la recherche à partir de la place de la religion dans la définition médiévale. Connaissance du fonctionnement de la recherche à l'Université à partir de thèmes développés dans divers axes du Centre Lucien Febvre de Besançon.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Maîtriser le paysage et le fonctionnement de la recherche sur un plan à la fois local et général. Capacité à comprendre les enjeux de la recherche dans les domaines de l'histoire religieuse privilégiée par les chercheurs du centre Lucien Febvre.

BIBLIOGRAPHIE

- HELVÉTIUS Anne-Marie, MATZ Jean-Michel, *Église et société au Moyen Âge, Ve-XVe siècle*, Paris, Hachette Supérieur, Carré Histoire, 2008.

VVH9U4 Perspectives actuelles recherche : moderne et contemporaine

Crédits: 6.0

Est composé de :

VVH9EHSE Histoire, société et économie

VVH9EHVI Histoire et vie intellectuelle

DESCRIPTION

UE qui présente aux étudiants de M2 des axes de recherche des laboratoires d'histoire de Besançon dans le but de mettre la recherche locale en perspective avec la recherche générale.

OBJECTIFS

Connaissance du fonctionnement de la recherche à l'Université à partir de thèmes développés dans divers axes des laboratoires de recherche et recouvrant les quatre périodes historiques.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Maîtriser le paysage et le fonctionnement de la recherche sur un plan à la fois local et général. Capacité à comprendre les enjeux de la recherche dans les domaines de l'histoire sociale, culturelle, religieuse et intellectuelle privilégiée par les chercheurs des laboratoires (ISTA/Centre Lucien Febvre).

VVH9EHSE Histoire, société et économie

Crédits:
None

Enseigné à la période 2 (février à mai)
Intervenant(s) : Jean_paul BARRIERE

DESCRIPTION

Enseigné en période 2, de février à mai jean_paul.barriere@univ-fcomte.fr

L'historien appartient à une communauté dont il doit connaître les travaux afin d'améliorer les siens. L'histoire économique et sociale, au sens large, est aujourd'hui très attentive à la circulation mondialisée et interconnectée des capitaux, des biens et des hommes, aux échelles d'analyse, aux dimensions territoriale et culturelle des entreprises, aux acteurs et à leur *agency*, aux mouvements sociaux supposés marginaux, à la construction des catégories socioprofessionnelles, à la comparaison entre normes et pratiques, aux représentations et aux enjeux mémoriels...

OBJECTIFS

L'objectif du cours est de faire la recension d'un certain nombre d'ouvrages qui font date en histoire économique et sociale, par leur méthode, leur démarche ou leurs résultats et d'en tirer une réflexion générale sur le travail de l'historien et sur votre propre sujet de recherche. Un autre objectif est la connaissance du fonctionnement de la recherche à l'Université à partir de thèmes développés dans divers axes des laboratoires de recherche et couvrant les quatre périodes historiques.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Maîtriser le paysage et le fonctionnement de la recherche sur un plan à la fois local et général.
Capacité à comprendre les enjeux de la recherche dans les domaines de l'histoire sociale et économique privilégiée par les chercheurs du centre Lucien Febvre.

BIBLIOGRAPHIE

- Aspects économiques:

CAILLE A. et DUFOIX S. (dir.), *Le tournant global des sciences sociales*, Paris, Éd. La Découverte, 2013
CHARLE C. (dir.), *Histoire sociale, histoire globale*, Paris, Éd. de la MSH, 1993
DAUMAS J.-C. (dir.), *Faire de l'histoire économique aujourd'hui*, Dijon, Éditions Universitaires de Dijon, 2013
DAUMAS J.-C. (dir.), *L'histoire économique en mouvement : entre héritages et renouvellements*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2012

- Aspects sociaux :

GUIBERT J. et JUMEL G., *La socio-histoire*, Paris, Colin, « Coursus », 2002
NOIRIEL G., *Introduction à la socio-histoire*, Paris, Éd. La Découverte, « Repères », 2006
Revue *Entreprises et histoire*, « Tendances de l'histoire des entreprises », no 55, 2009/2
Revue *Historiens et géographes*, « Où va l'histoire économique? », no spécial 378, 2001

VVH9EHVI Histoire et vie intellectuelle

Crédits:
None

Enseigné à la période 2 (février à mai)
Intervenant(s) : Marie DAUSSY

DESCRIPTION

Enseigné en période 2, de février à mai

Histoire et vie intellectuelle à l'époque moderne : les enjeux récents de la recherche :
marie.daussy@univ-fcomte.fr

La première partie du cours étudiera la tétralogie de Jonathan Israël consacrée aux Lumières radicales, tétralogie qui offre une relecture non moins radicale de l'action de la pensée et de l'action des philosophes des xvii^e et xviii^e siècles et, pour son dernier volume récemment paru, de la Révolution française. Le débat qu'a suscité la publication des ouvrages d'Israël permettra de procéder à une première mise au point sur les enjeux actuels en histoire intellectuelle. La seconde partie de ce cours présentera deux ouvrages récents (ceux d'Ann Thomson et de Richard Whatmore) qui témoignent de la vitalité actuelle de la recherche en histoire intellectuelle.

PREREQUIS

Une connaissance correcte de l'historiographie de l'époque moderne.

OBJECTIFS

Mettant l'accent sur les travaux consacrés aux idées du siècle des Lumières, le cours a pour ambition de décrire et d'analyser les transformations que connaît depuis quelques années l'histoire intellectuelle. Naguère encore vue comme une discipline dépassée par le cours de l'historiographie, l'histoire intellectuelle se présente aujourd'hui comme un des champs les plus dynamiques de la recherche en histoire moderne. Il s'agit également de connaître le fonctionnement de la recherche à l'Université à partir de thèmes développés dans divers axes du

Centre Lucien Febvre de Besançon.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Maîtriser le paysage et le fonctionnement de la recherche sur un plan à la fois local et général.
Capacité à comprendre les enjeux de la recherche dans les domaines de l'histoire culturelle et intellectuelle privilégiée par les chercheurs du centre Lucien Febvre.

BIBLIOGRAPHIE

- ISRAEL, Jonathan I., *Radical Enlightenment : Philosophy and the Making of Modernity, 1650-1750*, Oxford, Oxford University Press, 2001 [Ouvrage traduit en français sous le titre : *Les Lumières radicales. La philosophie de Spinoza et la naissance de la modernité, 1650-1670*, Paris, Editions Amsterdam, 2005]
- ISRAEL, Jonathan I., *Enlightenment Contested : Philosophy, Modernity and the Emancipation of Man 1670-1752*, Oxford, Oxford University Press, 2006.
- ISRAEL, Jonathan I., *Democratic Enlightenment. Philosophy, Revolution and Human Rights, 1750-1790*, Oxford, Oxford University Press, 2011.
- ISRAEL, Jonathan I., *Revolutionary Ideas : An Intellectual History of the French Revolution from the Rights of Man to Robespierre*, Princeton, N. J., Princeton University Press, 2014.
- THOMSON, Ann, *L'âme des Lumières. Le débat sur l'être humain entre religion et science, Angleterre-France (1690-1760)*, Seyssel, Champ Vallon, 2013 [version française de *Bodies of Thought. Science, Religion and the Soul in the Early Enlightenment*, Oxford, Oxford University Press, 2008].
- WHATMORE, Richard, *Against War and Empire. Geneva, Great Britain and France in the Eighteenth Century*. New Haven and London, Yale University Press, 2012.

VVA1M522 Introduction à la microéconomie

Crédits: 6.0

Intervenant(s) : Mostapha DISS

Enseigné à la période 1 (octobre à janvier)

DESCRIPTION

Le cours présente les enseignements traditionnels de la microéconomie :

- Les chapitres consacrés à la production permettent de mettre en évidence les déterminants de l'offre des entreprises cherchant à maximiser leur profit sous la contrainte des coûts de production.
- Les chapitres consacrés à la consommation débouchent sur l'étude de la fonction de demande des consommateurs cherchant à maximiser leur utilité sous la contrainte de leur budget.
- La confrontation des théories de l'offre et de la demande permet alors de dégager une analyse du fonctionnement des principaux marchés (concurrence pure et parfaite, monopoles, oligopoles, concurrence imparfaite).

OBJECTIFS

Ce cours vise à familiariser l'étudiant avec les principes fondamentaux de la microéconomie. À l'issue du cours, l'étudiant devrait développer les intuitions basiques en relation avec les facteurs économiques qui expliquent les comportements des consommateurs, l'entreprise ainsi que leur interaction sur le marché. Les modèles d'offre et demande, les concepts d'élasticité, le modèle du consommateur et celui du producteur dans un cadre de concurrence pure et parfaite devraient être maîtrisés.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Comprendre les concepts économiques fondamentaux.
- Pouvoir poursuivre avec rigueur un raisonnement économique

BIBLIOGRAPHIE

- CORIAT (B.) et WEINSTEIN (O.), *Les nouvelles théories de l'entreprise*, Éd. le livre de poche, Collection : Références.
- GENEUREUX (J.), *Économie politique, tome 1 : microéconomie*, Éd. Hachette, Collection : les Fondamentaux.
- JURION (B.), *Économie politique*, Éd. de Boeck.
- LAFAY (J-D.), STIGLITZ (J. E.) et WALSH (C. E.), *Principes d'économie moderne*, de Boeck, 2014.
- VARIAN (H.R.), *Introduction à la microéconomie*, de Boeck, 2004.

VVHXEMEM Mémoire et soutenance

Crédits: 30.0

Enseigné à la période 2 (février à mai)

DESCRIPTION

Période pédagogique 2.

Soutenance devant un jury et évaluation finale du mémoire de Master de Recherche au terme de la formation historique suivie par l'étudiant. La soutenance, qui est orale, se fera en session 1 (mai-juin) ou en session 2 (début septembre).

À propos de l'envoi des mémoires de Master, vous devez impérativement envoyer en recommandé votre mémoire, en version papier (manuscrit relié) auprès du secrétariat du Ctu. Compte-tenu des délais de réception et de lecture de la part du directeur du mémoire, un délai de trois semaines est nécessaire entre la réception du mémoire et la soutenance. Vous devez fournir quatre exemplaires de votre mémoire (= deux exemplaires pour le jury, un exemplaire pour le secrétariat et un exemplaire pour vous-même).

A propos de la validation finale de votre mémoire, la soutenance aura lieu si votre directeur de mémoire estime que votre travail a été bien documenté, bien mené et bien rédigé. Pour cela, vous devez rester régulièrement en contact avec lui, suivre ses conseils et convenir avec lui d'un plan et d'un nombre de pages pour le manuscrit final. Ceci s'adresse aussi aux Master 1re année pour le mémoire d'étape de fin d'année qui doit être rendu (il n'y a pas, en revanche, de soutenance orale en Master 1ère année). La soutenance et/ou l'évaluation d'un mémoire ne peut pas avoir lieu si vous ne fournissez pas le manuscrit complet.

OBJECTIFS

L'étudiant sait présenter à l'écrit comme à l'oral les résultats scientifiques de sa recherche, clairement, de manière structurée et argumentée.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Il sait mettre par écrit, dans le cadre d'un raisonnement long et complexe sur 150 pages en moyenne, les résultats scientifiques obtenus au moyen d'une enquête rigoureuse sur les sources et des déductions historiques.

L'étudiant sait réfléchir en historien confirmé sur son sujet d'étude et mettre ce sujet en perspective dans le temps long pour évaluer l'importance du savoir historique dans la société du présent, et pour l'avenir.

24 - CALENDRIER DES EXAMENS

24.1 Licence Histoire 1re année CTU

Session 1

22-01-2024			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	VVH2U1	Initiation à l'histoire moderne
14:00 - 16:00	2	VVA3M631	Histoire du droit social
16:30 - 18:30	2	VVP3M650	Histoire du droit public

23-01-2024			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	VVH1U1	Initiation à l'histoire ancienne
14:00 - 17:00	3	VVH1U2	Initiation à l'histoire médiévale

24-01-2024			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	VVH2U2	Initiation à l'histoire contemporaine

16-05-2024			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	VVH2ESAN	Savoirs et méthodes en histoire ancienne
14:00 - 17:00	3	VVH2EHFC	Historiographie et fabrique de l'histoire contemporaine

17-05-2024			
Horaires	Durée	UE	Examens
08:00 - 12:00	4	VVH1U3	Culture générale et dynamiques en histoire

Session 2

26-08-2024			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	VVH2U1	Initiation à l'histoire moderne
14:00 - 17:00	3	VVH1U1	Initiation à l'histoire ancienne

27-08-2024			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	VVH2ESAN	Savoirs et méthodes en histoire ancienne
14:00 - 17:00	3	VVH2U2	Initiation à l'histoire contemporaine

28-08-2024			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	VVH2EHFC	Historiographie et fabrique de l'histoire contemporaine
14:00 - 18:00	4	VVH1U3	Culture générale et dynamiques en histoire

29-08-2024			
Horaires	Durée	UE	Examens
08:00 - 10:00	2	VVA3M631	Histoire du droit social
10:30 - 12:30	2	VVP3M650	Histoire du droit public
14:00 - 17:00	3	VVH1U2	Initiation à l'histoire médiévale

24.2 Licence Histoire 2e année CTU

Session 1

24-01-2024			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	VVH4U1	Grandes questions d'histoire moderne
14:00 - 17:00	3	VVH3U2	Grandes questions d'histoire médiévale

25-01-2024			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	VVH3U1	Grandes questions d'histoire ancienne

26-01-2024			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	VVH4EHME	Historiographie et fabrique de l'histoire médiévale

16-05-2024			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	VVH3EHMO	Historiographie et fabrique de l'histoire moderne
14:00 - 17:00	3	VVH3ESME	Savoirs et méthodes en histoire médiévale

17-05-2024			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	VVH4ESMO	Savoirs et méthodes en histoire moderne
14:00 - 17:00	3	VVH4U2	Grandes questions d'histoire contemporaine

Session 2

26-08-2024			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	VVH4U1	Grandes questions d'histoire moderne
14:00 - 17:00	3	VVH3U2	Grandes questions d'histoire médiévale

27-08-2024			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	VVH3U1	Grandes questions d'histoire ancienne
14:00 - 17:00	3	VVH4EHME	Historiographie et fabrique de l'histoire médiévale

28-08-2024			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	VVH3EHMO	Historiographie et fabrique de l'histoire moderne
14:00 - 17:00	3	VVH3ESME	Savoirs et méthodes en histoire médiévale

29-08-2024			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	VVH4ESMO	Savoirs et méthodes en histoire moderne
14:00 - 17:00	3	VVH4U2	Grandes questions d'histoire contemporaine

24.3 Licence Histoire 3e année CTU

Session 1

25-01-2024			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	VVH5U1	Approfondissement en histoire ancienne
14:00 - 17:00	3	VVH5EHAN	Historiographie et fabrique de l'histoire ancienne

26-01-2024			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	VVH6U1	Approfondissement en histoire moderne
14:00 - 17:00	3	VVH6EADH	Approche interdisciplinaire de l'histoire

16-05-2024			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	VVH5U2	Approfondissement en histoire médiévale
14:00 - 17:00	3	VVH5ESCO	Savoirs et méthodes en histoire contemporaine

17-05-2024			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	VVH6U2	Approfondissement en histoire contemporaine

Session 2

26-08-2024			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	VVH5U1	Approfondissement en histoire ancienne
14:00 - 17:00	3	VVH5EHAN	Historiographie et fabrique de l'histoire ancienne

27-08-2024			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	VVH6U1	Approfondissement en histoire moderne
14:00 - 17:00	3	VVH5U2	Approfondissement en histoire médiévale

28-08-2024			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	VVH5ESCO	Savoirs et méthodes en histoire contemporaine
14:00 - 17:00	3	VVH6U2	Approfondissement en histoire contemporaine

29-08-2024			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	VVH6EADH	Approche interdisciplinaire de l'histoire

24.4 Master HCP parcours Soc, pol cult Ant jours 1re année CTU

Session 1

22-01-2024			
Horaires	Durée	UE	Examens
10:30 - 12:30	2	VVG9M4	Villes et campagnes des pays des Suds
14:00 - 17:00	3	VVH7EMR	Méthodologie de la recherche

23-01-2024			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	VVH8U2	Sources et matériaux en histoire ancienne et contemporaine
14:00 - 17:00	3	VVH7U1	Fondement de la recherche en hist. ancienne et contemporaine

14-05-2024			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	VVH8U1	Fondement de la recherche en hist. médiévale et moderne
14:00 - 16:00	2	VVG8M5	Théorie du développement

15-05-2024			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	VVH7U2	Sources et matériaux en histoire médiévale et moderne
14:00 - 18:00	4	VVH7U4	Champs de la recherche

Session 2

26-08-2024			
Horaires	Durée	UE	Examens
10:30 - 12:30	2	VVG9M4	Villes et campagnes des pays des Suds
14:00 - 17:00	3	VVH8U2	Sources et matériaux en histoire ancienne et contemporaine

27-08-2024			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	VVH7U2	Sources et matériaux en histoire médiévale et moderne
14:00 - 16:00	2	VVG8M5	Théorie du développement

28-08-2024			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	VVH8U1	Fondement de la recherche en hist. médiévale et moderne
14:00 - 18:00	4	VVH7U4	Champs de la recherche

29-08-2024			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	VVH7U1	Fondement de la recherche en hist. ancienne et contemporaine
14:00 - 17:00	3	VVH7EMR	Méthodologie de la recherche

24.5 Master HCP parcours Soc, pol cult Ant jours 2e année CTU

Session 1

22-01-2024			
Horaires	Durée	UE	Examens
14:00 - 17:00	3	VVH9U3	Perspectives actuelles recherche : ancienne et médiévale

23-01-2024			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	VVH9U1	Histoire dans la cité : histoire ancienne et médiévale
16:30 - 18:30	2	VVA1M522	Introduction à la microéconomie

16-05-2024			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	VVH9U2	Histoire dans la cité : histoire moderne et contemporaine
14:00 - 17:00	3	VVH9U4	Perspectives actuelles recherche : moderne et contemporaine

Session 2

26-08-2024			
Horaires	Durée	UE	Examens
16:30 - 18:30	2	VVA1M522	Introduction à la microéconomie

27-08-2024			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	VVH9U1	Histoire dans la cité : histoire ancienne et médiévale
14:00 - 17:00	3	VVH9U2	Histoire dans la cité : histoire moderne et contemporaine

28-08-2024			
Horaires	Durée	UE	Examens
09:00 - 12:00	3	VVH9U4	Perspectives actuelles recherche : moderne et contemporaine
14:00 - 17:00	3	VVH9U3	Perspectives actuelles recherche : ancienne et médiévale

25 - GLOSSAIRE

A

AES : Administration Économique et Sociale
AGE : Administration et Gestion des Entreprises
ATLAS : Logiciel de gestion des centres d'examen
ANNEE SUP-FC : Dans le cas de la demi-vitesse, l'étudiant va suivre 1 demi-année de diplôme (soit un semestre) sur une année universitaire appelée « année 1 SUP-FC », donc d'octobre à mai (et pas seulement sur la période d'octobre à janvier). Il suivra le deuxième semestre l'année suivante « année 2 SUP-FC » d'octobre à mai.

B

BU : Bibliothèques Universitaires

C

CAP : Centre d'Accompagnement Pédagogique
CC : Contrôle Continu
CdeC : Centre de Certification
CeLaB : Centre de Langue de la Bouloie
CLA : Centre de Linguistique Appliquée
CLES : Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur
CT : Contrôle Terminal
CTU : Centre de Télé-enseignement Universitaire (centre d'enseignement à distance)
CVEC : Contribution de la Vie Étudiante et de Campus

D

DAEU : Diplôme d'Accès aux Études Universitaires
DEDALE : Fil d'Ariane pour votre inscription
DM : Devoir à la Maison
DVL : Développement et Validation du Logiciel : parcours de master mention Informatique
DAP : Demande d'Admission Préalable: elle est obligatoire pour les étudiants titulaires d'un diplôme étranger de fin d'études secondaires.
Demi-vitesse : C'est un rythme adapté aux personnes ne pouvant suivre leurs études à plein temps. L'étudiant qui choisit la demi-vitesse va suivre un semestre de cours (au lieu de deux) sur une année universitaire d'octobre à mai. Il suivra le deuxième semestre l'année suivante d'octobre à mai.
DAP : La Demande d'Admission Préalable (DAP) est une procédure d'inscription obligatoire pour tous les étudiants étrangers hors Union Européenne, titulaires d'un diplôme étranger de fin d'études secondaires, résidant en France ou dans un pays étranger.

E

EAD : Enseignement À Distance
ETP : Études Territoriales et Politiques
ENT : Environnement Numérique de Travail
ECandidat : Logiciel de candidature

EPeda : Logiciel d'inscription

EC : Éléments Constitutifs, appelées EC : sous-modules indépendants et capitalisables au sein de l'UEC dans laquelle ils s'intègrent, et de leur semestre et année universitaires. Comme les UE, les EC sont constitués d'activités de cours, de travaux dirigés et de travaux pratiques, et font l'objet d'une évaluation propre. Un EC ne peut appartenir qu'à une seule UEC.

ECTS : European Credit Transfer System : Chaque semestre universitaire, (correspondant à une année-SUP-FC dans le cas de la demi-vitesse), est composé d'UE et/ou d'UEC (incluant la totalité des EC qui les composent) représentant 30 crédits dits ECTS (European Credit Transfer System). Les UE, UEC et EC représentent un nombre donné de crédits ECTS, de telle manière que le nombre de crédits d'une UEC correspond à la somme des crédits de ses EC. Ainsi, pour chacun des diplômes proposés, un semestre universitaire peut être composé de 5 UE de 6 crédits, ou de 4 UE de 6 crédits et 2 UE de 3 crédits, ou de 4 UE de 6 crédits et d'1 UEC de 6 crédits constituée de 2 EC de 3 crédits, etc.

ECUE : Élément Constitutif des Unités d'Enseignement

F

FIED : Fédération inter-universitaire de l'Enseignement à Distance : La FIED est une association loi 1901, créée en 1987 à l'initiative du ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur pour représenter l'enseignement universitaire Français à l'international.

FLE : Français Langue Etrangère

FUP : Formations Universitaires Professionnalisantes : elles ont pour objectif de découvrir un domaine ou d'accroître une qualification au regard d'une fonction exercée, de faire évoluer un niveau de qualification en vue d'une progression de carrière, de remettre à jour et de compléter les connaissances déjà acquises. Ces formations ne sont pas diplômantes. Elles sont sanctionnées par la remise d'une attestation de fin de formation, mentionnant la ou les notes obtenues par le stagiaire s'il décide de se soumettre aux évaluations programmées. Ces formations ne donnent pas lieu à la délivrance de crédits ECTS.

FAQ : Foire aux questions

FIT-EST : Fédération Interuniversitaire du Télé-Enseignement de l'Est

I

INE : Identifiant National Etudiants : il est composé de 11 caractères : 10 chiffres + 1 lettre ou 9 chiffres + 2 lettres.

ITVL : Ingénierie du Test et de la Validation Logiciels et Systèmes : Parcours de master mention Informatique

I2A : Informatique Avancée et Applications : Parcours de master mention Informatique

M

MAFE : Management Administratif et Financier en Entreprise

Moodle : Plateforme d'apprentissage à distance

M3C : Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences

MEEF : Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation

MESRI : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

O

OPCO : OPérateur de COmpétences

P

PÉRIODE : L'année est décomposée en deux périodes : la période 1 d'octobre à janvier et la période 2 de février à mai.

R

RU : Restaurant Universitaire

S

SEFOC'AL : Service de Formation Continue & Alternance

SPI : Sciences Pour l'Ingénieur

ST : Sciences et Techniques

SUP-FC : Service Universitaire de Pédagogie pour les Formations et la Certification

SUMPPS : Service universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé de l'Université

T

TOEIC : Test of English for International Communication

TP : Travaux pratiques

TD : Travaux dirigés

U

UE : Unités d'Enseignement : modules indépendants et capitalisables au sein de leur semestre et année universitaires. Elles sont constituées d'activités de cours, de travaux dirigés et de travaux pratiques. Elles font l'objet d'une évaluation propre.

UEC : Unités d'Enseignement Constituées : UE abstraites dans le sens où elles sont indépendantes et capitalisables au sein de leur semestre et année universitaires, mais elles ne proposent pas d'activités de cours et ne font donc pas l'objet d'une évaluation propre. En fait, les UEC sont simplement formées par l'agrégat de sous-modules, appelés éléments constitutifs.

UFC : Université de Franche-Comté (uFC)

V

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience

VES : Validation des Etudes Supérieures

VAPP : Validation des Acquis Professionnels et Personnels

Suivez l'actualité du SUP-FC

sup-fc.univ-fcomte.fr



UNIVERSITÉ DE
FRANCHE-COMTÉ